LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
No 16 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 20 JUILLET 1962 — PRIX: 10c

Avis aux correspondants, lecteurs et annonceurs: ce journal ne paraitra pas en date du 27 juillet

La commission royale Hall aura 12,000 pages à parcourir

OTTAWA — Une équipe de doctes chercheurs vient de terminer un relevé de la structure des services de santé du Canada. De la masse de documents qu'elle a recueillis et dont il lui faudra tirer des conclusions, on peut conclure déjà sans beaucoup de crainte de se tromper qu'elle recommandera une radicale intervention chirurgicale.

Pour la commission royale des services de santé, le choix de l'opération à conseiller ne fait que se poser.

La commission, composée de sept membres et présidée par le juge en chef de la Saskatchewan, s'est déplacée d'un côté à l'autre pour effectuer une expertise approfondie des organisations de santé du pays.

Elle a tenu séance dans toutes les provinces, parcouru 17,000 milles en l'espace de sept mois. La dernière et la plus inquisitive de ses séances eut lieu à Toronto et dura quatre semaines.

Si l'on fait exception des quelques jours pendant lesquels elle entendra les répliques aux mémoires qui lui ont été soumis, l'enquête publique est bel et bien terminée.

Beaucoup de lecture

Toutefois, le travail de la commission composée d'un économiste, d'un industriel, d'une infirmière, d'un dentiste, de deux médecins et de son président, est loin d'être fini.

Avant de pouvoir présenter ses recommandations au gouvernement, possiblement dans un an environ, elle aura à compulser le contenu de 400 mémoires et parcourir 3,000,000 mots de témoignages oraux remplissant 12,000 pages d'un dossier officiel.

De plus, et c'est là peut-être sa tâche la plus importante, elle doit considérer une masse énorme de renseignements recueillis par son personnel de chercheurs et des experts commis à des études spéciales.

En tout et partout, la commission a sur le métier 27 plans de recherches, dont quelques-uns comportent une envergure aussi compréhensive que le champ de ses propres recherches dans le domaine général de la santé publique.

Assurance-santé

La question qui éclipsa toutes les autres devant la commission fut une assurance des services médicaux sous l'égide de l'Etat.

En quelques mots, il s'agit de savoir si le Canada devrait être doté d'un programme d'assurance totale, défrayée par l'impôt sous le plein contrôle du gouvernement ou une assurance dans laquelle la responsabilité du gouvernement serait strictement restreinte.

La profession médicale et le monde des affaires ont soutenu que le gouvernement ne devrait se préoccuper que de pourvoir aux soins de ceux qui sont incapables de le faire eux-mêmes.

Le travail organisé — et la plupart des autres groupements représentant un grand nombre de consommateurs — ont revendiqué un programme administré par le gouvernement et qui affecterait tout le monde.

Les adversaires de ce programme ont répliqué qu'il imposerait un fardeau écrasant à l'économie du pays. Une prévision, avancée par l'Association canadienne des manufacturiers, fixe le coût rien que pour le service médical à $447,000,000 par année et ce chiffre est très modeste.

Les soins à domicile

Maintenant que les Canadiens vivent plus vieux — et vu les complications qu'apporte la vieillesse— les maladies chroniques posent un problème particulièrement pressant

Le mouvement en faveur des traitements à domicile qui prend rapidement de l'ampleur, offrirait une solution. Les soins à domicile sont souvent plus avantageux pour le malade et évitent en même temps d'encombrer les hôpitaux de cas qui exigent de longs traitements.

Le principal obstacle à un vaste programme de soins à domicile est le manque de personnel, comme par exemple celui des infirmières.

Enquête sur les Caisses Populaires au Canada

OTTAWA — Par suite de la croissance rapide du mouvement et de l'ampleur des Caisses Populaires et des caisses de crédit, un peu partout au Canada, une commission royale d'enquête sur les affaires de banque et de finance a été désignée pour effectuer une étude détaillée de leurs disponibilités liquides.

Il semble que l'enquête actuellement menée vienne à point, puisque, présentement, quelque $1,400,000,000 de l'épargne individuelle vont dans les caisses populaires et de crédit. Cette somme représente plus ou moins 15 pour cent des épargnes totales individuelles, si l'on exclut l'achat des obligations d'épargne du gouvernement par les particuliers.

Durant l'audition, la commission a laissé entendre son intention de déterminer, outre la façon dont les épargnes sont placées pour la protection des membres de ces caisses, quelles étaient surtout les disponibilités, les avoirs liquides de celles-ci, en rapport avec la politique monétaire du Canada.

Plusieurs banquiers et d'autres témoins, en effet, ont déclaré que les caisses ne suivent pas la politique de la Banque du Canada,

Liquidité?

Au cours de sept heures d'audition, la commission a discuté des disponibilités liquides des caisses avec les porte-parole de l'Association nationale des caisses de crédit du Canada et de la Canadian Cooperative Credit Society Limited.

Par disponibilités liquides, on entend le montant en argent liquide ou en obligations qui peut être échangé immédiatement pour de l'argent liquide et conservé par les institutions financières pour répondre à toute demande soudaine et imprévue de la part des personnes qui leur ont confié leur avoir.

René Lévesque fonderait un nouveau parti

QUEBEC — Le ministre des Ressources naturelles, M. René Lévesque, s'est refusé à tout commentaire sur la rumeur voulant que lui-même et le maire Jean Drapeau de Montréal fondent un nouveau parti politique dans la province de Québec.

Le journaliste G. J. Fitzgerald, de la "Gazette" de Montréal, a cité deux observateurs politiques, dont il tait le nom, voulant que l'annonce de la fondation de ce parti soit faite à l'automne.

Le nouveau parti en question ferait la lutte aux libéraux et à l'Union nationale lors d'une prochaine élection provinciale.

Gauchistes

Le journaliste ajoute: "Des réunions auraient eu lieu depuis six mois afin d'aplanir les différences et auraient été fructueuses au point qu'on aurait atteint un but commun, reflétant le point de vue des gauchistes libéraux. On a également étudié la manière de recueillir les fonds nécessaires à ce nouveau parti".

M. Lévesque, ancien commentateur de la télévision, est entré dans la politique en 1960 et a été élu sous l'étiquette libérale dans la circonscripton de Montréal-Laurier.



En conformité d'une résolution prise à Montréal au mois de mars, l'Association des Commissaires d'Ecoles Catholiques de Langue Française du Canada a nommé un comité d'étude, qui fera enquête en Alberta et en Colombie-Britannique. Il se préoccupe principalement du problème de recrutement d'éducateurs de langue française mais aussi de la structure administrative provinciale en autant que les écoles de langue française en sont affectées.

Le comité, composé de MM. Noël Bazinet, secrétaire général de l'ACECLF, et Léopold Allard, de l'Association Culturelle Canadienne, a bien voulu faire une visite fraternelle à St-Boniface en passant lundi, ainsi qu'à Saskatoon, mardi. Au Manitoba, après avoir parcouru les divisions des Rivières Rouge et Seine, les visiteurs ont été reçus à l'hôtel Niakwa Motor par un groupe de commissaires du Manitoba. Sur la photo l'on voit: première rangée (ordre habituel), M. L. Girard, M. P. Baril, M. L. Rémillard, M. N. Bazinet, Son Exc. Mgr M. Baudoux, M. L. Allard, M. le Dr H. Delaquis, M. P. Perron, fils; deuxième rangée, M. R. Préfontaine, M. L. Lussier, M. l'abbé P. Raymond, M. G. Delaquis, M. J.-A. Dansereau, M. P. Comte, M. R. Bockstael, le R. P. R. Durocher, O.M.I., M. B. Léveillé, M. Oris Aquin, le R. P. G. Ramaekers, S.J., M. J. Hacault, J. Tétrault, M. A. Van de Kerkhove et M. G. Gagné. (Photo Napoléon)

Discours vibrants et résolutions concrètes au congrès du Jubilé d'Or de l'A.C.F.C.



Et maintenant, au travail. Un exécutif jeune et expérimenté, appuyé par la province de Québec (drapeau fleurdelisé), assure que les bonnes résolutions du congrès de l'ACFC se traduiront en actes. L'on reconnait sur la photo: Me Maurice Denis, président réélu, le R. P. Benoit Paris, O.M.I., nouveau visiteur des écoles et directeur de l'enseignement du français, M. Dumont Lepage, M. Fernand Denis, M. l'abbé Roger Ducharme, M. P. Rivard, J. Carrière et R. Pinsonneault.

Nous avons publié la semaine dernière la première tranche du reportage de M. Jacques Ouvrard sur le congrès jubilaire de l'ACFC.

Quittant Duck Lake, les congressistes se sont rendus à Prince-Albert pour les assises qui eurent lieu les 9, 10 et 11 juillet.

Dans ce numéro on trouvera en pages 8 et 9, le rapport de M. Ouvrard sur ces journées.

En page 3, page éditoriale, il y a un article rétrospectif de M. l'abbé Roger Ducharme, et le texte du sermon d'ouverture de Son Exc. Mgr Aimé Decosse.

Ce dernier pose, à notre avis, les bases et les conditions d'un authentique patriotisme pour les Canadiens français des Prairies. Jeunes et anciens y trouveront des considérations qui illuminent l'intelligence et qui réchauffent le coeur.

Nous avons réservé pour le prochain numéro (en date du 3 août) le résumé des forums d'études, lequel est de nature à intéresser les lecteurs des deux provinces.

En dépit de plusieurs démarches, le service de photographies a fait défaut, soit par le nombre, soit par la qualité des clichés. Ceux qui en possèdent, en noir et blanc, de la qualité requise pourront nous en adresser.

Elections indécises dans Stormont

OTTAWA — M. Lucien Lamoureux, libéral, a gagné l'élection partielle de Stormont lundi par une majorité de 65 à 92 voix, sur un total de 25,497. Son adversaire principal, M. Grant Campbell, conservateur, attend les résultats officiels pour demander une reprise du comptage. La victoire, peu satisfaisante comme indice d'une option nouvelle de l'électorat depuis l'élection du 18 juin, porte le nombre de députés libéraux à 100.

Les médecins cèdent sur deux points

REGINA — M. le Dr H. A. Dagleish, porte-parole des médecins qui luttent contre un plan gouvernemental d'assurance médicale, a réveillé l'espoir de ceux qui cherchent une solution au problème en annonçant: que les médecins reprendraient leur travail, si une session spéciale de la législature était convoquée pour approuver des amendements à la loi. Il a demandé en même temps une réunion avec Lord Taylor, aviseur britannique au gouvernement. Le service médical en Saskatchewan est limité aux cas urgents et à un nombre restreint d'hôpitaux depuis le 1er juillet.

M. Lesage à Regina

REGINA — M. Ross Thatcher, chef du parti libéral de la Saskatchewan, a annoncé que le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, se rendra à Regina le mois prochain. M. Lesage assistera, le 9 août, à un banquet organisé à l'occasion d'une souscription libérale.



On annonce cette semaine la nomination de M. Brunelle Léveillé comme membre du Bureau des gouverneurs de l'Université de Manitoba. Membre de la Commission scolaire de St-Boniface, M. Léveillé est natif de Winnipeg, bachelier du Collège de St-Boniface et gérant de la Canadian Publishers Ltd.

"Les Noirs ont droit à leur propre territoire aux Etats-Unis"

CHICAGO — Elijah Muhammad, chef d'une secte mahométane, a demandé aux Noirs de rejeter le dieu des Blancs et de lutter pour la division territoriale entre les races noire et blanche.

S'adressant à une foule de plus de 3,000 Noirs, Mahummad a lancé un appel pour le retour à l'islamisme. "Nous croyons, a-t-il dit, que le temps est arrivé de séparer les Noirs des Blancs américains". Le chef Muhammad, qui prétend diriger un quart de million d'adeptes, a déclaré que les Etats-Unis ont le devoir de permettre aux Noirs de s'établir dans un Etat séparé en Amérique du Nord ou ailleurs.

"Nous croyons, a-t-il poursuivi, que ceux qui furent jadis les maitres des esclaves noirs ont l'obligation de subvenir à nos besoins dans ce territoire distinct pour les 20 ou 25 prochaines années, c'est-à-dire jusqu'à ce que nous puissions subvenir à nous-mêmes."

Une carte postale prend 42 ans pour franchir 125 milles

UDINE — Environ 42 ans et demi: tel est le temps employé par une carte postale pour arriver à Udine, venant de Mori, près de Trente, c'est-à-dire pour parcourir une distance d'environ 125 milles.

La carte postale avait été expédiée, le 25 janvier 1920, par le soldat Giacomo Tavaris à un de ses cousins, le clerc Domenico Ligon, à l'archevêché d'Udine.

"Mon très cher cousin, écrivait Giacomo à Domenico, je me porte bien et toi, comment vas-tu? Il y a longtemps que je n'ai plus de tes nouvelles. Pourquoi? Peut-être es-tu très occupé?"

Aujourd'hui, l'ancien soldat Giacomo Tavaris est maire à Gonars, près d'Udine, le clerc Domenico Ligon est décédé, en 1945, des suites d'une longue maladie.

Sacre de Mgr Landriault le 25 juillet à Alexandria

ALEXANDRIA — Son Exc. Mgr Jacques Landriault, qui a été nommé récemment évêque auxiliaire d'Alexandria, Ont., sera sacré évêque le 25 juillet, fête de saint Jacques, par Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada. Les co-consécrateurs seront LL. EE. NN. SS. Rosaire Brodeur, évêque d'Alexandria, et Maxime Tessier, évêque de Timmins.

La cérémonie se déroulera en la cathédrale de St-Finnan d'Alexandria, à 10 heures du matin. Son Exc. Mgr Alexander Carter, évêque de Sault-Ste-Marie, prononcera le sermon.

Totalité de sa dette

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat américain au trésor a annoncé que la France a remboursé la totalité de sa dette de guerre avant l'échéance prévue. Le gouvernement français a payé les 225 millions de dollars qu'il a contracté durant la seconde guerre mondiale, et près de 84 millions de dollars qui étaient remboursables en 1971.

Une guerre entre la Chine et l'Inde?

NOUVELLE-DELHI — Le gouvernement indien a annoncé que les troupes chinoises qui ont encerclé le poste de Ladkar dans le nord du pays ont été considérablement renforcées.

La Nouvelle-Delhi signale qu'elle a décidé de faire parvenir immédiatement des renforts à tous les postes militaires de cette région pour faire face à une attaque éventuelle.

Pour sa part, le gouvernement communiste chinois n'a pas encore répondu à la note indienne qui demande l'évacuation de tous les soldats de son territoire. La radio de Pékin a seulement signalé que ces territoires lui appartiennent.

Pressions sur le clergé polonais

VARSOVIE — Depuis quelque temps, les membres du clergé polonais reçoivent fréquemment la visite de fonctionnaires, qui viennent sous le prétexte d'encaisser les impôts arriérés.

Mais ces fonctionnaires insistent particulièrement sur le fait que les prêtres seraient exempts de soucis financiers s'ils donnaient leur adhésion à "Caritas", organisation favorisée par le parti communiste, mais non reconnue par la hiérarchie.

En même temps, ces fonctionnaires ne manquent jamais d'affirmer que les difficultés financières des membres du clergé résultent de l'attitude du cardinal Wyszinski, qui attaque le parti et le gouvernement, mais ne se préoccupe pas de son clergé.

L'organisation faitière des catholiques américains

ROME — L'organisation faitière des catholiques américains, "NCWC", connue également en tant qu'agence d'information, a décidé la création à Rome d'un Bureau conciliaire permanent. Cette institution, dont l'activité débutera dès avant le Concile, aura pour tâche d'aporter son concours aux membres de l'épiscopat des Etats-Unis présents à Rome et sera, en quelque sorte, une filiale romaine de l'organisation de l'épiscopat américain.

Les réserves de blé à leur plus bas niveau depuis 1958

OTTAWA — Les quatre pays qui exportent le plus de blé, les Etats-Unis, le Canada, l'Argentine et l'Australie, ont réduit leurs réserves de blé au plus bas niveau atteint depuis 1958. C'est ce que rapporte un communiqué émis par le Bureau fédéral de la Statistique.

Au 1er juin, les réserves de blé de ces pays, en vue de repondre aux demandes de l'exportation, de même que que les surplus des récoltes des années précédentes s'élevaient à 1,862,000,000 de boisseaux.

Ce total représente une baisse de 19 pour cent par rapport aux 2,252,600,000 boisseaux disponibles l'année dernière. Certains rapports indiquent que le record de tous les temps de 1,500,000,000 de boisseaux exportés en 1960-61 sera dépassé.

Les causes

Cette baisse des réserves reflète de moins bonnes récoltes dans l'ouest de l'Europe et dans l'Afrique du Nord, aussi bien que des importations massives de la part de l'Asie. Durant les 10 premiers mois de la récolte de 1961-62, les exportations mondiales de blé ont atteint un volume record.

Chacun des quatre pays nommés plus haut peut prétendre à sa part dans l'augmentation des exportations durant la période mai à août des récoltes de cette année. Pendant ce laps de temps, les exportations de blé et de farine ont atteint un volume élevé de 1,180,000,000 boisseaux, soit 11 pour cent de plus que durant la même période de l'année dernière.

A l'heure actuelle, les réserves disponibles se détaillent comme suit en millions de boisseaux: Etats-Unis, 1,339.1; Canada, 328.4; Argentine, 15 et l'Australie, 83.5.

Algérie "cubaine"?

PARIS — Dans les chancelleries occidentales, on se montre inquiet de l'avenir de l'Algérie. Certains journaux de New York font un parallèle entre les exécutions sommaires effectuées à Oran et ceux du début du règne de M. Castro à Cuba. En France, on estime que les pourparlers de Rabat rappellent un dialogue de sourds où chacun des interlocuteurs est resté sur ces positions.



M. Hervé Dansereau

A cause de son départ pour l'Amérique du Sud, M. Georges Martine, propagandiste pour **La Liberté et le Patriote**, sera remplacé par M. Hervé Dansereau.

M. Dansereau, fils de M. et Mme Louis Dansereau, de Letellier, fit ses études primaires à l'école Inverness de Letellier. Il fit ensuite son cours classique au Collège de St-Boniface où il se distingua dans de nombreuses activités: Congrégation Mariale, J.E.C., et surtout hockey où il était capitaine de l'équipe étoile qui gagna le championnat de l'Université de Manitoba cette année. Il fut durant quatre ans président diocésain de la J.E.C.

M. Dansereau, nouveau propagandiste pour **La Liberté et le Patriote**, entrera au Grand Séminaire de St-Boniface en septembre prochain.

600 réseaux de téléphone dans le satellite Telstar

WASHINGTON — Voici quelques détails sur "Telstar", le nouveau satellite américain qui assure les échanges télévisés entre l'ancien et le nouveau monde: c'est une sphère de 170 livres, d'un diamètre de 34½ pouces, renfermant 15,000 pièces différentes et possédant 72 facettes sur sa surface extérieure. Elle est faite de magnésium et d'aluminium.

Expériences prévues: internationales, impliquant la station d'Andover, dans le Maine, et des stations en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Italie et au Brésil.

Le Pape exhorte les religieuses à la prière et à l'apostolat

ROME — "Répondez toujours mieux à votre haute vocation par la prière, l'exemple et l'apostolat, surtout en préparation du Concile". Telle est l'exhortation que le Pape adresse aux religieuses dans une lettre publiée samedi dernier qui contient aussi toute une série de recommandations touchant la pratique de la vie religieuse.

"La vie de prière, dit notamment le Saint-Père, n'est pas une répétition mécanique de formules, mais le moyen irremplaçable qui permet d'entrer en intimité avec le Seigneur. La prière doit s'alimenter aux sources de la sainte Ecriture, surtout du Nouveau Testament, de la liturgie et de l'enseignement de l'Eglise dans toute sa plenitude. C'est seulement ainsi que les religieuses seront toujours prêtes à tout: à la gloire et à l'ignominie, à la santé et à la maladie, à poursuivre leur tâche et à mourir". Il est à rappeler à tous que la pauvreté n'est pas mesquinerie, ni avarice. Elle fait penser plus sérieusement à la sentence divine: "A quoi sert-il à l'homme de gagner le monde entier, s'il perd son âme?".

Epines et roses

"Les tentations ne manquent pas sur ce point, poursuit la lettre, telles que celles de la recherche des petites commodités, la satisfaction dans la nourriture ou dans l'usage des biens. La pauvreté a ses épines qu'il faut aimer pour qu'elles deviennent des roses du ciel. Parfois le besoin de travaux de modernisation légitimes pourrait déborder dans l'ostentation de constructions et d'aménagements qui, dans certains cas, ont suscité des commentaires peu favorables, bien que ces nouveautés ne fussent pas apportées aux modestes logements des religieuses. Vous comprendrez que nous ne voulons pas dire que ce qui est indispensable à la santé physique et à la récréation sage et opportune est en contraste avec la pauvreté. Mais nous espérons que l'oeil du Divin Maître ne sera jamais attristé par une recherche qui pourrait influer aussi de façon négative sur la vie intérieure des personnes consacrées à Dieu lorsqu'elles vivent dans des milieux dépourvus de l'atmosphère d'austérité. Que la pauvreté soit en honneur parmi vous."

Modestie et pudeur

Traitant de la chasteté le Pape dit aux religieuses: "Montrez par l'exemple que votre coeur ne s'est pas enfermé dans un égoisme stérile mais qu'il a choisi la condition indispensable pour s'ouvrir aux nécessités du prochain. Cultivez pour cela les règles des bonnes manières, cultivez-les et appliquez-les, sans prêter l'oreille à ceux qui voudraient introduire dans votre vie un comportement moins conforme à la réserve. Dans les oeuvres de l'apostolat repoussez la théorie de ceux qui voudraient que l'on ne parle plus, ou que l'on parle peu de modestie et de pudeur, pour introduire dans les méthodes d'éducation des critères et des orientations en opposition avec l'enseignement des Livres saints et de la tradition catholique. Si le matérialisme menace d'une part et si d'autre part l'hédonisme et la corruption tentent de faire sauter toutes les digues, notre esprit se rassure en contemplant les cohortes angéliques qui ont offert leur charité au Seigneur et qui par la prière et le sacrifice obtiennent les prodiges de la divine miséricorde sur les errants et le pardon pour les pécheurs des hommes et des peuples".

Rappelant le devoir de l'obéissance, le Pape souligne que si l'enseignement de l'Eglise est clair pour ce qui est des droits inaliénables de la personne humaine, il n'est pas moins vrai que "lorsqu'on passe du respect de la personne humaine, à l'exaltation de la personnalité et à l'affirmation du personnalisme, les dangers, dit-il, deviennent graves".

Présence universelle

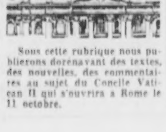
Jean XXIII insite ensuite pour que les religieuses ne restent indifférentes à aucun deuil, à aucune calamité, pas plus qu'à aucune découverte scientifique ni à aucune réunion sociale ou politique. "Que l'Eglise militante, dit-il, vous sente présentes partout où le bien des âmes, ainsi que le progrès humain véritable et la paix universelle exigent votre apport spirituel".

"D'autres exigences se manifestent enfin, ajoute le Saint-Père, dans les nouveaux pays qui sont entrés dans la communauté des nations libres. Sans diminuer votre affection pour votre patrie, considérez que le monde entier, plus que par le passé est devenu la patrie commune. De nombreuses religieuses ont déjà répondu à cet appel. Le champ est immense. Il est inutile de se plaindre de ce que les fils de ce monde arrivent avant les apôtres du Christ. Cela ne servirait à rien. Il faut agir, prévenir. Les religieuses des ordres contemplatifs ne sont pas exclues de cette tâche.

"Dans certaines régions d'Afrique et de l'Extrême-Orient les populations sont attirées le plus par la vie contemplative qui est particulière au développement de leur civilisation. Certaines classes sociales plus cultivées se plaignent presque de ce que la vie dynamique des missionnaires puisse avoir une moindre influence sur la façon de concevoir la religion et d'adhérer au christianisme."

En terminant, le Pape engage les supérieures générales à participer aux rencontres nationales et internationales pour mieux s'adapter aux temps présents et mettre en commun leurs expériences.

Concile du Vatican II



Sous cette rubrique nous publierons dorénavant des textes, des nouvelles, des commentaires au sujet du Concile Vatican II qui s'ouvrira à Rome le 11 octobre.

Cinquantenaire de l'ACFC

"MES SOUVENIRS"

(On reprendra cette série d'articles le 3 août)

par Raymond Denis

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Pensée de la semaine

La paresse avance si lentement que bientôt la pauvreté l'atteint.
Franklin.

Dames de Ste-Anne

A la réunion de dimanche dernier on a donné le rapport de la Course aux Sous (Kopper Karnival), qui a rapporté la jolie somme de $1,400. Félicitations aux organisatrices!

Avis important à toutes les Dames de Ste-Anne. Vous êtes invitées à vous rendre à l'église, après la messe de 9 h. a.m., le dimanche 5 août pour la prise d'une photo qui paraîtra dans le programme-souvenir de l'ouverture de la nouvelle école. Les officiers aimeraient avoir le groupe au grand complet, alors chaque dame devrait se faire un devoir d'être présente. Cet avis est le seul que vous recevrez puisque le journal ne sera pas publié la semaine prochaine.

La Caisse Populaire

A l'assemblée régulière des directeurs, tenue le lundi soir, il a été révélé que depuis sa fondation, la Caisse a prêté plus de $45,000 à ses membres, paroissiens du Sacré-Coeur. Ces prêts ont pu être consentis grâce aux épargnes des membres-déposants. A la Caisse, votre argent est en sûreté; il vous rapporte un meilleur intérêt qu'ailleurs, et, au besoin, la Caisse vous rendra service.

La nouvelle école

Cette semaine marque une étape importante. On a commencé à transporter les pupitres de la vieille école dans la nouvelle. Dans un sens, c'est triste! Si nous avions des pupitres neuf à mettre dans les classes nouvelles, n'est-ce pas que ce serait l'idéal?

Décès

Le lundi 9 juillet, à l'hôpital général de St-Boniface est décédée à l'âge de 81 ans Mme Hélène Hermary, épouse de M. Gervais Hermary, de 524, rue Spence, Winnipeg.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 13 juillet en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. Le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, officiait. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

Née en France, Mme Hermary vint au Canada en 1905 et demeura dans la région de Woodridge pendant 30 ans, avant de s'établir à Winnipeg. Mme Hermary était membre des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Albert, de Winnipeg; trois filles, Mme H. Thompson, de Winnipeg, Mmes L. Fuglestad et M. Gordon, d'Edmonton, Alta; ses frères, en France; neuf petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

O. ZECOUTES.

Prêter le serment

OTTAWA — Le chef national du Crédit Social a été assermenté comme membre du Parlement. M. Thompson est le premier créditiste hors du Québec à prêter le serment. Après la cérémonie, il a quitté la capitale avec le chef adjoint, M. Caouette.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur Raymond DUROCHER O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8442; Administration: SP 4-2414

ABONNEMENTS — 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi, $10.00 (Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P. adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE 619 avenue McDermot. Winnipeg 2. Man

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministre des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Au poste CBWFT

SAMEDI 21 JUILLET
5.00—Caravane
6.00—Champion
6.30—Des pays et des hommes
7.00—Nouvelles
7.15—Cette semaine
7.30—Shirley Temple
8.30—Billet de faveur: "Paula"
10.00—Cinépolicier
10.30—Cinéma: "Un jour pas comme les autres"

DIMANCHE 22 JUILLET
4.00—Sports d'été
5.00—Festival de Dawson City
5.30—A vous . . . Paris
6.00—Les travaux et les jours
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'homme invisible
7.30—CF-RCK
8.00—Variétés Côtes-d'Azur
8.30—Concert
9.30—Actualités politiques
10.00—Documents
11.00—Cinéma: "Opération Ramrod"

LUNDI 23 JUILLET
5.30—Grangallo et Petitro
6.00—Guillaume Tell
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Sur le vif
7.30—Casse-tête
8.00—L'été des Bozos
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Votre courrier
10.00—Tribune libre
10.30—Cinéma: "Folies Bergères"

MARDI 24 JUILLET
5.30—Le moulin aux images
6.00—Sir Lancelot
6.30—Le trésor des treize maisons
7.00—Nouvelles
7.15—Sur le vif (ONF)
7.30—Carrefour
8.00—Georges Guétary
8.30—Tic Taquin
9.00—Un, deux, trois . . . rideau
9.30—Qu'il fait bon vivre
10.00—Les artisans de notre histoire
10.30—Cinéma: "Les héros sont fatigués"

MERCREDI 25 JUILLET
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Défi au danger
6.30—Entre deux eaux
7.00—Nouvelles
7.15—Promenoir des poètes
7.30—Tête-à-tête
8.00—Long métrage: "Cour Martiale"
9.30—Dans les rues de Québec
10.00—Absolvo Te
10.30—Cinéma: "Assassin du Vizir"

JEUDI 26 JUILLET
5.30—Kermesse
6.00—Sang et or
6.30—Airs de Paris
7.00—Nouvelles
7.15—Carrefour
8.00—Les grands de la chanson
8.30—Clé de sol
9.00—Votre courrier
9.30—En scène
10.00—Machins et Machines
10.30—Ciné-Club: "Les Sept Samourai"

VENDREDI 27 JUILLET
5.30—Professeur Calculus
6.00—Ivanhoé
6.30—Au pays de Neuve-France
7.00—Nouvelles
7.15—Promenoir des poètes
7.30—Visite à nos cousins
8.00—Dans tous les Cantons
8.30—Cinéma International: "La Fièvre monte à El Pao"
10.00—Sérénade estivale
10.30—Cinéma: "Le Tyran"

SAMEDI 28 JUILLET
5.00—Caravane
6.00—Champion
6.30—Des pays et des hommes
7.00—Nouvelles
7.15—Cette semaine
7.30—Shirley Temple
8.30—Billet de faveur: "U.B. 55 Corsaire de l'Océan"
10.00—Cinépolicier
10.30—Cinéma: "Les Amours de Carmen"

DIMANCHE 29 JUILLET
4.00—Sports d'été
5.00—Vacances d'une caméra
5.30—A vous . . . Paris
6.00—Les travaux et les jours
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'homme invisible
7.30—CF-RCK
8.00—Variétés Côtes-d'Azur
8.30—Concert
9.30—Actualités politiques
10.00—Documents
11.00—Cinéma: "La Passe du Diable"

LUNDI 30 JUILLET
5.30—Grangallo et Petitro
6.00—Guillaume Tell
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Exploits sportifs
7.30—Casse-tête
8.00—L'été des Bozos
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La toile d'araignée
9.30—Rendez-vous avec Michelle
10.00—Machins et Machines
10.30—Cinéma: "Les Louves"

MARDI 31 JUILLET
5.30—Le moulin aux images
6.00—Sir Lancelot
6.30—Le trésor des treize maisons
7.00—Nouvelles
7.15—Vous êtes reporter
7.30—Carrefour
8.00—Georges Guétary
8.30—Tic-Ttaquin
9.00—Un, deux, trois . . . rideau
9.30—Qu'il fait bon vivre
10.00—Caméra '62
10.30—Cinéma: "La Sorcière"

MERCREDI 1er AOUT
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Défi au danger
6.30—Entre deux eaux
7.00—Nouvelles
7.15—Promenoir des poètes
7.30—Tête-à-tête
8.00—Long métrage: "Les diables de l'Oklahoma"
9.30—Dans les rues de Québec
10.00—Absolvo Te
10.30—Cinéma: "La bataille du Rio de la Plata"

JEUDI 2 AOUT
5.30—Film
6.00—Sang et or
6.30—Airs de Paris
7.00—Nouvelles
7.15—Vous êtes reporter
7.30—Carrefour
8.00—Les grands de la chanson
8.30—Clé de sol
9.00—Votre courrier
9.30—En scène
10.00—Conférence de Presse
10.30—Ciné-Club: "Cléo de 5 à 7"

VENDREDI 3 AOUT
5.30—Film
6.30—Au pays de Neuve-France
7.00—Nouvelles
7.15—Comment dites-vous?
7.30—Féminin pluriel
8.00—Dans tous les Cantons
8.30—Cinéma International: "Par-dessus le mur"
10.00—Sérénade estivale
10.30—Cinéma: "Chiens perdus sans collier"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Concert

A l'émission "Concert, le dimanche 29 juillet, à 8 h. 30 p.m., l'invité sera Maria Varro, pianiste. L'orchestre sera dirigé par Laszlo Gati. Les pièces de musique que vous entendrez seront "Ouverture pour une première théâtrale" de Robert Turner, "Totentanz" de Frank Liszt, et "Variations sur une chanson populaire hongroise".

La toile d'araignée

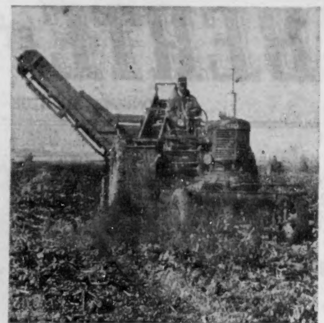
Durant la dernière saison, les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada pouvaient voir "Leclerc Enquête", le lundi soir à 9 h. La disparition de cette excellente série policière ne les privera pas cependant d'émotions fortes et de suspenses.

En effet, tous les lundi soir à la même heure, on pourra voir désormais les émissions d'une série américaine intitulée "La toile d'araignée". Cette terrible toile d'araignée, c'est celle qui se referme impitoyablement sur le criminel qui croyait avoir échappé pour toujours aux recherches de la police, celle qui étouffe à jamais cet homme, coupable du meurtre du seul homme qui pouvait sauver la vie, ou encore celle qui s'abat au moment le plus imprévisible sur cet assassin brutal qui a réussi à enlever une jeune fille sous les yeux d'un cordon de policiers réduits à l'impuissance . . . comme on le verra au cours de l'été aux émissions de la série "La toile d'araignée".

Variétés Côte-d'Azur

Même si vous êtes à des milliers de milles de cet endroit de rêve, vous pouvez quand même être à ce rendez-vous des grandes vedettes. Il vous suffit d'ouvrir votre téléviseur à l'enseigne de CBWFT, chaque dimanche soir à 8 h. "Variétés Côte-d'Azur" vous transportera alors pour une demi-heure vers le chaud soleil, les belles plages et les artistes de réputation internationale.

Ainsi le dimanche 29 juillet, vous rencontrerez notamment Félix Marten, qui, après avoir tourné un film sur la Côte d'Azur, prend quelques heures de détente dans la Villa Delache, où se trouvent aussi quelques chanteurs. Après vous avoir présenté ses invités, Félix Marten dira quelques monologues et interprétera quelques chansons.



L'ARRACHAGE — L'outillage est la clé du succès de la culture de la betterave à sucre dans le sud de l'Alberta. Les machines dont voici un exemple ont remplacé la récolte à la main de cette culture rémunératrice.

La région de la rivière Bow tente de cultiver la betterave

Premier essai en terrain irrigué

On vient d'ajouter la betterave à sucre à la liste des cultures de la région desservie par l'entreprise d'irrigation de la rivière Bow, sous l'Administration du rétablissement agricole des Prairies dans le sud de l'Alberta.

L'initiative est due à la Canadian Sugar Factories Limited, qui a accordé des contrats pour la production de 300 acres de betteraves.

Ordinairement il est peu pratique de transporter des betteraves à sucre sur une distance dépassant 20 milles. Mais M. Mark Mann, de l'Administration, affirme que beaucoup de cultivateurs de l'entreprise de la rivière Bow sont prêts à transporter les betteraves à Taber, distance de 35 milles, pour obtenir les contrats et commencer la culture rémunératrice de la betterave à sucre.

Les cultures actuelles de la région comprennent les pommes de terre, les céréales et le foin. Les pommes de terre sont de première importance et l'entreprise de la rivière Bow vient au second rang parmi les régions productrices de pommes de terre au Canada. La région compte en outre des élevages de bovins, de moutons et de porcs.

En plus de la distance, les cultivateurs de la rivière Bow doivent envisager d'autres problèmes dans leur nouvelle entreprise, surtout la première année.

Il n'est généralement pas rentable de cultiver moins de 50 acres de betteraves à sucre à cause du prix de l'outillage d'ensemencement et de récolte, explique M. Mann. Avec le bref délai accordé, il est peu probable que les cultivateurs puissent cette année consacrer plus de 20 à 25 acres à cette culture.

Les cultivateurs devront s'entendre pour utiliser l'outillage en commun afin que l'entreprise soit rentable.

Les producteurs expérimentés obtiennent 14 tonnes de betteraves à l'acre, mais les cultivateurs de la région Bow n'en produiront que 12 tonnes à l'acre la première année, ajoute M. Mann.

Le début de l'entreprise d'irrigation remonte à 1951 alors que le gouvernement fédéral l'a achetée de la Canada Land and Irrigation Company, société britannique qui avait effectué des travaux considérables pour irriguer la région. Lorsque le Canada a pris l'entreprise en main, les cultivateurs originaires des régions agricoles à terre pauvre, de la Saskatchewan en particulier, y ont été installés en vertu du programme d'établissement lié à la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies.

Le monde du sport

Le cas d'un gagnant dont on parle moins que de son plus proche rival...

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Le coureur Bruce Tulloh, qui va pieds nus, a bien raison d'être mécontent des agences de presse. Mais il s'en fiche probablement, en bon botaniste qu'il est, et il préfère sans doute consacrer ses loisirs à étudier les plantes qu'à scruter les attitudes surprenantes des hommes, surtout de cette catégorie d'êtres humains qu'on désigne sous le vocable de "rédacteurs sportifs". Vous vous demandez qui est ce Tulloh? C'est celui qui a vaincu Bruce Kidd par une seconde lors des concours de piste et pelouse tenus en Angleterre dernièrement. Le lendemain de cette victoire spectaculaire, les journaux se sont vite empressés de reproduire les commentaires des rédacteurs sportifs anglais. On a bien mentionné le nom de Tulloh, c'eut été difficile de ne pas le faire puisque c'est lui qui a gagné, mais les louanges et les commentaires les plus impressionnants sont allés à Kidd. Notre jeune compatriote, qui n'a que 18 ans, a été comparé à Emil Zatopek, ce qui est un honneur assez recherché dans le domaine de la course!

Kidd est donc revenu à Toronto se préparer à remporter d'autres honneurs. Il a gagné quelques-unes des meilleures courses d'Amérique du Nord et il lui manquait l'occasion de participer à une épreuve internationale. Il a maintenant cette chance et on comprend qu'il en profite. Les journaux n'hésitent pas à dire qu'il sera l'athlète à surveiller lors des prochains jeux olympiques ce qui veut dire que le Canada avec Jerome et Kidd sera bien représenté dans le monde de la course à pied. On affirme que nos nageurs et nageuses sont meilleurs que jamais, que nos gymnastes s'améliorent continuellement. Les Jeux de l'Empire permettront sans doute à de nouvelles étoiles de se tailler une place au firmament sportif. L'élan est maintenant donné: les jeux de piste et de pelouse intéressent les jeunes Canadiens. Il ne manque plus au Conseil des Sports qu'un peu d'argent pour engager 50 bons instructeurs et le Canada fera excellente figure aux Jeux Olympiques.

Bon début?

Les joueurs de football des Blue Bombers se sont disputés une joute amicale jeudi qui aura permis à l'instructeur Bud Grant d'éliminer quelques joueurs avant la rencontre de lundi soir contre les Rough Riders d'Ottawa. Les Blue Bombers seront favorisés pour remporter cette joute pour la bonne raison que les Rough Riders qui devaient faire belle figure la saison dernière, après avoir remporté la coupe Grey, n'ont pu se rendre aux séries finales pour la coupe. Mais il ne faudrait pas mésestimer cette troupe qui compte dans ses rangs des joueurs comme Angello Mosca, Tom Jones, Gilles Archambault et quelques nouvelles figures venues des Etats-Unis. Ces joueurs savent qu'ils ont un gros obstacle à franchir; ils ne mésestiment pas leurs adversaires et ils savent, de plus, que les experts leur décernent déjà la dernière place dans le Big Four! Il n'y a rien de meilleur pour stimuler une équipe et c'est ce que les dirigeants des Riders semblent apprécier le plus: "Dès qu'on nous désigne pour remporter le championnat, nous manquons notre coup chaque fois", de dire l'instructeur Frank Clair.

Les maillots Bleus de Winnipeg seront encore choisis unanimement par les connaisseurs pour remporter le championnat de leur ligue. Ils doivent, cette saison, faire oublier la série d'échecs subis par les clubs de l'Ouest lors des joutes entre les deux ligues. On sait que même si l'Est a perdu la coupe Grey, ses équipes l'ont emporté haut la main sur les équipes de l'Ouest durant la saison régulière. Il est peut-être bon de gagner la coupe, mais une série de joutes prouvent, à notre avis, la véritable supériorité! L'Ouest a une meilleure défensive que l'Est, affirme-t-on, mais on n'en a certainement pas eu la preuve l'an dernier. La joute hors concours de lundi prochain ne prouvera peut-être pas grand-chose, mais les Blue Bombers feraient un pas dans la bonne direction s'ils parvenaient à triompher des visiteurs de la capitale fédérale. Un petit effort des "bleus" de Winnipeg serait bien vu des partisans de l'équipe. Mais on doit toujours compter sur la fougue des "rouges" d'Ottawa. La saison s'annonce bien, comme on voit . . .

Jusques à quand . . .

Il se trouve encore des montreurs d'hommes pour exploiter une vedette du calibre de Ray Robinson. Celui qui fut sans doute le plus grand pugiliste de tous les temps se fait maintenant battre par des boxeurs qui pourraient à peine lui servir de partenaires d'entraînement, s'il était seulement l'ombre de ce qu'il a déjà été. Mais Sugar Ray, l'homme qui affirmait qu'il gardait son argent afin de ne pas être obligé de se battre jusqu'à la folie, continue quand même à boxer. Il affirme qu'il a de l'argent, mais on sait maintenant qu'il ne lui reste probablement plus rien. Où donc est cet empire financier que cet homme intelligent avait édifié? On l'ignore, mais ce qu'on sait c'est qu'un homme intelligent ne risque pas des blessures sérieuses pour courir après quelques milliers de dollars. Robinson reçoit aujourd'hui des bourses qui correspondent à peu près au dixième de ce qu'il recevait au temps de sa gloire. Mais on sait aussi que les vrais coupables ne sont pas ceux qu'on croit.

Les coupables de la dégradation de Robinson sont à Washington, dans le bureau du Trésor. Sugar Ray a été ruiné par le percepteur d'impôts et il risque maintenant sa vie dans l'arène pour payer ses dettes envers l'état. Sugar Ray doit beaucoup à l'état! N'a-t-il pas été élevé dans la misère parce que sa peau n'était pas blanche? Ne lui a-t-on pas bouché toutes les issues pour soudainement utiliser ses services à fond quand on a vu qu'il était rentable? Ce Noir qui vivait comme un Prince, il fallait l'envoyer en Europe détruire la vieille légende des nègres pauvres et méprisés des Etats-Unis. Sugar Ray a joué son rôle. Il a été reçu par le président de la France; on l'a applaudi en Allemagne au moment où le prestige des Etats-Unis était à la baisse. La foule l'a acclamé en Italie, en Belgique, partout. Sugar Ray montait dans l'arène aussi souvent qu'on le lui demandait. Mais aujourd'hui il est fini. On ne peut plus le "vendre" ni s'en servir comme ambassadeur. Alors on saisit ses biens, et on ne s'inquiète pas de savoir si Sugar Ray risque sa vie pour "payer l'Etat". A quoi peut-il servir maintenant, je vous le demande?

"Va donc défroster le fridge"

Les Associations nationales des minorités de l'Ouest se penchent avec raison sur l'école comme l'instrument de la survivance. Il en était ainsi à Prince-Albert lors des fêtes de l'ACFC comme il en fut à La Broquerie récemment à l'occasion du congrès régional de l'AECFM. D'ailleurs dans les deux cas, l'Association nationale, qu'il porte ou qu'il ne porte pas dans son titre le mot "éducation", se consacre depuis toujours en premier lieu à défendre ou à acquérir des droits scolaires. Pour les petites communautés au sein des grandes, comme pour la société elle-même le moyen par excellence, pour léguer la culture historique et particulière d'une génération à l'autre, c'est l'école.

Cependant, tout pédagogue reconnait qu'il travaille à peu près sans résultat si l'élève n'apporte pas à l'école un commencement d'éducation formelle, des habitudes de travail et d'application jointes à un esprit de collaboration. Les vieux curés ont constaté ce fait depuis longtemps dans les grandes villes de l'Ouest canadien au sujet de la formation chrétienne des jeunes; il y a continuité entre l'éducation familiale et scolaire. L'école peut parfaire un travail bien commencé, l'école arrive à peine à y suppléer.

C'est dire qu'au point de vue de la formation française et catholique, les deux mois de vacances scolaires font retomber sur les parents une responsabilité qu'ils peuvent partager jusqu'à un certain point, pendant l'année, avec des instituteurs. Ce sont des vacances pour les enfants, mais pour leurs parents, c'est un temps d'effort redoublé.

Pour ce qui est de la formation religieuse des jeunes, on apprend bien vite que les habitudes prises pendant l'année scolaire résistent mal à l'ambiance particulière à l'été. Il faut de la fermeté et du doigté pour maintenir chez les enfants la fréquentation des sacrements, la fidélité à la prière, et pour les moins jeunes, la modestie et la mesure dans le choix du vêtement et des amusements.

Mais la surveillance discrète et sympathique des activités religieuses et morales de la jeunesse ne suffit pas dans un foyer vraiment canadien-français, surtout là où une plus grande liberté dans les déplacements, le choix d'un site pour le camping, les visites à distance multiplient les occasions d'association avec des personnes d'autres langues. Qu'au moins à la maison, le mot d'ordre soit de profiter d'une vie familiale plus intense pour conserver et même améliorer son français. Les expériences nouvelles demandent un vocabulaire plus riche et plus précis: que l'anglicisme facile soit banni du foyer, moyennant un dictionnaire, au besoin bilingue, à la portée de tous. C'est un jeu très amusant et profitable d'ailleurs que de se mettre ensemble à la recherche du mot juste, quand un jeune demande "Maman, comment dit-on washer en anglais?". Ou bien, comme l'avoue ce champion de la survivance, "Ma soeur, au cours de notre conversation, a dit à sa fille: 'Va donc défroster le fridge'. Nous avons trouvé les mots justes".

Habituellement pendant l'été, surtout dans l'Ouest canadien, la famille profite autant que possible du beau temps et s'éparpille au dehors. Cependant, les jours de pluie ne manqueront pas et l'on peut réserver en outre une période de détente commune avant le coucher, soit pour la prière, soit pour permettre les conversations qui font tant plaisir à ceux qui s'aiment. Période à encourager et à prolonger en faisant parler les enfants et en apportant au besoin un supplément à leur vocabulaire. C'est par la parole et une communication facile avec les adultes que l'enfant apprend à exercer non seulement sa langue, mais aussi son imagination, sa mémoire, son sens de la structure des phrases et enfin sa facilité de raisonnement. On combat de cette façon aussi la passivité que le monde moderne tend à imposer à tous et on encourage cette puissance de réaction dont les membres d'un groupe minoritaire ont besoin plus que d'autres.

Quel beau rêve pour les instituteurs et les visiteurs d'écoles que ces enfants qui reviendraient en classe au mois de septembre sans avoir trop perdu de l'élan de l'année scolaire précédente. Encore plus beau si on pouvait remarquer un vocabulaire enrichi et souple, des phrases bien structurées et un goût plus prononcé pour la langue et les manières d'agir "de nos pères".

Billet du vendredi

Pascal mourut il y a trois cents ans

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Pascal mourut en 1662, il y a trois cents ans. Quelles recherches entrainera cet anniversaire, qui aideront à fixer davantage la physionomie de l'homme? S'il fut l'une des lumières de l'humanité, sa vie n'en est pas moins remplie d'ombres, que les curieux et les savants n'arrivèrent pas à dissiper. Il fut parmi les plus sages et il mourut jeune, à moins de quarante ans. Il fut parmi les plus doctes, et il ne dut sa formation première qu'à un maitre, son propre père, Etienne Pascal. On a dit de lui, comme de Bossuet, qu'il était l'un des plus grands poètes français du XVIIe siècle, et c'est vrai, bien qu'il n'écrivit qu'en prose — comme aussi l'aigle de Meaux.

Il ne se maria point, et pourtant il laissa le **Discours sur les passions de l'amour,** qui serait ce qu'il y a de plus profond sur le sujet, ou à peu près. Il n'écrivit presque pas, et il laissa la réputation d'un des grands écrivains de la langue française, au point que Voltaire disait que la prose française date de lui. Il mourut avec la réputation d'un saint laique, ce qui n'empêche qu'une période assez longue de sa jeunesse fut dissolue, mais cela se vit avant lui, aussi après. Il aura été une énigme, il fut rempli de contradictions, il n'en fut pas moins le génie fait homme.

* * *

Pascal fut surtout un mathématicien, mais il n'est pas moins célèbre comme écrivain. Sous cet angle, son mérite est d'autant plus grand qu'il produisit peu. Au vrai, il ne songeait guère à écrire. Le connaissant et devinant en lui un polémiste, les Jansénistes, dont il était, l'engagèrent à s'attaquer aux Jésuites, qu'ils détestaient. Ce fut là le point de départ des **Provinciales,** ou plutôt des **Petites Lettres à un Provincial.** "Pur chef-d'oeuvre de dialectique serrée et captieuse, écrit Emile Faguet, d'ironie savante, de verve comique, même de pittoresque dramatique, d'éloquence enflammée et puissante et de naive mauvaise foi". L'oeuvre est de 1656, et Voltaire fait partir de cette date la naissance de la prose française. Ce qui n'est pas sans injustice, note encore Faguet, à l'endroit de Balzac et de Descartes, de Malherbe, de Montaigne, mais n'est pas non plus dépourvu de vérité.

Malade d'avoir trop travaillé, Pascal dut mettre la pédale douce, sur l'avis des médecins. Et ce fut la période légère de sa courte existence. Il fréquenta des libertins, dont l'étonnant chevalier de Méré, et l'on se demande s'il ne fut père d'un fils en 1653. S'il n'y a rien de prouvé à ce sujet, il est des présomptions qui portent à réfléchir. En tout cas, une porte est ici ouverte, que les chercheurs n'auraient pas encore fermée. Chose certaine, c'est de la même époque que date le **Discours sur les passions de l'amour.** On doit aussi à Pascal ses **Pensées.** Ce sont les fragments d'une oeuvre en préparation, soit une apologie de la religion chrétienne selon Port-Royal, mais d'une telle qualité qu'on côtoie à chaque ligne le chef-d'oeuvre.

* * *

Sous l'angle scientifique, les réussites de Pascal ne sont pas moins spectaculaires. A douze ans, il découvre pour son compte les trente-deux propositions du premier livre d'Euclide, et il écrit à seize ans son Traité des sections coniques. Il détermine le poids de l'air, invente la presse hydrostatique et la machine à calculer, fonde la physique expérimentale, imagine le calcul des probabilités. Dans l'ordre des choses secondaires, et comme en s'amusant, il conçoit les stations météorologiques, l'omnibus, le bracelet-montre. Il est le père lointain de mille et une inventions d'aujourd'hui, y compris de la plupart des machines de nos bureaux, le téléphone automatique, le taximètre.

Les ouvrages sont innombrables, qui essayent de saisir, de montrer, d'expliquer Pascal, mais il y a toujours, après trois siècles, à glaner autour de lui. Blaise Pascal naquit en 1623 à Clermont-Ferrand, dans une famille d'hommes de loi qu'il n'eut jamais l'intention de suivre ou d'imiter. Il ne fréquente aucun collège, son père se chargeant de son instruction et de sa formation, et il acquiert tout de suite la réputation d'un enfant prodige. Ce qui était plus vrai pour lui que pour beaucoup d'autres. Il grandit et monte en flèche, mais l'intensité de son effort est telle que sa santé ne résiste pas. Il essaye de faire machine arrière, mais il ne retrouvera jamais le juste équilibre, entre la vie du corps et celle de l'âme, qui lui eût permis d'accomplir son destin. Il meurt quelques années plus tard, à trente-neuf ans.

L'ILLETTRE.

Cinquantenaire de l'A.C.F.C.

A Messieurs les curés,
Aux Cercles paroissiaux
de l'A.C.F.C.

Les fêtes du cinquantenaire de l'A.C.F.C. sont déjà choses du passé. A date nous n'avons entendu aucune note discordante. Les visiteurs ont été enchantés du congrès. Les congressistes semblent TOUS en être satisfaits. Espérons maintenant que les échos et les répercussions bienfaisantes se feront sentir jusque dans le Cercle paroissial le plus petit, jusque dans la paroisse la plus reculée.

S'il y a eu quelques accrocs, quelques manques et il y en eut, — nous le savons bien, il y en a toujours: ça donne du piquant, par contraste, aux autres parties réussies —, c'est un fait que les points faibles n'ont pas amoindri l'impressionnant succès d'ensemble.

Je tiens donc personnellement et au nom du Conseil d'administration de l'A.C.F.C. (l'ancien et le nouvel Exécutif) et au nom des organisateurs des fêtes du cinquantenaire de l'A.C.F.C. à dire un franc MERCI à toutes les personnes qui ont concouru de près ou de loin, à cette réussite: le président et les différents comités qui ont organisé les joyeuses manifestations de Duck Lake; le président et ses dévoués aides-de-camp qui ont alerté Prince-Albert, trois jours durant, aux sessions sérieuses d'études, de réflexions, de résolutions, alliées à la belle gaieté des 300 délégués canadiens-français des quatre coins de la province.

Nos visiteurs également, ecclésiastiques ou civils, ont fourni une touche particulièrement remarquable à ses importantes assises. Ici nous parlons de nos évêques, des représentants de la France, du Conseil de la Vie française en Amérique, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta . . .

Les talents de chez nous, nos jeunes artistes comme les moins jeunes, nos orateurs en herbe ou les futés n'ont pas peu contribué à une heureuse détente au moment propice pour créer une atmosphère, une ambiance, un esprit de charité, d'unité, de sincérité, de force. Ils ont semé la joie, l'espérance. Merci. Merci.

Au dire de tous: ceux qui ne sont pas venus ont manqué quelque chose: le plus beau congrès de "Francos" jamais vu en Saskatchewan . . .

Pourtant, beaucoup, — beaucoup trop — de paroisses du sud brillaient par leur absence. Que dire des paroisses du nord qui avaient le congrès à leur porte et qui ne se sont pas montrées?

Pour compenser, si tant est qu'on puisse profiter de la manne après-coup, nous suggérons ceci:

1—Qu'on lise et relise attentivement les magnifiques reportages de notre hebdo: **La Liberté et le Patriote;**

2—Qu'on reprenne en Cercles paroissiaux les rapports présentés au congrès: financier, présidentiels, ceux des visiteurs des écoles . . . Demandez-en des copies au secrétariat, s'il vous en faut;

3—Qu'on achète, lise et distribue l'album-souvenir qui rappelle le travail abattu par l'Association depuis un demi-siècle, qui fait symboliquement l'appel des braves, qui demeurera comme document pour la postérité, qui stimulera le lecteur à travailler pour conserver le plus intact possible l'héritage confié, l'écrin sacré de "Notre Foi! Notre Langue!".

Hâtez-vous. La quantité est limitée. Un dollar l'exemplaire. Adressez-vous au secrétariat: 1902, avenue Broadway, Sask.;

4—Qu'on lise ces textes aux enfants, avec explications et commentaires. C'est ainsi que la flamme patriotique se transmet de père en fils, de la mère aux filles, de générations en générations;

5—Enfin qu'on passionne la jeunesse pour l'immense tâche qui reste à faire. Elle se meurt de platitudes! Et pourtant . . . Les jeunes raffolent de relever des défis.

En voilà un à leur mesure: la sauvegarde du français chez eux, à l'école, dans leur vie sociale, en Saskatchewan.
Debout les morts!
Allons-y, Dieu le veut!
Dépêchons-nous! Dépensons-nous! Dépassons-nous!

Bravo pour les comptes rendus de M. Jacques Ouvrard. Et merci encore

Roger Ducharme, ptre,
organisateur du congrès du
cinquantenaire de l'A.C.F.C.

"Souvenez-vous des exploits de vos pères"

Il revenait à Son Exc. Mgr Aimé Decosse, natif de l'Ouest canadien, de poser la pierre angulaire du monument de discours, de délibérations et de résolutions qui marquera le congrès jubilaire de l'ACFC. Tous profiteront de la lecture de ce sermon d'ouverture, prononcé à Duck Lake.

L'amour de la patrie est une vertu qui s'exprime par des sentiments dont la portée pratique n'est pas toujours facile à préciser, bien qu'elle soit toujours profondément réelle. C'est ainsi que le Prince des Théologiens, saint Thomas d'Aquin, la fait porter d'abord sur la vénération, le respect pour la terre qui nous a vus naitre et grandir, nous a nourris et nous a assuré l'éducation.

Les paroles de la sainte Ecriture, que je viens de citer pour tenir le patriotisme dans le souvenir des exploits accomplis par nos pères, vous comprendrez pourquoi j'ai voulu m'en inspirer pour rendre hommage à l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, à l'occasion de son demi-siècle d'existence et d'activités.

Pour un groupe racial qui tire son origine d'une province, le Québec dont la devise est "je me souviens", ces paroles ne sont-elles pas bien appropriées? Et n'est-ce pas par un geste authentique de patriotisme que nous venons aujourd'hui nous retremper au pied des autels dans le culte sacré du souvenir de ce que nos pères ont accompli afin de nous conserver ce trésor précieux qu'est notre foi et notre culture? Ce par quoi, ils sont devenus nos pères dans un sens théologique certain; et ce qui leur a mérité notre vénération, notre respect et notre imitation. Tous ces sentiments s'insinuent dans celui du souvenir.

Si vous le voulez, mes frères, nous considérerons d'abord les exploits qu'ont accomplis nos pères durant ce demi-siècle; et en deuxième lieu, nous considérerons le souvenir que nous en devons garder.

I. Exploits accomplis par nos pères

C'est une véritable épopée que cet ensemble d'exploits accomplis depuis un demi-siècle par ceux qui sont devenus nos pères dans le sens de la vertu de piété, épopée qui ne le cède en rien aux plus glorieuses que nous relevons dans notre histoire. Pour bien la situer, examinons d'abord brièvement les fonctions de la patrie.

1. La patrie est cet ensemble d'institutions sociales qui transmet aux hommes les biens naturels et rend possible la prospérité des familles et des individus, et le développement de la culture. Elle assure d'abord les biens matériels: soit la nourriture, le logis avec toutes les possibilités de développement dans ce domaine. Mais elle assure encore les biens spirituels dans l'ordre de la nature, soit la connaissance de la langue qui permet d'entrer en relation avec les autres membres de la même patrie; le développement de l'esprit et la formation du coeur par l'éducation.

Dans un pays bilingue, cela comporte la connaissance d'abord de la langue du groupe ethnique auquel appartient le citoyen et puis l'autre langue qui permet d'étendre les relations sociales. Elle assure encore le développement des us et coutumes nationaux. Et lorsqu'un pays est constitué de deux races, cela comporte la possibilité pour chaque groupe de conserver et développer ses propres traditions.

De soi, la patrie a accompli son devoir vis-à-vis ses sujets lorsqu'elle leur a procuré les biens de l'ordre de la nature. Quant aux biens surnaturels, elle n'a pas à s'immiscer dans les affaires de conscience de ses enfants pour imposer une forme de religion ou une autre. Mais, par ailleurs, elle ne doit rien faire pour nuire au développement de la religion chez les siens. Elle doit au contraire assurer tout ce qui peut favoriser la liberté et la spontanéité de l'élan religieux chez ses sujets. En aucun cas lui est-il permis d'établir soit dans le domaine de l'éducation ou de l'exercice de la charité, des institutions qui mettent en danger la religion de ses ressortissants ou en rendent la pratique plus difficile.

Les citoyens qui aiment la patrie ont pour elle la vénération et le respect qu'elle se mérite en leur procurant tous les biens auxquels ils ont droit. Ils s'efforcent, en collaboration avec leurs compatriotes, de la servir, de lui être utile et de lui faire donner son rendement de façon plus facile et plus efficace.

Ceux qui agissent ainsi pratiquent une vertu importante, qui, selon saint Thomas, a un lien très étroit avec la vertu de religion et s'appelle la piété filiale, c'est-à-dire l'amour des parents et de la patrie.

Mais la patrie, composée d'êtres humains faillibles, en arrive-t-elle à dévier du rôle qui lui a été confié par le Créateur, qu'y faire? Si, poussée par des chefs égoïstes, elle n'accomplit pas bien sa fonction, si, dans son administration, elle favorise un groupe plutôt que l'autre, lésant ainsi les droits d'une section de ses citoyens, alors, n'y a-t-il donc aucun recours? Oui, assurément, et c'est alors le droit des citoyens lésés de s'unir afin de se protéger et de travailler par tous les moyens légitimes à rectifier les structures de la patrie, et assurer à tous, cette part des biens naturels qui leur revient, que ce soit dans l'ordre matériel ou dans l'ordre spirituel.

N'est-ce pas, mes frères, ce qu'ont fait les vrais patriotes de tous les temps? Nous ne parlons pas ici des agitateurs et des démagogues qui sont inspirés le plus souvent par des intérêts égoïstes et personnels et mettent tout à feu et à sang. Mais, nous voulons parler des vrais patriotes, animés d'un amour profond et sincère de leur pays, qui ont usé leurs forces et toutes leurs énergies et parfois jusqu'à la mort, afin d'assurer par une action constructive et pacifique, la justice sociale à tous les ressortissants de la patrie.

N'est-ce pas la sainte croisade à laquelle le chef des Macchabées invita ses compatriotes en leur disant les paroles dont je me suis servi pour introduire cet entretien? Que désira-t-il donc de toute son âme, sinon d'assurer à sa patrie les biens que le Créateur lui avait répartis. "Souvenez-vous des exploits de vos pères, disait-il, soyez des hommes. Donnez votre vie pour l'Alliance de nos pères".

2. Examinons, mes frères, les exploits de nos pères dans cette province de notre beau et grand pays et voyons s'ils sont conformes à la piété filiale dont nous venons de parler.

Nos pères étaient des citoyens intègres et dévoués, accomplissant fidèlement leurs devoirs tant privés que publics. Sincèrement dévoués aux intérêts les plus élevés de leur nouvelle patrie, inspirés par un esprit civil désintéressé, ils participaient à toutes les entreprises dont les fins étaient d'enrichir le patrimoine national et de rendre la vie plus agréable à leurs compatriotes.

En somme, nos pères se sont efforcés par tous les moyens légitimes de faire donner à la patrie ce rendement salutaire qu'il était de son ressort de réaliser en faveur de tous ses sujets.

Lorsqu'il leur fut évident que l'ordre établi s'orientait plutôt vers un état de choses qui ne tenait pas compte des circonstances historiques en vertu desquelles le groupe français avait acquis des droits certains dans la grande patrie canadienne — droits à la culture et à la langue et que ces droits étaient méconnus . . . lorsqu'il leur fut évident que le système scolaire, en particulier, s'orientait nettement vers la neutralité en matière religieuse et établissait des écoles qui ne répondaient en rien à leurs aspirations religieuses, ils firent entendre d'abord leurs justes protestations. Puis réalisant que ces cris de détresse se perdaient au milieu des préoccupations innombrables d'une société en formation et de plus en plus orientée vers les choses matérielles, ils passèrent à l'action. Pour assurer plus d'efficacité à leur travail, ils lièrent leurs efforts dans la formation d'une société dont le premier but serait sans doute, la défense de leurs droits, mais dont le travail serait surtout positif et concret, visant en dernière analyse à promouvoir leurs intérêts les plus chers, ceux de leur religion et de leur culture.

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan avait vu le jour. Notre organisme de défense, de lutte et de réalisations positives, dont nous célébrons joyeusement le Jubilé d'Or aujourd'hui, était né et entrait en lice pour y rester.

Nos pères ont-ils réalisé par cet organisme de lutte, de minces et de négligeables exploits, ou bien ont-ils accompli des exploits dignes de mention, des exploits spectaculaires? Et bien voyez et jugez.

Premier exploit: Avant tout, la conservation chez eux et leurs enfants de la foi catholique malgré la neutralité scolaire, en assurant l'enseignement de la religion dans les écoles. Ils l'ont fait en s'efforçant d'unir leurs efforts à ceux de leurs coreligionnaires d'autres races. Et toute cette armature fut établie dans le respect des croyances des autres dénominations établies dans la province.

Deuxième exploit. Conservation et développement de leur culture et de leur langue et en général du patrimoine des traditions que leur avaient léguées leurs ancêtres. Ils l'ont fait tout en apprenant la langue de la majorité qui était en même temps la langue de communication générale pour tous les groupes ethniques de la région.

Troisième exploit. Dans toutes les activités déployées au cours de cette lutte épique qui s'étend sur un demi-siècle, jamais a-t-on pu surprendre un geste d'ensemble qui ait jamais manqué de respect pour la seconde culture de la patrie, qui, avec la première, formait la base de la vie canadienne. Jamais un geste d'incompréhension pour la culture des divers groupes ethniques qui sont venus d'autres continents, apporter leur enrichissement à la vie sociale de notre pays.

Certes, nos pères auraient pu ne pas entreprendre cette lutte, ou l'abandonner, pour s'assurer des avantages matériels. Ils auraient sans doute mené une vie plus tranquille, devenir plus riches. Mais, un talent qui leur avait été confié par le Seigneur, celui de la glorieuse culture française se serait perdu (et le don incomparable de la foi se serait probablement perdu chez un bon nombre). Et cela, ils n'ont pas voulu le permettre, même s'il fallait vivre plus pauvrement et subir parfois le sort de citoyens de seconde zone.

Est-ce un exploit digne de mention que celui d'un groupe minoritaire, formant à peine une poignée dans la province, de n'avoir jamais eu à l'égard de la justice sociale d'autre attitude, d'autre préoccupation que celle de réclamer pour lui-même ce qu'il n'a jamais refusé aux autres?

Est-ce un exploit assez marquant pour un groupe aussi minime, que d'avoir tenu le coup presque seul, ayant à faire face à une majorité écrasante et puissante, qui possédait tous les moyens tant matériels que sociaux de l'argent, du pouvoir législatif et exécutif, et d'avoir pu s'imposer à la longue?

Est-ce un exploit mémorable pour une minorité éparpillée sur un immense territoire, presque noyée au milieu d'une population, sinon hostile à son idéal, au moins indifférente, que d'avoir pu conserver quelques bribes d'avantages, non seulement dans le domaine scolaire, de beaucoup le plus important, mais encore dans celui des techniques de diffusion?

Oui, mes frères, ce sont là des exploits de nos pères qui sont dignes de mention et il me semble qu'il m'est permis de vous inviter avec les saints Livres au culte du souvenir. C'est ce que je veux faire dans la deuxième partie de cet entretien.

II. Quel souvenir convient-il d'observer?

Le souvenir qu'il faut cultiver à l'égard des exploits accomplis par nos pères prend un double aspect. Il y a d'abord le souvenir des sentiments et du coeur; puis, il y a le souvenir pratique qui se réalise dans l'action.

1. Le souvenir des sentiments . . .

Le premier sentiment sera celui du coeur et s'exercera surtout à l'intérieur de chacun. Les exploits de nos pères seront gravés dans nos esprits et nos coeurs; ils ne seront jamais oubliés. Saint Thomas va jusqu'à suggérer que l'on rende un culte à la patrie. "De même, écrivait-il, qu'il appartient à la religion de rendre un culte à Dieu, de même, à un degré inférieur, il appartient à la piété de rendre un culte . . . à la patrie" (Somm. 2a-2ae, Qu 101, **art 1).**

Ce qui veut dire que le souvenir intérieur doit trouver l'occasion de se manifester à l'extérieur par des fêtes, s'extérioriser par toute forme de culte véritable. N'est-ce pas ce que nous faisons aujourd'hui en ce cinquantenaire?

Que notre lutte commune, mes frères, nous retrouve souvent au pied des autels et dans l'attitude de la prière. Et qu'ainsi, nous tenant fermement debout devant les hommes, réclamant nos doits, nous nous retrouvions souvent à genoux devant Dieu.

Que ce souvenir sacré provoque en nous le respect et la vénération pour nos pères qui représentent pour nous et avant tout la vraie patrie. Nos pères n'ont-ils pas vérifié et redressé les structures de la patrie, lesquelles avaient été faussées par l'inconstance ou l'égoïsme des hommes? C'est donc à eux que le souvenir nous fera rendre d'abord le respect et la vénération, les deux sentiments principaux qui, d'après saint Thomas, sont inspirés par la piété filiale. (Somm. 2a-2ae, Qu 102)

Que les parents s'animent de vénération pour les gestes glorieux de nos pères. Qu'ils les disent et redisent à leurs enfants, à leurs petits-enfants, comme le faisaient les pieux Hébreux pour entretenir chez leurs descendants le feu sacré de la cause sainte. Sur les bords des fleuves de Babylone, où le malheur les avait exilés, ils disaient: "Que ma langue s'attache à mon palais, O Jérusalem, si je cesse de songer à toi".

Ainsi le souvenir intérieur nous rendra chers les exploits de nos pères et nous tiendra en éveil.

2. Souvenir pratique.

Mais, vous comprendrez, mes frères, que ce souvenir n'aura vraiment de valeur qu'en autant qu'il sera pratique et nous disposera à l'action; à une action décisive; une action concertée ralliant les efforts de tous afin d'atteindre définitivement les buts que s'étaient fixés nos pères. La besogne de l'Association Catholique Franco-Canadienne n'est donc pas terminée. Que dis-je, elle ne fait que commencer. La besogne ne sera terminée que lorsque la patrie régénérée par l'action courageuse d'âmes désintéressées, se sera épanouie dans une mesure de justice sociale, donnant à tous les groupes ce qui leur appartient.

Cultivons le souvenir pratique des exploits de nos pères. Bien sûr. Mais ne nous faisons pas d'illusions. Cela voudra dire des sacrifices, encore des sacrifices et toujours des sacrifices. Le sacrifice est le pain quotidien, la vie normale des minorités. Mais, il arrive que cette situation coïncide avec la situation du vrai chrétien, pour qui le sacrifice égale la vie normale. Que Dieu soit loué de nous rendre presque nécessaire cette vie courageuse qui fait le vrai chrétien.

Le souvenir pratique des exploits de nos pères implique, ai-je dit, une action décisive. Il faut que notre groupe devienne encore plus déterminé, tout en étant plus charitable, dans ses revendications. Plus courageux dans la mise en actions des moyens; plus compétent dans le choix des instruments qui puissent assurer le succès. Peut-être a-t-on négligé quelque peu la compétence dans le passé. Une attitude vraiment pratique, nous apprendra à l'exploiter d'avantage.

Le souvenir pratique des exploits de nos pères implique encore, ai-je dit, une action concertée ralliant les efforts de tous. Hélas, il faut reconnaitre qu'un grand nombre des nôtres, la majorité peut-être, ont rompu avec ce souvenir du passé. Il est facile de le réaliser en constatant le nombre grandissant de nos foyers qui se détachent graduellement des traditions des ancêtres, de la langue parlée même, qu'ils ont perdue.

C'est que voyez-vous le grand nombre s'est fatigué de la lutte; il s'est usé, si je puis dire, à ces engagements continus exigés par le combat. Et puis, cette attitude incessante de revendications, il faut le dire, frise l'héroïsme. Or l'héroïsme ne peut guère être le fait du grand nombre. Ou bien s'il a été le fait du grand nombre, cela aura été possible dans les débuts, à l'époque des pionniers. Mais, à la longue, l'héroïsme à jet continu finit par fatiguer le grand nombre.

Et bien, s'il faut qu'il en soit ainsi, que les chefs, assistés du petit nombre de valeureux, se fassent remarquer par un héroïsme plus marqué. Qu'on se lance ainsi à l'assaut des foyers qui lâchent la partie, ce qui est la plus grande faiblesse de notre armature présentement.

Si quelqu'un capitule à côté de soi, on bataille, avec une ardeur redoublée. On ne se demande pas si la cause défendue peut paraitre impossible; mais on se demande seulement si elle est juste. Si elle est juste: on l'aime et on la défend malgré tout avec un optimisme inlassable. Une telle foi est capable de changer en victoire les causes les plus désespérées.

Oui, mes frères, le Dieu d'Abraham et de Jacob, qui est le nôtre est encore capable de regarder avec joie les lutteurs courageux qui, comme les braves soldats de Gédéon, préfèrent monter à l'assaut avec trois cents hommes déterminés, plutôt que 7 mille ou 20 mille hommes accessibles à la peur.

Le souvenir pratique des exploits de nos pères comprend encore une attitude positive, capable de chercher et trouver chez l'adversaire, les marques de bonne volonté, trouver chez la majorité les désirs parfois un peu timides ou trop implicités de rendre justice.

Nos adversaires n'ont pas que des défauts; ils ont aussi des qualités et de grandes qualités, qu'il est important de connaitre. Il faut s'exercer à scruter les attitudes de la majorité, pour arriver à surprendre les moindres tendances à satisfaire les droits de la minorité et les exploiter à fond. Et lorsque ces tendances se font jour, alors, il convient de laisser de côté la lutte pour arriver à des ententes — sans compromis de droits essentiels, bien sûr — mais des ententes réelles et certaines. C'est là une méthode plus conforme à la charité chrétienne. Le Christ n'a-t-il pas dit: "Si quelqu'un te réquisitionne pour un mille, fais en deux avec lui". (Matt. V, 41)

N'est-il pas vrai que parmi nos adversaires un bon nombre de ceux qui s'opposaient jadis à notre culture et notre langue, deviennent sympathiques. Ce qui veut dire que nous n'avons pas que des adversaires dans la majorité; nous y avons aussi des amis qui deviennent de plus en plus nombreux.

Des actions engagées récemment en haut lieu, selon cette pensée, semblent promettre les plus beaux espoirs. Dieu veuille qu'ils se réalisent.

Donnons les objections les plus communes et qui comprennent toutes les autres.

"L'attitude de revendications des Canadiens français est une forme de nationalisme outré".

"L'attitude de revendications des Canadiens français, dit-on encore, divise l'effort catholique et l'affaiblit".

Et bien, répondons que s'il en était ainsi, le Saint-Siège aurait bientôt fait de nous rappeler à l'ordre, ce qu'il n'a jamais fait. Au contraire, on connait l'attitude du regretté Benoit XV, au temps d'un engagement très controversé dans une autre partie de la patrie canadienne. Le Saint-Père reconnaissait dans un document célèbre, aux Canadiens français, le droit de réclamer l'enseignement de leur langue dans les écoles. Mais, il demandait qu'on évite toute violence ou tout ce qui pourrait ressembler à l'esprit de révolte contre l'autorité légitime.

N'est-ce pas le Très Saint-Père Jean XXIII qui disait récemment: "Partout où d'authentiques valeurs de l'art et de la pensée sont susceptibles d'enrichir la famille humaine, l'Eglise est prête à favoriser ce travail de l'esprit. Elle-même (l'Eglise) ne s'identifie à aucune culture . . . Mais, l'Eglise, pleine d'une jeunesse sans cesse renouvelée au souffle de l'Esprit, demeure disposée à reconnaitre, à accueillir, et même animer tout ce qui est à l'honneur de l'intelligence et du coeur humain" . . . Est-ce que ces paroles ne valent pas pour la culture française comme pour toute autre? (Disc. au IIe Congrès mondial des écrivains et artistes noirs, 1959)

Enfin, n'est-elle pas bien connue la phrase prononcée par un célèbre délégué apostolique au Canada, aujourd'hui devenu Son Em. le cardinal Ildebrando Antoniutti: "Vous avez, Canadiens français, une double mission: celle de conserver votre hérita, français et celle de le propager".

Toutefois, mes frères, si les responsables de notre groupe minoritaire accueillent avec reconnaissance ces témoignages bienveillants, il n'en est pas moins de leur devoir d'éloigner de leur stratégie, tout ce qui pourrait ressembler le moindrement à du nationalisme exagéré; ou tout ce qui pourrait avoir pour effet de diviser ou d'affaiblir l'effort catholique commun.

Pour conclure cet entretien qui a voulu bien rendre, à ceux qui sont devenus nos pères selon les termes de la vertu de piété, un hommage reconnaissant, et signaler leurs exploits afin d'en perpétuer le souvenir, qu'il me soit permis, mes frères, de proclamer que les patries qui sont tombées dans la plus grande misère, ce ne sont pas celles qui, mal dirigées par des chefs égoïstes, persécutent leurs minorités, mais ce sont celles où les minorités découragées refusent la lutte ou l'abandonnent. Dieu peut pardonner aux minorités qui, malgré leurs revendications, n'accèdent pas au succès. Mais, peut-il pardonner à celles qui refusent la lutte, lorsqu'il s'agit de droits sacrés, de talents départis par la Divine Providence et qu'il faut conserver? Il ne semble pas. Croyons que non, et ce sera peut-être notre salut.

On me permettra bien d'ajouter que l'un des plus grands services à rendre à la patrie, c'est de l'amener à la plus grande mesure possible de justice sociale à l'égard de tous ses enfants, et en particulier de lui faire rendre justice à ses minorités.

C'est bien ce à quoi nos pères ont travaillé avec ardeur. C'est ce à quoi leur noble exemple nous convie. Prenons donc la relève et occupons dans les rangs de l'ACFC, les places que justifient nos talents et nos capacités; et avec une patience inlassable et une charité qui embrasse tous nos frères, y compris nos adversaires et même nos ennemis, continuons de promouvoir avec notre foi, notre culture et nos traditions. Laissons à la Divine Providence de déterminer ce que sera l'avenir; car l'avenir appartient à Dieu.

Ainsi soit-il.

Un véritable congrès d'étude du Conseil de la Coopération

SUDBURY (Le Droit) — Le 16e congrès annuel du Conseil canadien de la coopération s'est terminé jeudi dernier, au club Alouette de Sudbury, sur une note d'optimisme pour l'avenir.

Des délégués des provinces maritimes, du Québec, de l'Ontario et des provinces de l'Ouest ont manifesté leur foi dans le système coopératif et ont formulé des voeux pour le rendre encore plus solide dans chaque localité du Canada où les nôtres jouissent de caisses populaires, de coopératives et autres entreprises du genre.

Les délégués ont réélu M. Martin Légère, du Nouveau-Brunswick, président général du Conseil canadien de la coopération. Les autres officiers élus sont les suivants: M. Arthur Doucet, vice-président (M. Doucet est président du Conseil provincial pour la Saskatchewan); MM. Léon Fillion et Paul-Emile Charron, délégués du Québec; Georges Forest, du Manitoba, et Julien Pezet, de l'Ontario, ont été élus directeurs du Conseil. M. Léo Bérubé conserve le poste de secrétaire.

On parle franc

En faisant l'ouverture du congrès, mardi matin, le président général, M. Martin Légère a dit:

"Nous voulons que le Conseil canadien de la coopération devienne réellement ce qu'il doit être, c'est-à-dire, une vraie représentation des coopérateurs de langue française du Canada tout entier.

"Nous constatons des lacunes dans notre organisation et le but d'un congrès comme celui-ci est précisément de corriger ces défauts et d'assurer une plus grande vigueur au Conseil.

M. Légère a continué:

"Par les années passées, nous nous sommes peut-être trop promenés dans les villes où nous tenions nos assises; cette année, nous nous promènerons un peu moins et nous étudierons davantage", a-t-il continué.

Dans son mot de bienvenue, le président, M. Martin Légère, a suggéré que "le moment était tout choisi pour que les coopérateurs se mettent à l'oeuvre, parce que la population française de tout le pays semble vouloir exiger des résultats, s'étant montrée insatisfaite, sur le plan politique, des vieux partis dans le Québec. Nous voulons redonner toute leur importance aux conseils provinciaux du Conseil canadien de la coopération".

Le 16e congrès de la coopération à Sudbury a été organisé conjointement par l'exécutif du Conseil et un comité local de représentants de mouvements coopératifs, de même qu'avec la collaboration du département de l'extension de l'Université Laurentienne de Sudbury.

La discussion a été libre et franche. Le climat manifesté au cours des assises de ce 16e congrès annuel de la coopération a provoqué d'importantes résolutions pour l'avenir économique des Canadiens français de tout le pays et une vigueur plus forte au sein des conseils provinciaux qui, par la suite, contribuera à augmenter l'influence du Conseil canadien.

Les activités du Cercle Molière débuteront le 16 septembre

L'exécutif du Cercle Molière de St-Boniface a défini dans les grandes lignes ses projets pour la saison 1962-63. Il est établi que le Cercle présentera au moins deux spectacles, dont un en tournée dans les provinces d'Ontario, de Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba, si les conditions y sont favorables. De plus, un atelier-laboratoire sera établi de façon permanente et régulière afin de donner des cours sur le théâtre en général tant aux nouveaux acteurs qu'aux anciens.

Nous sommes fiers de souligner le fait qu'une compagnie théâtrale renommée a demandé les services du Cercle Molière pour monter un spectacle en anglais en février prochain à Winnipeg. Fiers surtout, parce que la demande officielle présentée au Cercle était des plus intéressante et élogieuse. Néanmoins, le comité exécutif a décliné cette offre afin de permettre aux comédiens de continuer à jouer exclusivement en français, comme l'indique la constitution de l'organisation.

Le choix des pièces qui seront portées à la scène pendant la saison prochaine doit se faire d'ici une quinzaine, ainsi que la nomination des directeurs qui auront responsabilité de ces productions.

Une campagne soutenue est prévue afin de recruter plusieurs centaines de membres actifs du Cercle. Il est à prévoir que dans ce domaine se fera l'instauration de membres honoraires et de membres à vie du Cercle Molière.

De plus, un service d'information, qui permettra aux lecteurs de **La Liberté et le Patriote**, ainsi qu'aux auditeurs de CKSB, d'être régulièrement mis au courant des nouvelles et des réalisations du Cercle, est en voie d'établissement.

Censure de C. de Gaulle

PARIS — A Paris, les forces hostiles au président de Gaulle ont décidé de déposer une motion de censure au parlement. Une victoire de l'Opposition à la Chambre signifierait la chute du premier ministre Pompidou et l'appel au vote de la population française. Dans les milieux politiques français, on estime que malgré cette menace, le gouvernement Pompidou n'est pas en danger.

Ciné-Club au collège de St-Boniface

"Pain, amour et fantaisie", avec Gina Lollobrigida et Vittorio de Sica.

"La deuxième projection du Ciné-Club des Cours d'été du collège de St-Boniface — ouvert au grand public — aura lieu le mardi soir 24 juillet, à 4 h. et 8 h. Un film italien de 1953 sera présenté, doublé en français sous le titre "Pain, amour et fantaisie". Les principaux interprètes de cette comédie villageoise sont Gina Lollobrigida et Vittorio de Sica.

Le réalisateur du film, Luigi Comencini, né en 1916, entreprit, après son cours secondaire, des études d'architecture en France. De retour dans son pays natal, il constitue, avec Lattuada, les premiers fonds de la future cinémathèque italienne. Il devient, pendant un certain temps, journaliste au "Tempo", scénariste et, enfin, réalisateur cinématographique, sa vraie vocation, en 1948.

Pour présenter "Pain, amour et fantaisie, voici un extrait du "Répertoire général des films" (1954-55), p. 341: "Un brigadier de gendarmerie, Carotenuto, prend son nouveau poste dans un village de l'Italie du Sud. Il remarque aussitôt Annarella, la sage-femme, ainsi qu'une jeune paysanne surnommée "La Bersagliera". Mais celle-ci est amoureuse du carabinier Steiuti. Cependant, le jeune homme n'ose pas se déclarer, d'une part par timidité, d'autre part parce que le règlement des Bersaglieri impose le déplacement de tout homme surpris à fréquenter une femme, même pour le bon motif. Après avoir eu des doutes sur la conduite d'Annarella, Carotenuto finira par l'épouser, non sans avoir au préalable favorisé l'union de son subordonné avec la Bersagliera.

Ce film, plein d'humour et de fantaisie, est un véritable feu d'artifice où s'exprime bruyamment la joie de vivre des méridionaux. Gina Lollobrigida se révèle une fois de plus excellente comédienne, tandis que Vittorio de Sica se fait remarquer par son autorité et ses qualités de finesse et d'humour. Malgré quelques scènes légèrement sensuelles et l'épisode comique des accouchements, ce film reste suffisamment discret pour que l'on porte surtout à son actif sa bonne humeur et sa fantaisie."

L'Italie du Sud, pauvre mais heureuse au soleil, vous invite donc au collège de St-Boniface, mardi prochain, à 4 h. ou à 8 h. p.m. L'admission générale est de 50c. Quant aux étudiants des Cours d'été, ils sont reçus gratuitement, sur présentation de leur carte.

(Communiqué)

Décès

M. LOUIS ALLARD

Le jeudi 12 juillet est décédé à l'hôpital général de St-Boniface M. Louis Allard, de 288, avenue Cathédrale. Il était âgé de 77 ans. Son épouse, Alice, le précéda dans la tombe en avril 1960.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Charles, de St-Boniface, Bernard, de Nelson, C.-B., Emile, de Le Pas, et Georges, de Flin Flon; trois filles, Mmes M. Rocan, de St-Boniface, J. Taylor, de Vernon, C.-B., et R. Strand, de Le Pas; 32 petits-enfants; deux arrière-petits-enfants; un frère, Armand, de Windsor Mills, Qué.; deux soeurs, la Rév. Sr Marie-St-Onge, de St-Hyacinthe, Qué., et la Rév. Sr Marie-Charles-Edouard, de Woonsocket, E.-U., toutes deux religieuses de la Présentation de Marie.

Né à St-Simon, Qué., M. Allard vint s'établir à Le Pas où il ouvrit un magasin qu'il géra jusqu'en 1954 alors qu'il se retira à St-Boniface. Il fut très actif dans les oeuvres sociales, fut élu au Conseil municipal et contribua à l'érection du premier hôpital de Le Pas. Il était aussi membre des Chevaliers de Colomb et de la Chambre de Commerce.

Le service funèbre de M. Allard fut célébré à la cathédrale de St-Boniface le lundi 16 juillet, à 10 h. a.m. L'inhumation eut lieu dans le lot familial au cimetière de Le Pas. Le salon mortuaire P. Coutu avait charge des arrangements funèbres.

Nouvelle encyclique

Parmi les catholiques canadiens, qui connait saint Léon le Grand? Il compte cependant parmi les grandes figures de l'Eglise. Il fut pasteur suprême, c'est-à-dire Souverain Pontife, et s'acquitta de sa tâche, en des temps difficiles, avec une merveilleuse habileté. Il mérita aussi le titre de docteur de l'Eglise, soit héraut et champion des plus excellentes de ces vérités divines, dont tout Pontife romain est le gardien et l'interprète.

Jean XXIII a voulu célébrer son quinzième centenaire par une lettre encyclique qui retrace la vie de ce grand pontife et nous fait connaître en même temps l'époque où il vécut.

Les Actes Pontificaux ont cru intéresser leurs lecteurs en leur donnant le texte complet de ce document pontifical. C'est le numéro 121. Il se vend 30 sous, 35 sous par la poste. On peut se servir de timbres. S'adresser à la Maison Bellarmin, 25, rue Jarry ouest, Montréal-11.

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* *du lundi soir*

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 16 juillet avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Il fut recommandé que permission soit accordée au chef des pompiers de faire l'achat de casques de sûreté pour les pompiers à cause du travail dangereux qu'ils ont à accomplir; ces casques coûteraient $14.13 chacun et il en faudrait 58; le chef avise le comité que le montant nécessaire est compris dans son budget.

Le trésorier aimerait faire profiter la ville des aubaines qui se présentent parfois sur le marché de la haute finance et suggère qu'un comité, formé du maire, du président du comité de finances et du trésorier, soit autorisé à étudier le marché et à agir en conséquence; il se présente souvent des obligations à courte échéance où la ville pourrait investir certaines sommes d'argent en réserve. M. Dubreuil, l'ancien trésorier, a à plusieurs reprises réalisé des profits intéressants de cette manière, au grand bénéfice de la ville.

Dû à la décision du gouvernement fédéral de hausser le taux d'intérêt, les banques se voient obligées de majorer l'intérêt sur les prêts; heureusement le crédit de $800,000 accordé à la ville ne sera augmenté que de $\frac{1}{4}$ pour cent; par contre l'intérêt payé par les banques est aussi augmenté; ceci ne causera pas d'augmentation sensible dans le coût de cet emprunt.

La question des taxes pour le pavage de la rue Plinquet a été soulevée de nouveau par un résidant de cette rue qui se demande ce que la ville entend faire à propos de la requête qui fut présentée à plusieurs reprises depuis deux ans; la question sera étudiée par un comité spécial.

Il fut recommandé que le contrat pour redécorer le bureau du nouveau surintendant des parcs soit accordé à Twin Cities Painting & Decorating au prix de $69.

Le problème de satisfaire aux plaintes des résidants des rues Goulet et Enfield Crescent, a été discuté longuement.

Un grand nombre de contribuables de la rue Horace se sont opposés au projet de la ville de construire un égout collecteur sous cette rue, mais la ville, prévoyant certains projets et voulant satisfaire aussi les résidants les plus affligés par les orages, recherche le moyen le plus efficace et le moins coûteux pour en arriver à une solution; l'ingénieur suggère que le Conseil examine les rapports de l'inspection par caméra téléviseur; apparemment, il faudrait remplacer un grand nombre des égouts de la ville.

Le maire croit que la ville devrait considérer premièrement le problème des résidences dont les caves sont inondées lorsqu'il y a un gros orage; pourrions-nous changer la méthode actuelle de prélever le coût de construction de ces égouts, des résidants des rues où ces égouts sont posés, ou de tout le district desservi par ces égouts? Quelle est la meilleure méthode et la plus équitable, se demande le Maire? Après avoir étudié toutes les possibilités, alors la ville devrait préparer un plan de longue durée où tous les égouts défectueux seront remplacés; on devrait aussi étudier la possibilité de porter ces dépenses au compte de tous les contribuables, par toute la ville; un comité fut nommé, se composant du président du comité des travaux publics, de l'ingénieur, du trésorier et des échevins Warman et Ursel, représentant les quartiers 5 et 4, afin d'étudier ces problèmes coûteux; l'ingénieur devra aussi faire un rapport sur l'examen des égouts par téléviseur, afin de ne pas procéder immédiatement au pavage de rues où les égouts devront être remplacés prochainement.

En réponse aux plaintes portées la semaine dernière par des résidants du boulevard Dollard et des environs qui se demandaient si les pompes du district sanitaire étaient en opération lors du dernier gros orage, l'ingénieur rapportait que la pompe de la rue Despins a été mise en opération à 1 h. 45 a.m., et celle de la rue Marion à 2 h. 15 a.m., mais que les égouts ne pouvaient suffire à contenir la grande quantité de pluie déversée dans les égouts. Certaines municipalités étudient la possibilité d'empêcher les résidants de faire déverser les gouttières dans les égouts.

L'échevin St-Hilaire demande que la rue Bertrand soit pavée entre la rue Des Meurons et la rue St-Jean-Baptiste et que l'ingénieur prépare les devis et demande les soumissions.

Plusieurs mamans du Parc Windsor protestent contre le problème causé par les vendeurs ambulants de crème à la glace qui se servent de sonneries et de hauts-parleurs pour attirer la clientèle enfantine; ceci crée un danger pour la circulation puisque les enfants se précipitent à la course à la poursuite du vendeur, sans compter les tracas pour les mamans chaque fois que le vendeur passe dans les environs. Il y a un règlement contre le bruit après certaines heures qu'on pourrait peut-être invoquer dans cette situation. Le problème fut remis à l'avocat de la ville et au chef de police pour en arriver à une solution afin de voir s'il y a moyen d'éliminer l'usage des clochettes et des hauts-parleurs.

L'officier de santé fait rapport au sujet de l'inspection par les autorités provinciales sur la pureté de l'air à certains endroits de notre ville, ajoutant que des avis ont été envoyés à certaines firmes industrielles coupables de polluer l'atmosphère afin qu'elles prennent les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Donc à lundi en huit puisqu'il n'y aura pas de journal le 27 juillet.

Fête brillante du 14 juillet au consulat

La réception qui a lieu chaque année au consulat de France revêtait un éclat spécial cette année. En effet, la fête s'est déroulée au nouveau site de la présence française à Winnipeg, au numéro 40, de l'avenue Westgate. Quel heureux contraste avec les bureaux d'un immeuble d'affaires sur la Portage!

Le beau temps a permis d'ailleurs aux hôtes d'organiser la réunion à l'extérieur, sur le gazon près de la rivière. Les clôtures pavoisées des couleurs de France et le garage double, transformé en bar charmant, ajoutèrent au piquant de la journée.

Enfin, Son Hon. le lieutenant-gouverneur, M. Errick French Willis, a bien voulu rehaussé la réception en y prenant part avec Mme Willis. Plus de 200 personnes de toutes les classes de la société acceptaient l'hospitalité du consulat.

Dans une brève allocution, M. Damien Giordani signalait l'oeuvre accomplie par la France en Algérie et le sentiment de joie qui envahit tous les coeurs à la fin de ces années de guerre. Il commentait la rencontre Adenauer-de Gaulle pour montrer comment la France travaille au progrès politique aussi bien qu'économique de l'Europe.

Faisant allusion à un récent geste du ministère de l'Instruction au Manitoba, il louait l'hon. Duff Roblin en ces termes: "Tous ceux qui ont à coeur le rôle de la langue française dans un Canada bilingue peuvent bien dire à M. Roblin ce que Napoléon disait à la vieille garde: 'Vous avez fait votre devoir, messieurs. Nous sommes fiers de vous'."

M. Willis tint à dire quelques mots aimables et le jeune Lucien Giordani présenta un bouquet de fleurs à Mme Willis.



M. Georges Martine

Récemment, le R. P. João Vogel, O.F.M., adressait au diocèse de St-Boniface un pressant appel en vue d'obtenir les services d'un apôtre laïc. Désireux de venir en aide à l'Amérique latine, M. Georges Martine, de Bellegarde, Sask., accepte de collaborer au "Centro de Formaçâo Intercultural" à Petropolis, Brésil, dont le Père Vogel est directeur. C'est à ce centre que se trouve actuellement l'équipe des deux prêtres et dix religieuses du diocèse de St-Boniface pour le cours de langue et de formation apostolique qui durera quatre mois.

M. Georges Martine, fils de M. et Mme Marcel Martine et ancien du Collège de Gravelbourg, quittera donc le travail de propagandiste pour **La Liberté et le Patriote.** Il devra s'envoler vers le Brésil dès le jeudi 19 juillet pour entreprendre sa nouvelle fonction d'interprète au centre de Petropolis.

Les jeunes réclament de plus en plus des films de valeur

RIGAUD — La jeunesse est passionnée de cinéma et demande de plus en plus des films de valeur. Elle ne considère plus le cinéma uniquement comme un délassement, mais attend du 7e art une ouverture sur le monde et une plus grande compréhension de l'homme. C'est là un effet de l'éducation cinématographique entreprise auprès des jeunes depuis quelques années.

Voilà ce qu'a déclaré le R. P. Robert Claude, S.J., de Belgique, aux éducateurs participant au stage de formation cinématographique qui se déroule présentement au collège de Rigaud. Ce stage est le premier que l'Office catholique national des techniques de diffusion organise spécialement à l'intention des éducateurs. Il a débuté le 9 juillet et se termina le 14.

Le R. P. Claude a souligné que les enfants eux-mêmes demandent une éducation cinématographique et qu'il est urgent de procéder à une réforme radicale des systèmes d'éducation et d'enseignement pour intégrer l'éducation cinématographique dans les programmes scolaires.

Excursion de la Société Historique de St-Boniface à Grand Rapids, les 11 et 12 août

La Société Historique de St-Boniface prépare une excursion qui promet d'être très intéressante pour les amateurs et les chercheurs de notre histoire de l'Ouest qui se rendront au site de la grande traite des fourrures à Grand Rapids. L'on sait qu'il s'y construit actuellement un grand barrage hydro-électrique qui changera considérablement la topographie de l'endroit et c'est pourquoi la Société invite ses membres et leurs amis à s'y rendre les 11 et 12 août. La Société a fait des réservations au motel de l'endroit et s'est assuré les services d'un autobus de luxe. Comme le nombre de places est forcément limité, nous recommandons fortement aux membres de la Société Historique et à leurs amis de réserver leur place au plus tôt en appelant une des personnes suivantes: M. Henri Létourneau — CEdar 3-3933; Mlle Yolande Gendron — CEdar 3-4470; la secrétaire, Mme H. Lane — CEdar 3-5834.

A Grand Rapids se trouvait le fort Bourbon et il serait intéressant d'en examiner le site probable; il s'y fait aussi des fouilles archéologiques importantes et on dit que la pêche est remarquable.

Tout promet deux journées fort intéressantes et éducatives.

Sur la plage

Bébé est au bord de la mer, la mer est mauvaise et les vagues laissent aux rochers une écume blanche.

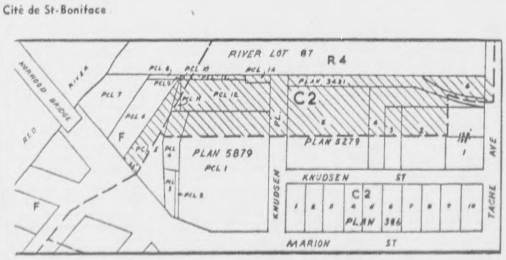
Alors, Bébé, qui voit pour la première fois la mer en furie: "C'est l'Océan qui fait la lessive", dit-il.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Avis de Changement d'Urbanisme

PRENEZ AVIS que le Comité d'Urbanisme de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg tiendra une audience publique à 2 h. p.m. le lundi 30 juillet 1962, dans la salle du Conseil à 100, rue Main, afin d'étudier les amendements aux règlements et/ou aux plans d'urbanisme indiqués ci-dessous, et les requêtes au Conseil métropolitain pour l'approbation de certains usages spécifiques, comme suit:

Cité de St-Boniface



PROPOSED REZONING
CITY OF ST. BONIFACE
LEGEND
PROPOSED REZONING FROM "R4" (MULTIPLE FAMILY DISTRICT) AND "F" (FLOOD PLAIN DISTRICT) TO "C2" (COMMERCIAL DISTRICT)

1) Amendement au plan d'urbanisme de St-Boniface 1957 et autres amendements inclus en redivisant le district multi-familial "R4" et le district de terrains bas "F" en district commercial "C2", les propriétés suivantes:

(a) Du district "R4", toute la propriété ainsi délimitée et indiquée sur les plans 5279, 5879 et 3431 du croquis ci-joint.

(b) Du district "F", toute la propriété ainsi délimitée et indiquée sur le plan 5879 du croquis ci-joint.

Cette propriété est située entre la Rivière Rouge et l'avenue Taché, au nord de la rue Marion et au sud de la limite de la propriété de l'hôpital général de St-Boniface.

S. G. RICH,
directeur,
service d'urbanisme.

Pour plus de détails à ce sujet, s'adresser au bureau de l'Administrateur de l'Urbanisme, Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg, 100, rue Main.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

C'est l'été. Sur les trottoirs, dans les parcs, les passants subissent la clameur des transistors. Plaisir de la musique? Plaisir d'un certain vacarme plutôt. Ceux qui ont besoin de ce vacarme à leurs oreilles pour jouir de l'été sont vraiment à plaindre.

Radio-Canada

Même durant l'été, la période de 8 h. 30 à 9 h. p.m. est d'un intérêt exceptionnel. Le lundi, on a le privilège d'entendre l'éminent sociologue français Joseph Folliet. Le 23 juillet, il traitera de "la faim et les inégalités économiques". Le vendredi, reportages passionnants de Renée Morin sur l'Afrique nouvelle. Véritable découverte, qui nous reporte un peu au-delà des tam-tams.

A 8 h. 15 p.m., le lundi, s'ajoute "Regards sur le Canada français", une revue des journaux hebdomadaires, et à 8 h. le vendredi, "Anecdotes historiques".

Les auditeurs qui aiment une émission panoramique d'information retrouvent avec plaisir cet été "la revue de la semaine", à 9 h. 10 le samedi soir, à laquelle s'ajoute "Le tour des capitales" à la même heure le dimanche.

A propos d'émissions d'été, retrouverons-nous un jour des séries telles que "Confidentiel"?

Y a-t-il parmi vous, chers auditeurs, des humoristes qui aimeraient s'exercer par la bouche de Miville? Vous en avez l'occasion, un concours est ouvert jusqu'au 1er septembre. Il s'agit d'envoyer un sketch de 6 à 7 pages. Trois prix seront décernés: $100 à $500. Adresse: Chez Miville, Radio-Canada, C.P. 6,000, Montréal.

Bonnes vacances

Ce souhait est pour tous les camarades de CKSB qui prennent des vacances. Robert G. et André M. vont demeurer à la console tout l'été, les braves. Les soirées de fins de semaine sont confiées à Rémi L. et Réal T.

Mariage

Mariage Bruyère-Derémiens

Dans la chapelle St-Jean-Baptiste de la paroisse de l'Immaculée Conception, à Montréal, le samedi 7 juillet, le R. P. Paul Cimon, S.J., bénissait le mariage de Mlle Henriette Derémiens, fille de Mme Alice Derémiens, de St-Boniface, à M. Yves-Marie Bruyère, fils de M. et Mme Léon Bruyère, de Montréal-Nord. Tous deux viennent de St-Boniface.

MM. Derémiens et Léon Bruyère étaient les témoins. La cérémonie fut suivie d'une réception à la résidence de M. Fernand Paré. M. Guy Roy était maître de cérémonies, et le R. P. Cimon, S.J., porta le toast aux nouveaux époux.

Parmi l'assistance on remarquait MM. Dollard Bruyère et Etienne Tétrault, de La Broquerie, Man., qui firent le voyage en automobile, Mlle Jeannine Bruyère, de Toronto, Mme Ozala Bruyère, de Cornwall, Mme Nil Derémiens et sa fillette, Désirée, d'Ottawa, et M. R. Mann, de Toronto. Plusieurs cadeaux furent offerts aux mariés par leurs parents et amis.

Les nouveaux époux, accompagnés d'un groupe de parents et amis intimes, prirent le souper au restaurant Hélène de Champlain, sur l'Ile Ste-Hélène.

Sincères félicitations et meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Yves Bruyère, qui résideront à Montréal.

St-Vital

Remerciements

La famille Ulysse Campeau et M. Gérard Cormier remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles lors du décès de Mme Lucienne Cormier. Un merci spécial aux parents et amis venus de l'extérieur pour cette occasion.

Pendant que leurs élèves se prélassent, des instituteurs jouissent des Cours d'été

Que personne ne s'apitoie sur le sort des étudiants des Cours d'été du Collège de St-Boniface. Eux-mêmes n'ont guère le temps de se lamenter sur leur condition. Admirons-les plutôt et réjouissons-nous tous de leur courage. Ces 126 adultes, faisant fi de la chaleur et des vacances, viennent de s'engager à six semaines d'études, soit en vue de se mériter éventuellement un baccalauréat ès arts, soit dans le but de rehausser la valeur d'un certificat d'instituteur.

Ardeur matinale

Si, un bon matin, vers 8 h. 15, vous passez devant le pavillon universitaire du collège, entrez donc, montez à la bibliothèque et, sur la pointe des pieds, parcourez les allées. Constatez comment le R. P. Lalonde, S.J., est occupé. Voyez ici et là d'ambitieux élèves à l'oeuvre. Celui-ci scrute les étagères en quête d'un volume intéressant; un autre, la tête appuyée sur une main rédige un travail ou prend des notes. A-t-on déjà vu une telle ardeur? Certes, les étudiants d'été — pour la plupart des instituteurs — savent mieux que d'autres que chaque minute est précieuse et que le métier d'étudiant est un métier exigeant. Chacun est convaincu que le temps est limité, que le travail abonde et que "le jeu en vaut la chandelle".

Afin de satisfaire ma curiosité, j'allai me rendre compte sur place de l'allure que prend la vie collégiale en été.

Prenant place au fond de la salle no 203, j'observai les élèves de la classe de Français 207 (Théâtre) tout en jouissant du cours de M. Léo Brodeur. Gentiment, le professeur aborde la délicate question des exigences du cours: dissertation, petits travaux, "laboratoire". . . "Hum! ça devient sérieux", disent les visages.

Puis on parle de théâtre: ses éléments de base, sa nature, etc. Après une heure, il y a brève détente, après quoi le cours continue de plus belle. A 10 h. 15, c'est déjà fini. Quelques-uns se dirigent vers la bibliothèque; certains retournent au foyer. Les autres se rendent à la salle de détente, le temps de savourer une cigarette ou une liqueur douce et de jaser un peu avant de monter en classe de Philo ou d'Histoire.

La dolce vita?

"Vous aimez ça, vos cours? Ce n'est pas trop difficile d'étudier en plein été?", demandai-je à celle-ci, à celui-là. "J'aime bien ça, c'est intéressant, avoue une demoiselle à l'air tout affairé, mais j'ai hâte quand même de voir la fin du cours". Certains, prenant un air affligé, se disent bien misérables quand les belles soirées les sollicitent à des loisirs plus gais et plus faciles que l'étude. Le fait que les études estivales suscitent des épreuves particulières semble créer une franche sympathie entre les élèves et entre élèves-professeurs. On ne peut sûrement pas dire que les élèves font "La dolce vita!". Les professeurs en général sont compréhensifs et cherchent à intéresser et stimuler leurs élèves sans toutefois les surmener.

Les professeurs non plus ne chôment pas. Une étudiante très compatissante excuse ainsi un professeur un peu fatigué et par conséquent moins intéressant cet après-midi-là: "Pensez qu'il enseigne deux heures durant, qu'il prépare ses cours, qu'il corrige nos travaux et tout . . . Et après tout, c'est l'été!"

La plupart des instituteurs qui suivent des Cours d'été se promettent de ne jamais entreprendre d'enseigner durant l'été, ce qui les incite à sympathiser avec leurs professeurs. Entre membres du même métier, on se comprend, voilà.

Leçon pratique

J'ai assisté, un bon lundi après-midi, à un "laboratoire" de théâtre auquel participent les élèves de M. Brodeur. Expérience qui me donna l'occasion de constater le souci qu'ont certains professeurs d'allier variété, plaisir et travail sérieux.

"On découvre le vrai théâtre en le jouant, non en le lisant, soutient le professeur. Il nous faut donc monter une pièce". Sitôt dit, sitôt fait. 34 rôles, donc 34 acteurs, trois auditeurs et . . . une observatrice. Les participants se distribuent les rôles et après 30 minutes de "préparation", sans autre préambule, la pièce commence. Livre en mains, les élèves se promènent sur le théâtre jouant le reporter, l'ange, le polytechnicien, le Christ, Marie-Madeleine, etc., etc. L'exécution est parfois habile, parfois gauche, mais chez tous il y a bonne volonté. La pièce terminée, on considère ensemble la valeur de l'épreuve, car il s'agit, bien entendu, de progresser dans ses connaissances du théâtre. 6 h. p.m. Les yeux étirés, les pieds lourds, chacun se retire pour aller prendre la soupe. Car il faut bien refaire ses énergies pour la soirée. Enfin, vous savez que l'étudiant sérieux (c'est la majorité) fera encore quelques heures d'étude avant de songer au repos.

Heures d'étude, heures de labeur

Il y a des élèves qui passeront leur soirée, entourés de quatre murs, et qui apprendront à faire des syllogismes; il y en a qui discuteront ce soir de la valeur du système féodal à l'époque du règne français au Canada. J'en connais encore qui liront et qui reliront "Antigone" de Jean Anouilh ou un poème de Wordsworth, avec quelque musique douce qu'ils auront pris la précaution de faire jouer au tourne-disque. Il paraît même qu'il y en a une ou deux qui y consacrent une fin de semaine entière: histoire de préparer un test pour le lundi matin ou même l'examen final.

Souvent, à l'occasion d'une détente, les étudiants projettent une fin heureuse à leurs vacances: projets de voyage, semaine reposante à la plage, parties de plaisir, etc. Plusieurs (à juger d'après la file de voitures longeant la rue Cathédrale) possèdent le moyen de transport nécessaire à la réalisation de ces projets. On y songe, on en parle, on fait des plans, puis, sagement, on reprend son livre, sa plume et son cahier et on travaille.

Nous saluons tous les étudiants et professeurs des Cours d'été 1962 en leur souhaitant deux mois de fructueux travail avec toute la satisfaction et le succès désirés. Les Cours d'été rendent service et le Collège de St-Boniface mérite nos félicitations pour cette heureuse initiative.



L'entrée qui mène au pavillon universitaire est et sera une allée des plus occupée cet été. Ici, on voit des étudiants des Cours d'été qui sortent du pavillon après les cours de la matinée.



Le Conseil étudiant des Cours d'été, constitué dès les premiers jours de classe, trouve le moyen malgré les heures d'étude de mettre sur pied des projets intéressants pour leurs confrères et cela avec la plus aimable bonne humeur et un bel esprit de coopération. On voit ci-dessus quelques membres du Conseil préparant la soirée de rencontre qui eut lieu mercredi soir dernier. De gauche à droite: Mlle Monique Jubinville, MM. Laurent Bisson et Gérald Carrière, conseillers, M. Guy Boulianne, président, le R. F. René Piché, O.M.I., trésorier, Mlle Marie-Thérèse de Moissac, secrétaire, Mlles Denise Bilodeau et Laura Marion, conseillères. Mlle Monique Boily et M. Jean Bosc, autres membres du Conseil, ne paraissent pas sur la photo.

Le 27e congrès annuel de la J.O.C. eut lieu à Ottawa, le 22 juin

OTTAWA — Les dirigeants des 22 fédérations de la J.O.C. au Canada français se réunirent à Ottawa pour le 27e congrès annuel de la J.O.C. du 22 au 26 juin.

Le but du congrès est de reviser le travail fait durant l'année et de préciser les orientations du mouvement pour 1962-63. On y tracera aussi les plans de la Semaine nationale des jeunes travailleurs qui doit se tenir en fin de septembre.

Le 23 juin, les congressistes furent reçus par le gouverneur général du Canada, M. Georges Vanier.

A l'ordre du jour du congrès figurent trois conférenciers: M. Roméo Malone, ex-président de la J.O.C. internationale, actuellement adjoint du directeur du département d'Action sociale à la C.C.C.; M. Réal Charbonneau, secrétaire de l'Action catholique canadienne; M. l'abbé H. Aganier, aumônier de l'Action catholique canadienne.



Le R. P. Gilles Lane, S.J.

Ordination du R. P. G. Lane, S.J., fils de M. et Mme J.-Arthur Lane

Le jeudi 26 juillet, le R. P. Gilles Lane sera ordonné prêtre par Son Exc. Mgr Paulus Rusch en l'église universitaire d'Innsbruck en Autriche. Il célébrera sa première messe le lendemain matin. Ses parents, ainsi que son frère, M. l'abbé Robert Lane, se rendent en Europe pour partager ensemble la joie de cet événement mémorable.

Après avoir complété ses études au collège de St-Boniface, où il obtint son baccalauréat ès arts de l'Université de Manitoba, en 1950, le Père Lane entra au noviciat des Jésuites, à Montréal. En 1952, il prononça ses premiers voeux puis il fit une année d'études littéraires au juvénat. Il passa ensuite au Scolasticat de l'Immaculée Conception pour y étudier la philosophie et obtint sa licence en 1955. Ses supérieurs auraient-ils remarqué le grand intérêt qu'il portait alors aux questions touchant à la fois les sciences et la philosophie? Toujours est-il qu'on le retrouva l'année suivante à l'Université de Montréal, étudiant les mathématiques. Après deux ans, il obtenait un baccalauréat ès sciences. Puis il se rendait à l'Université Columbia de New York afin d'y poursuivre ses études scientifiques. Il revint de New York muni d'une maîtrise ès arts (Physique). En octobre de la même année, il s'inscrivit à l'Université d'Innsbruck, en Autriche, en vue d'obtenir une licence à la Faculté de Théologie en 1963.

Il est encore trop tôt pour savoir au juste à quelle forme d'apostolat le Père Lane se consacrera plus tard. Mais sa ville natale peut remercier le Seigneur d'avoir pu donner un autre prêtre à son Eglise et prier pour que son apostolat futur soit des plus fructueux.

Petite note

Le 6 juillet est née Monique-Marie, fille de Fernand Tougas et de Jacqueline Forget. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Marcoux, remplacés par M. et Mme Laurent Boily.

Précieux-Sang

Lors du décès de Mme G. Dupuis, la chapelle funéraire P. Coutu était en charge des arrangements funèbres et non le salon mortuaire Desjardins.

CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à 4 h. 30 du soir le vendredi 3 août 1962 pour la position de

Avocat de la ville

Les candidats devront mentionner leur âge, leurs qualifications et expérience ainsi que le salaire requis sur une base de plein temps et temps partiel.

Entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Pour plus de renseignements, s'adresser au soussigné.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 18 juillet 1962.



La photo ci-dessus montre un des plusieurs groupes de spectateurs qui animaient, par leurs cris et leurs encouragements, les diverses joutes de balle jouées au cours de la journée du pique-nique à Notre-Dame-de-Lourdes, dimanche dernier. Ni les joueurs de balle ni les amateurs du jeu ne manquaient à cette occasion!

☆ ☆ ☆

Grand succès du tournoi de balle à N.-D.-de-Lourdes, dimanche dernier

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le grand pique-nique annuel de Notre-Dame-de-Lourdes eut lieu dimanche dernier, le 15 juillet. La température qui se faisait menaçante dans la matinée prit une allure favorable plus tard et les amateurs de balle vinrent de plusieurs parties de la province assister au tournoi qui mettait aux prises 28 équipes de balle. Elles venaient de Shilo, St-Norbert, Winkler, Miami, Somerset, Précieux-Sang (St-Boniface), Notre-Dame, Rathwell, Winnipeg Merchant, Oakville, Minot, D.-N., Woodland, Morris, Cando, E.-U., Chatfield, Plum Coulee, Brandon Canuck, Oak Point, Mylo, E.-U., Waskada, Poplar Point, St. Andrew, Letellier, Wildwood, Dauphin, St-Boniface, Strathclair et Rosa.

Six équipes de filles se disputèrent le 1er prix de $30. Ce fut l'équipe de Poplar Point qui se le mérita. L'équipe du Précieux-Sang remporta le 2e prix de $20.

Les cinq cours du magnifique terrain de pique-nique de Lourdes servaient de théâtre à toutes sortes de contorsions, courses, culbutes, que suivaient les foules en y participant avec des "hurrah" et des "bravos", des silences et des encouragements.

D'autres amusements, tels le bingo et le fer à cheval, récréaient ceux qui se désintéressent du sport national américain. Le kiosque des rafraîchissements fut achalandé toute la journée, car on y servait de tous les mets populaires à Lourdes, et les visiteurs leur firent honneur.

On y remarquait plusieurs personnages du monde politique venus probablement pour se faire l'oreille à la foule la plus honnêtement bilingue du pays.

Une brasserie avait installé un service de hauts-parleurs sur automobile qui servait à avertir certains pique-niqueurs qu'ils étaient perdus. Malheureusement l'annonceur, à l'accent du Texas, écorchait autant d'oreilles par sa façon de mutiler les noms français qu'il en renseignait d'autres sur des détails intéressants.

Les éliminations de l'après-midi avaient fait tomber de fortes équipes comme les plus faibles. L'équipe de l'Aviation américaine de Minot avait dû plier bagage dans l'après-midi et retourna avec le prix du club venu de l'endroit le plus éloigné (environ 300 milles). Ce prix était offert par le Transfer Notre-Dame et l'hôtel Notre-Dame. Après souper, les semi-finales mirent aux prises Miami, St-Boniface, Wildwood et Cando, E.-U. Miami élimina la dernière équipe américaine, St-Boniface eut le dessus sur Wildwood, et en final, les Fils Natifs vainquirent Miami, remportant le premier prix ($225); Miami se mérita le 2e ($150); Wildwood, le 3e ($75); Cando, le 4e ($50).

Mme Thelma Forbes, M.A.L., présenta le trophée au capitaine de St-Boniface, M. A. Vandal, et adressa quelques mots de félicitations aux nombreux sportifs. Le magasin Albert Delaquis et le garage Marcel Delaquis offraient un prix à l'équipe portant les plus beaux uniformes. Les juges Moreau et Durand l'accordèrent à l'équipe du Précieux-Sang.

Trois équipes de la ligue junior prirent part à ce tournoi. Le 1er prix de $15 fut accordé à l'équipe de Notre-Dame, le 2e, de $7.50, à l'équipe de Miami, et le 3e prix de $7.50, à l'équipe de Treherne. M. Robert Robitaille était en charge de ce jeu.

Le tournoi de fer à cheval fut un grand succès. M. Marcel Beaudry, agent de l'élévateur Pool, qui était en charge, fut enchanté du nombre de participants. Le 1er prix de $10 fut décerné à MM. E. Rasmussen, de Harte, et Ross Tindall, de Carberry; le 2e prix de $6.00, à MM. Archie Tobacco et Lloyd Gemmell, tous deux de Portage-la-Prairie; le 3e prix de $4.00 à MM. M. Jones et Bill Alder, tous deux de Carberry; le 4e prix de $2.00 à MM. O. B. Watt et J. Demman, tous deux de Portage-la-Prairie.

Félicitations et sincères remerciements aux organisateurs de ce grand tournoi de balle-au-camp et pique-nique paroissial ainsi qu'à tous ceux qui ont aidé à préparer le terrain de jeux, et ceux qui ont donné des prix divers. Merci aux Filles d'Isabelle pour avoir bien voulu prendra charge de la buvette et toutes les personnes qui ont contribué au grand succès de cette fête paroissiale.

Le pique-nique s'est donc avéré un grand succès et les amateurs de balle de la province ont constaté encore une fois que le troisième dimanche de juillet c'est le grand rendez-vous à Notre-Dame-de-Lourdes pour le grand pique-nique annuel.

Selon l'Acte municipal et l'Acte des écoles publiques

En conformité avec l'Acte municipal et l'Acte des écoles publiques, avis est donné par la présente que le règlement no 1-62 du District scolaire consolidé de St-Georges, no 2403, sera soumis au vote des électeurs résidants dudit district scolaire, au lieu et au jour mentionnés ci-dessous.

Le but dudit règlement no 1-62 est d'autoriser les commissaires dudit district scolaire à créer une dette par obligations au montant de $47,000.00 dans le but de faire construire et équiper une addition de deux salles à l'école actuelle, moderniser deux salles et un corridor et d'autres endroits, y inclus de nouvelles commodités sanitaires et le déplacement du système septique. Lesdites obligations porteront intérêt au taux de 6¾ pour cent par année et seront rachetées en paiements égaux annuels de $4,350.63, principal et intérêt compris, sur une période de vingt ans. Les obligations seront datées du 1er décembre 1962, et les paiements auront lieu le premier de décembre chaque année, de 1963 à 1982 inclusivement, aux bureaux de la Banque Royale du Canada, à Pine Falls, Manitoba, ou bien aux bureaux principaux de ladite banque dans les villes de Winnipeg, Toronto ou Montréal, au Canada.

Le jour et l'endroit pour la prise de vote des électeurs pour ou contre ledit règlement no 1-62 sera le samedi 11 août 1962, entre les 9 h. de l'avant-midi et les 6 h. de l'après-midi, le scrutin ayant lieu à l'école Allard dudit District scolaire consolidé de St-Georges, no 2403. Après la prise du scrutin, l'officier rapporteur, nommé pour présider le vote à ladite école Allard, fera l'addition des bulletins pour ou contre ledit règlement.

Le vendredi 3 août, à 2 h. p.m., le président de la Commission scolaire du District scolaire consolidé de St-Georges, no 2403, se présentera au bureau du gouvernement local du district d'Alexander, afin de nommer, si on lui demande de le faire, des personnes qui se présenteront à l'endroit du scrutin et à l'addition finale des bulletins par l'officier rapporteur dans l'intérêt des personnes soit qui s'occupent du règlement et en préconisent l'approbation soit qui s'y opposent.

Une copie du règlement no 1-62, avec copie de l'Ordre no F136/62 du bureau municipal du Manitoba, sont classées dans les bureaux de l'Administrateur du district du gouvernement local d'Alexander, St-Georges, Manitoba, et peuvent être examinées par les personnes intéressées pendant les heures de bureau.

Donné à St-Georges, Manitoba, ce dixième jour de juillet 1962.

E.-J. BOUVIER,
secrétaire-trésorier,
le District scolaire
consolidé de St-Georges,
no 2403.

40e anniversaire de mariage de M. et Mme S. Desrosiers

STE-GENEVIEVE — Le samedi 7 juillet, dans l'église de Ste-Geneviève, à 4 h. p.m., M. et Mme Sauveur Desrosiers (Louise Legal) fêtaient leur 40e anniversaire de mariage. La bénédiction leur fut donnée par M. l'abbé Paul Deschênes, curé, et la grand-messe fut chantée par M. l'abbé Jean-Louis Rocan, neveu des jubilaires. Les servants de messe étaient des petits-fils et le choeur de chant était composé de fils et filles de M. et Mme S. Desrosiers, assistés des religieuses de Lorette. Après la messe, on chanta le "Te Deum". Les 10 enfants, ainsi que les brus et gendres des jubilaires étaient présents et reçurent la sainte communion. La Rév. Sr Lucie-du-Sauveur, principale à Powerview, avait garni l'église pour cette circonstance.

Les deux filles d'honneur des jubilaires étaient Mmes Henri Legal et Johnny Van Buckenhout, de St-Boniface. Le R. F. Desrosiers, de la Maison St-Joseph d'Otterburne, cousin des jubilaires, et de nombreux parents et amis assistèrent à la cérémonie.

Après la messe, il y eut un souper à Ste-Anne-des-Chênes, suivi d'une soirée sociale. Le plus jeune des fils, M. Joseph Desrosiers, lut une adresse, et la petite Suzanne Dugas offrit un magnifique bouquet. Les jubilaires reçurent en cadeau de leurs enfants, deux chaises bourrées, ainsi que des services de verrerie, et en dernier lieu, une magnifique bourse leur fut offerte. La famille Sauveur Desrosiers remercie sincèrement tous ceux qui ont participé à cette fête et qui ont contribué d'une manière ou d'une autre pour en faire un vrai succès.

M. E. Guyot, nonagénaire, est fêté à Laurier

LAURIER — A l'occasion du 91e anniversaire de naissance de M. Emile Guyot, une fête fut organisée à la demeure de ses fille et gendre, M. et Mme Alexis Dupré, de Laurier.

Sont venus de différents endroits du Manitoba pour la circonstance: M. le Dr et Mme Henri Guyot, de Lac Bariton; Mme H. Savaria et M. Adolphe Guyot, de St-Boniface; M. François Guyot, de Brandon; Mme Bill Rick's, de Fort Churchill; M. et Mme Léo-Paul Savaria et leur famille, de Ste-Rose; MM. et Mmes Romain Guyot et Lucien Lahais, de Laurier; Mme Gagnon et M. Wilfrid Lapointe.

M. E. Guyot reçut aussi de nombreuses cartes de bons souhaits de parents et amis qui ne purent assister à la fête.

Tous se promettent de revenir l'an prochain pour fêter M. Guyot qui viendra encore passer ses vacances à Laurier.

Merci à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont fait de cette journée une fête mémorable.

N.-D.-de-Lourdes

Décès

M. Gilbert Aminot, âgé de 19 ans, fut tué accidentellement le lundi matin 18 juin, en route pour son travail. Il était le fils de M. et Mme Jean Aminot, de Cardinal.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 21 juin. M. l'abbé M. Dacquay, curé, chanta le service funèbre en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le défunt laisse dans le deuil son père et sa mère; six soeurs, Lucille (Mme Jules Vermire), de Youbon, C.-B., Lorraine (Mme Marcel Deroche), de Notre-Dame-de-Lourdes, Rita (Mme Norman LeFloch), de Cardinal, Jeannette (Mme André Durand), de St-Boniface, Suzanne et Paulette; quatre frères, Ronald, de Cardinal, Fernand, de St-Boniface, Lionel et Paul.

Les porteurs étaient MM. Marcel Jamault, André Therrien, Henri Lesage, Albert Deleurme, Hubert et Robert Robitaille.

Baptême

Le 8 juillet: Rachel-Marie-Fernande, fille de Damien Durand et de Lauraine Bahuaud, née le 30 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Espenel.

Ste-Agathe

Soirée sociale

Le samedi soir 14 juillet, en la salle des Vétérans, il y avait soirée sociale en l'honneur des nouveaux mariés, M. et Mme Gilles Alarie, pour leur offrir de bons souhaits et un petit cadeau.

La France paie

OTTAWA — Le ministre des Finances Fleming a annoncé que la France a remboursé au Canada $67,500,000 sur une dette contractée dans notre pays à la fin de la seconde guerre mondiale. Il a souligné que la décision du gouvernement français de se libérer avant l'échéance de ses dettes vient renforcer le taux d'échange de notre monnaie. Le paiement effectué par Paris porte sur la moitié de l'emprunt.

Ste-Amélie

Mariage Labelle-Laferrière

Le samedi 30 juin, à 3 h. p.m., le R. P. J. Allarie, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Denise Laferrière, fille de M. et Mme D. Laferrière, de St-Lazare, à M. Joseph Labelle, fils de M. et Mme Albert Labelle, de Ste-Amélie.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale jouée par Mme R. Delveaux. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de nylon et tulle sur taffetas. Son voile court était retenu par une petite couronne. Ses souliers étaient de satin blanc. Elle tenait un bouquet de roses. Les filles d'honneur, une cousine et trois amies de la mariée, étaient Mlles Rita Perreault et Diane Morin, toutes deux vêtues de robes de nylon jaune sur taffetas, et Mlles Francine et Jeannine Bouchard, vêtues de toilettes mauves. Leurs bouquets se composaient de fleurs odorantes. Les garçons d'honneur étaient quatre frères du marié, André, Gérard, Gaston et Philibert. Le marié, ainsi que les garçons d'honneur, portaient la veste blanche.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion un deux-pièces beige avec dentelle brune sur taffetas, et la mère du marié revêtait une robe bleu avec dentelle sur taffetas. Toutes deux avaient un corsage blanc. Le cousin de la mariée, M. Damien Perreault, servait la messe, et Mlle Evelyne Flower était soliste.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu dans la salle d'amusement de Ste-Rose, où un souper à la dinde fut servi par les Dames Auxiliaires à 109 invités.

M. l'abbé C. Vachon, curé, fut invité à offrir le toast à la mariée.

Parmi les parents et amis venus de l'extérieur, on remarquait M. et Mme Denis Laferrière et leurs enfants, Henri, Pauline, Henriette et Cyril, Mme Henri Chartier, M. Albert Chartier et sa fille, MM. et Mmes Hervé Plante et L. Péloquin, M. Albert Bouchard, Mme Fabien Perreault et son fils, Damien, tous de St-Lazare; MM. et Mmes M. Gaucher et L. Levac, ainsi que Mme René Blouin, de Gravelbourg; M. et Mme Albert Rouselle, de Bellegarde; M. et Mme F. Laferrière et leur famille, de Minnedosa; M. et Mme R. Fillion, de Virden; M. et Mme Victor Labelle, de St-Boniface; M. et Mme Mike Sul, de St-Vital; Mme Ted Wolchuk, de Winnipeg; Mme Adrien Labelle, d'Hudson, Ont.; M. Gaston Labelle, d'Hudson, et sa fiancée, Mlle Jeannette Chewsday, de Winnipeg; M. et Mme L. Pélissier, de St-Vital; M. et Mme Camille Van de Spiegle et Mme Alice Labossière, de Somerset; M. et Mme D. Labossière, de Winnipeg; M. et Mme Tony Leperre, de Waterhen, Man.

Les "Riding Mountain Playboys" étaient en charge de la musique à la soirée dansante.

Les nouveaux époux passèrent quelques jours à Dauphin et St-Lazare. Ils résideront à Uranium City pour quelque temps.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Art. Verhaeghe, qui fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose pour se faire extraire les dents.

Félicitations à Mlle Jeanne Fayant, employée à Dryden, Ont., qui fut l'heureuse gagnante de $1,000 lors d'une loterie.

Mlle Germaine Verhaeghe, qui était à l'Académie St-Charles, est revenue chez elle pour les vacances.

Les jeunes Redgie et Larry Pinette, de Winnipeg, visitent leurs petits cousins à Ste-Rose et Ste-Amélie.

M. Gilbert Vandenbosch travaille à Grand Rapids depuis la fin du mois de juin.

MM. et Mmes Laurent Leclerc et Louis Duruisseau, de Vancouver, C.-B., étaient en visite chez M. et Mme Art. Desjardins, le vendredi 6 juillet.

Mlle Adéline Corbel, de St-Vital, passa la dernière fin de semaine avec ses parents.

M. et Mme Léo Pélissier et leurs filles, Marianne et Rosemarie, de St-Vital, ont passé la fin de semaine du 29 juin à Ste-Rose et Ste-Amélie.

M. et Mme Delphis Chaput et leurs enfants, Roy et Sandra, et M. et Mme Albert Delaurier, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 1er juillet chez M. et Mme Jos. Corbel.

M. et Mme Jos. Corbel se rendaient à Portage-la-Prairie le jeudi 5 juillet pour visiter leur fils, Antoine, patient à l'hôpital de cet endroit.

Les Rév. Srs St-Joseph et St-Bruno, M.O., enseigneront le catéchisme aux enfants à Ebb and Flow, pour deux semaines.

Mlle Thérèse Pinette gardera le bébé de M. et Mme L. Pinette, à Ste-Rose, durant les vacances.

Le mercredi 4 juillet, M. Alex. Fayant avait organisé une soirée en l'honneur de M. René Landry, dont le mariage eut lieu le 7 juillet. Une belle somme d'argent lui fut donnée et un consommé fut servi.

Félicitations à M. René Landry et à Mlle Lilianne Lebel, dont le mariage eut lieu le 7 juillet en l'église de Cayer. Une soirée dansante eut lieu à Ste-Rose.

M. Adrien Labelle, d'Hudson, Ont., M. et Mme R. Landry et leur famille, de Pine River, Man., M. et Mme Farank Lecomte et M. Alva Landry, de Red Lake, étaient présents à ce mariage.

Mme Adrien Labelle est venue pour le mariage Labelle-Laferrière et devait retourner avec son mari, le 8 juillet.

Mlle Doreen Sutherland, de St. James, accompagnée de ses cousins et cousines, visite Ste-Rose et Ste-Amélie.

Etaient en visite chez M. et Mme L. Archambault et leur fils, Gérald, durant la fin de semaine du 30 juin, des amis du collège d'Otterburne, André et Yvon Delorme.

Mme Gérald Marion et leurs fillettes étaient en visite chez M. et Mme J. Moriaux durant la semaine du 4 juillet. M. Marion est maintenant employé à Mafeking.

M. Elsime Soucy, accompagné de sa fiancée, Mlle L. Leclerc, de St-Adolphe, et de M. Jerry Berthelette, est venu durant la dernière fin de semaine pour assister au mariage de M. et Mme René Landry.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue Féminine Catholique eut lieu chez Mme B. Denis le mercredi 4 juillet, avec 11 membres présents. Elle débuta par les prières dirigées par le directeur.

La présidente souhaita la bienvenue à toutes, et la secrétaire prit les présences et lut les minutes de la dernière assemblée.

Les rapports des différents comités furent ensuite rendus. Mme E. Verhaeghe annonça que M. l'abbé C. Vachon, curé, Mlle B. Langlois et elle-même avaient reçu un joli cadeau des élèves de catéchisme de Makinak, en reconnaissance de leur dévouement dans l'enseignement du catéchisme, l'année dernière. Il fut décidé qu'ils tâcheraient d'en faire encore autant pour le prochain terme. Les dames décidèrent de nettoyer le soubassement de l'église, le mercredi 11 juillet. Mlle B. Langlois donna un court résumé des derniers congrès provinciaux auxquels elle avait assisté. M. l'abbé C. Vachon donna sa bénédiction et lut quelques chapitres de l'encyclique "Mater et Magistra". Mlle B. Langlois gagna le prix d'hôtesse donné par Mme G. Coss. Mme G. Desjardins ferma l'assemblée.

Le goûter fut servi par Mlle B. Langlois et Mme Y. Grandbois.



M. et Mme Napoléon Dion, jubilaires, sont ici entourés de leurs onze enfants, 1ère rangée, de gauche à droite, Isabelle (Mme C. Oliviero), Elisabeth (Mme S. Clermont), Estelle (Mme O. L'Heureux), Marie-Blanche (Mme J. Oliviero) et Ferdinand; 2e rangée, Roméo, Léonard, Camille, Madeleine (Mme J.-M. Philippe), Robert et Georges.

Pour M. et Mme N. Dion, 50 ans de mariage: 50 ans de jeunesse

ST-CLAUDE — Le samedi 7 juillet dernier, journée dédiée à la Mère de Dieu, deux de ses protégés renouvelaient leurs promesses conjugales prononcées il y a 50 ans. C'est ce samedi matin, en l'église paroissiale, que M. et Mme Napoléon Dion, de St-Claude, revivaient un moment solennel de leur vie.

Mme Léonard Tremblay, de St-Malachie, Qué., soeur de la jubilaire, et M. Alphonse Dion, de Ferland, frère du jubilaire, formant la cour d'honneur d'autrefois, accompagnaient une fois de plus à l'autel, M. et Mme Dion.

M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, dit la messe. Les religieuses Filles de la Croix donnèrent une aide appréciable au choeur de chant. M. Louis Arbez exécuta l'"Ave Maria" et le "Panis Angelicus". Mme Paul Martin l'accompagnait à l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, les invités se rendirent à la salle paroissiale pour jouir du banquet habilement préparé par Mme Thérèse Mercier.

M. Omer L'Heureux, gendre des jubilaires, agit comme maître de cérémonies. Il lut quelques télégrammes puis invita Mlle Yvette Dion et Mme Omer L'Heureux à lire chacune une adresse exprimant à la fois la reconnaissance des enfants et les félicitations et les bons voeux de tous aux jubilaires.

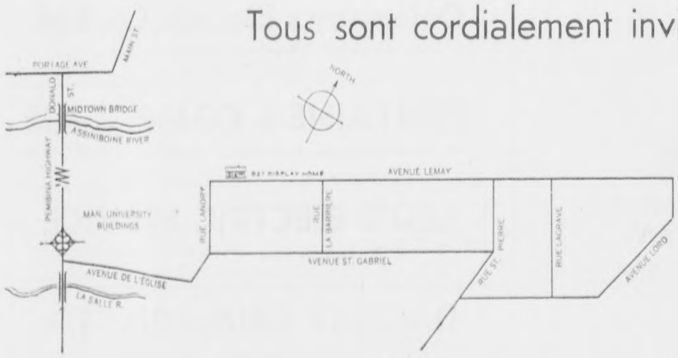
Le R. F. Martin, E.C., neveu de M. et Mme Dion, dit un mot. Il félicita les jubilaires pour la formation chrétienne donnée à leur famille et souligna l'esprit de gaieté et de bonne humeur toujours à l'honneur dans ce foyer. "Permettez-moi de vous féliciter de votre merveilleuse jeunesse", dit-il. M. le Curé adressa ensuite la parole et offrit aux jubilaires la bénédiction apostolique accordée par le Saint-Père.

Durant l'après-midi et la soirée, des amis et des paroissiens vinrent féliciter les jubilaires.

Mariés en 1912, à St-Malachie, comté de Dorchester, Qué., M. et Mme Napoléon Dion s'établirent à Ferland, Sask., en 1917. En 1937, année de dépression, ils vinrent à St-Claude, sur une ferme. Depuis 1949, M. et Mme Dion sont retirés dans le village de St-Claude.

Parmi les invités venus pour l'occasion, l'on remarquait le Frère Martin, E.C., de la province de Québec, M. et Mme Jos. Chabot (soeur de M. Dion), de Ferland, Sask., M. Wilfrid Lacasse, de Ferland, M. et Mme Paul-Emile Lacasse, de Cadillac, Sask., Mlle Lucienne Dion, de Québec, M. et Mme Raymond Girardin, de St-Joseph, M. et Mme Marcel L'Heureux et Mlle Yvonne Dion, de Saskatoon.









A l'occasion de la fête nationale française, les membres de la Légion de St-Claude rendirent le traditionnel hommage aux soldats des deux guerres mondiales qui y sacrifièrent leur vie. M. Jacques Leroux nomma tour à tour les illustres noms inscrits sur le monument, tandis que M. Paul Martin, autre vétéran, entonnait le noble commentaire: "Mort au champ d'honneur". L'on voit ci-dessus quelques vétérans qui participaient à la cérémonie, M. Fernand Dion portant la bannière et M. J. Leroux faisant face à la foule.

☆ ☆ ☆

1,200 personnes ont fêté le 14 juillet à St-Claude, dimanche

ST-CLAUDE — Le 14 juillet: fête nationale française. Les citoyens de St-Claude, comme par les années passées consacraient une journée entière à cette fête, soit dimanche dernier, le 15 juillet.

A la grand-messe de 10 h. 30 a.m., M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, invita ses paroissiens à prier aux intentions des soldats St-Claudiens morts au service de la France et des pays libres lors des deux dernières guerres mondiales. Il est de tradition à St-Claude de rendre hommage aux militaires de la place qui donnèrent la preuve de leur amour pour la France et la liberté en sacrifiant volontairement leur vie. A la brève cérémonie qui se déroula au monument des soldats, un vétéran, M. Jacques Leroux rendit hommage à ces preux.

Le pique-nique de l'après-midi attira 1,200 personnes (sans compter les nombreux enfants) au terrain de pique-nique du village. On peut sans doute affirmer qu'autant de personnes s'offusquèrent du fait qu'on leur présentait à l'entrée du terrain une étiquette à épingler, laquelle affichait ces mots: "French National Celebration" (Façon curieuse de témoigner son patriotisme!).

Au cours de l'après-midi, il y eut tournoi de balle, courses à pied, bingo, courses de chevaux, steeple-chase, fer à cheval.

Les très populaires courses de chevaux, devenues traditionnelles à ce pique-nique, attirèrent une foule nombreuse de spectateurs. La première course fut gagnée par le cheval mené par M. J. Dupasquier. M. Denis Rosset reçut le deuxième prix. A la deuxième course, le jockey Georges Le Heiget se classa premier. A la dernière course, les talents équestres de MM. Jean Dupasquier et Georges Le Heiget leur valurent les première et deuxième places respectivement.

Quelques jockeys montèrent leurs chevaux pour s'exécuter au jeu de steeple-chase, au grand plaisir de la foule.

Pendant ce temps, le bingo et les joutes de balle et de fer à cheval continuaient d'amuser quelques amateurs. Les responsables du kiosque de rafraichissements ne manquaient pas de clientèle. Les moments d'affluence se faisaient sentir surtout à la fin de chaque joute de balle ou de chaque course.

Petits et grands participèrent aux courses. La course des jeunes garçons de 16 ans et plus s'attirait le plus d'intérêt. Il s'agissait de courir autour de la piste des courses de chevaux! Le jeune athlète Louis Gautron, fin coureur, sut ménager ses énergies jusqu'au dernier tournant pour dépasser tous ses rivaux et s'assurer la première place.

Après le souper, quand la dernière partie de balle-au-camp fut terminée, voici le portrait que présentait le tableau des vainqueurs: 1er prix de $125 mérité par l'équipe de Graysville qui gagna la partie importante, au compte de 10 à 1, contre Treesbank. Treesbank se mérita le 2e prix de $75 et St-Claude le 3e prix de $25. Dans la compétition de la ligue junior, l'équipe de Carman fit subir à l'équipe de St-Claude une mortelle défaite au compte de 10 à 1, remportant ainsi le championnat des petits.

St-Georges

25e anniversaire

Le samedi 14 juillet dernier, à 4 h. p.m., dans l'église paroissiale, M. l'abbé D. McDougall, curé d'Ile-de-Chênes, célébrait la messe aux intentions de M. et Mme Marcel Dupont, de St-Georges, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. M. l'abbé McDougall avait béni le mariage des jubilaires en 1937 alors qu'il était curé de la paroisse de St-Georges.

L'aînée de la famille, Eva (Mme R. Paradis), exécuta l'"Ave Maria" de Schubert et le "Panis Angelicus". Mme R. Desautels l'accompagnait à l'orgue.

Il y eut banquet à la salle paroissiale de St-Georges après la cérémonie religieuse. M. l'abbé McDougall adressa la parole. Les cinq enfants de M. et Mme Dupont étaient présents: Eva (Mme René Paradis), de St-Boniface, Irène (Mme T. Gareau), de Great Falls, Roger, Jeanne et Claude.

Une soirée à la salle Légion de Pine Falls réunit de nombreux parents et amis des jubilaires. Mme Paradis lut une adresse de circonstance au cours de la soirée. M. Dupont répondit par un mot de remerciements.

Félicitations à M. et Mme Dupont.

Les ennemis ont leur utilité: ils vous montrent vos fautes et vous disent des vérités. Ce sont des maîtres qu'on ne paie pas.

PLUTARQUE.

Fannystelle

Deces

La mort, dans le choix de ses victimes, impose parfois de bien cruels sacrifices. C'est ainsi que le départ soudain, par noyade, de M. Rémi Dureault est une douloureuse perte, non seulement pour ses parents, M. et Mme Aimé Dureault, mais pour tous ses confrères et toute la paroisse de Fannystelle, où le défunt jouissait de l'estime générale.

Rémi, fils unique, âgé de 21 ans, était étudiant de troisième année en science au collège St-Paul de Winnipeg.

Le service funèbre fut chanté le jeudi 5 juillet par M. l'abbé Albéric St-Laurent, curé, assisté de MM. les abbés J.-M. Gagné et Léo Couture, comme diacre et sous-diacre. Assistaient au choeur, les RR. PP. Monaghan, Holland, Sheridan et Dowling, S.J., tous du collège St-Paul et professeurs de M. Dureault. Les clercs servants étaient Jules et Richard Arnal, Constant Painchaud et Claude Mollot, cousins et confrères de classe du défunt.

Les porteurs étaient MM. René Nadeau et Laurent Syrenne, cousins du défunt, Victor Mollot, Ronald Cyrenne, Roger Guyot et Gary Franzmann, amis intimes du cher disparu.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, ses grands-parents, M. et Mme Ovide Dureault et Mme Marcel Arnal.

Remerciements

La famille Dureault remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie, de quelque manière que ce soit, à l'occasion de ce deuil récent.

St-Pierre

Mariage Lambert-St-Hilaire

Le 14 juillet, Mlle Janine St-Hilaire, fille de M. et Mme Adélard St-Hilaire, de St-Pierre-Jolys, unissait sa destinée à celle de M. Robert Lambert, fils de M. et Mme Lucien Lambert, de St-Malo. Le mariage eut lieu à 4 h. p.m. dans l'église de St-Pierre. M. l'abbé Raymond-Marie Ferron, vicaire, officiait à la cérémonie.

Les mariés étaient accompagnés de leur père respectif. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Monique Lambert et Simone Gervais. Les garçons d'honneur furent MM. Victor St-Hilaire et Raymond Lambert.

Après la cérémonie, parents et amis se rendirent au Centre Récréatif de St-Pierre, où un délicieux souper-buffet fut servi par les Filles d'Isabelle. A la veillée qui suivit, un très grand nombre de parents et amis vinrent offrir leurs souhaits aux nouveaux époux.

M. et Mme Edmond St-Hilaire, de la Californie, sont venus pour le mariage.

M. et Mme Robert Lambert partirent pour un voyage de noces à Banff. A leur retour, ils résideront à St-Malo.

Filles d'Isabelle
Cercle de St-Pierre
Condoléances

Les Filles d'Isabelle de St-Pierre désirent offrir leurs sincères condoléances à Mme Rita Kula ainsi qu'à la famille Josephat Bédard à l'occasion de leur récent deuil.

Remerciements

M. et Mme Josephat Bédard ainsi que leur fille, Mme Rita Kula remercient très sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre à l'occasion de leur dure épreuve. Un merci spécial aux dames qui ont montré un si grand dévouement.

St-Jean-Baptiste

Mariage Alarie-Vermette

Le samedi 23 juin, dans l'église de St-Jean-Baptiste, le R. P. Laurent Alarie, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Cécile Vermette, fille de M. et Mme Jean Vermette, de St-Jean-Baptiste, à M. Gilles Alarie, fils de M. Amédée Alarie, de Ste-Agathe.

La mariée était vêtue d'une longue robe blanche de tulle et de dentelle. Les manches étaient en pointe de lis. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlle Fernande Vermette, soeur de la mariée, et Mlle Ninette Alarie, soeur du marié, portaient des robes roses avec corsage d'oeillets blancs et bleus et accessoires blancs. MM. Marc Alarie, cousin du marié, et Gilles Vermette, frère de la mariée, étaient garçons d'honneur.

La mère de la mariée était vêtue d'un deux-pièces bleu. Elle portait des accessoires blancs et un corsage d'oeillets jaunes.

A l'issue de la cérémonie religieuse il y eut réception à la salle paroissiale de St-Jean-Baptiste, où un succulent souper fut servi. La table était décorée de fleurs et d'un joli gâteau à trois étages en forme de coeur. On remarquait parmi l'assistance Mgr H. Lapointe, curé, le R. P. Laurent Alarie, O.M.I., les deux grands-mères de la mariée et beaucoup d'autres parents et amis venus des villages avoisinants.

M. Arthur Vermette, oncle de la mariée, agissait comme maître de cérémonies. Un chant approprié fut exécuté par M. Maurice et Mlle Fernande Vermette. Une courte mais intéressante adresse fut présentée par le plus jeune frère de la mariée, Lionel. Ensuite les soeurs Vermette, Jeannine, Pauline, Rose, Diane et Marie-Thérèse, charmèrent les invités en exécutant une musique entraînante.

Le Père Alarie fit une courte allocution et sut, par des paroles éloquentes, donner de bons conseils aux nouveaux époux.

Tous se rendirent ensuite à la salle Bernier pour une soirée récréative où parents et amis se réunirent.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux résideront à Ste-Agathe.



M. T.-E. Campeau

M. T.-E. Campeau, de St-Norbert, représentant de la compagnie d'assurance Imperial Life de Winnipeg, participe présentement à la réunion annuelle du fameux club exclusif, le "Million Dollar Round Table", une organisation internationale réunissant les meilleurs agents d'assurance de plus de 200 compagnies d'assurance-vie. La réunion se tenait à l'hôtel Reine Elisabeth, à Montréal, cette semaine, du 15 au 19 juillet.

Les quelque 900 délégués sont là dans le but de se rendre compte des dernières réalisations dans le domaine de l'assurance-vie. Seulement 1 pour cent de tous les agents d'assurance-vie se méritent le privilège de devenir membre de cette organisation. Pour y être admis, un aspirant doit d'abord être membre de l'Association nationale des Assureurs-vie, maintenir un haut niveau de moralité et vendre en un an un minimum de $1,000,000 en nouvelles primes d'assurance-vie. Félicitations, M. Campeau!

Glenora

45e anniversaire de mariage

Le 1er juillet, M. et Mme Albert Lebeau, après avoir assisté à la messe à la mission de Glenora, Man., se rendirent à la salle, où une surprise les attendait. Un groupe de parents et amis était réuni pour fêter leur 45e anniversaire de mariage. Leur fils aîné, au nom des enfants et petits-enfants, leur présenta une horloge. Les jubilaires reçurent d'autres jolis cadeaux.

St-Laurent

Décès

Le mardi 10 juillet 1962, à l'hôpital général de St-Boniface, est décédé à l'âge de 77 ans, M. Pierre Lavallée, de St-Laurent, Man.

Né à St-Laurent, M. Lavallée géra un magasin général et une boucherie durant 47 ans, jusqu'à sa retraite en 1952.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Frédéric, Paul et le R. F. Guy, O.M.I.; huit filles, la Rév. Sr Marie-Jean-Pierre, Laurette, Mmes L. Doll, A. Delaronde, F. New, R. Coutu, D. Devlin et W. Fraser; un frère, Patrice; deux soeurs, Mmes M. Cyr et T. Guiboche; 38 petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

La messe de Requiem fut chantée le samedi 14 juillet à 10 h. 30 a.m. en l'église de St-Laurent. L'inhumation eut lieu au cimetière local. Les arrangements funéraires furent confiés au salon mortuaire Desjardins.

Dunrea

Va-et-vient

Profitant de la belle saison, plusieurs personnes de cette localité sont partis en excursion. MM. et Mmes Henri Côté, Georges Boulet et Armand Beauchemin sont allés visiter des parents et amis à Maillardville et Vancouver, tandis que M. et Mme Benoit Garand, accompagnés des parents de Mme Garand, de Killarney, sont partis pour Fort William, Montréal et Québec.

Mme Athanase Lavoie est revenue enchantée de son voyage à Montréal, Québec et dans les Laurentides. Elle a visité aussi les principaux sanctuaires nationaux de l'Est.

Mme N. Boulet, ainsi que ses enfants, ses soeurs, frère et beaux-frères, MM. et Mmes Lucien Fafard, de Saskatoon, Aurèle Desaulniers, Placide Châtelain, accompagnés de leurs enfants, et Mlle Thérèse Châtelain, tous de St-Boniface, sont allés passer quelques semaines de villégiature à une des plages enchanteresses des environs de Ninette.

M. et Mme P. Bisson recevaient avec plaisir la visite de leur fils, le R. F. Antonio Bisson, O.M.I., du scolasticat de Lebret.

Mme Albert Boulet est de retour au foyer après quelques semaines d'hospitalisation à St-Boniface.

M. et Mme Léo Maloney ont reçu dernièrement la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Pellerin, et leurs deux fillettes, de St-Boniface.

Plusieurs Chevaliers de Colomb de Dunrea et leurs familles se sont rendus à la réunion de l'association, qui se tenait au Jardin international de la Paix, le dimanche 8 juillet. Il y eut messe solennelle en plein air en présence d'une nombreuse assistance.

Les membres des familles Légaré de cette localité, ainsi que ceux de l'extérieur, M. et Mme Bill Campbell et leurs enfants, de Winnipeg, Mme A. Bonnefoy et ses enfants, de St-Claude, M. et Mme Fernand Légaré, de Brandon, se sont réunis en une joyeuse fête familiale, le dimanche 8 juillet.

Carman

Première communion

Les dix premiers communiants qui recevaient l'hostie dimanche dernier, le 15 juillet, avaient été préparés par les Rév. Srs Choiselat, S.G.M., de St-Boniface, et Normandeau, S.G.M., de Ste-Anne, assistées de Mlle Céline Houde, institutrice à Carman. Chaque enfant était accompagné de ses parents.

H. l'abbé A. Gauthier, curé de la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel de Carman, fit le sermon, soulignant le fait que ce grand sacrement que les petits recevaient pour la première fois est le sacrement qui nourrit et augmente la vie du Christ dans les âmes.

Elie

Tableau d'honneur

L'année scolaire à l'école élémentaire d'Elie se termina par la distribution des prix et la lecture des notes. Voici les heureux gagnants:

Grade I: Catéchisme, Elaine Dufresne; Français, Agnès Champagne; Anglais, Suzanne Girard; Application, Linda Dufour, Lynda Bouchard, Mercedes Bernardin.

Grade II: Cat., Dianne Bernardin; Fr., Hélène Bouchard; Ang., Hélène Bouchard; App., Roger Désilets.

Grade III: Cat., Edith Champagne; Fr., Claude Allard, Edith Champagne ex aequo; Ang., Léonard Désilets, Lucille Alarie ex aequo; App., Valérie Bernardin, Rita Janzen.

Grade IV: Cat., Benoit Girard; Fr., Benoit Girard; Ang., Robert Bouvier, Benoit Girard; App., Robert Gervais.

Grade V: Cat., Laurèle Girard; Fr., Marlene Bouchard; Ang., Laurèle Girard; App., Jocelyne Bernardin.

Grade VI: Cat., Raymond Girard; Fr., Raymond Girard; Ang., Raymond Girard; App., Peter Friesen.

Grade VII: Cat., Lynette Désilets; Fr., Lynette Désilets; Ang., Lynette Désilets; App., Denise Legault, Shirley Dufour.

Grade VIII: Cat., Denise Girard; Fr., Monique Bernardin; Ang., Louise Désilets; App., Raymond Beaudry.

Visiteurs

Les paroissiens eurent dernièrement le plaisir de recevoir M. l'abbé G. Beaudry, fils de M. et Mme Joseph Beaudry, autrefois de cette paroisse, qui célébra la grand-messe. Une réception dans l'après-midi réunissait de nombreux parents et amis.

Dimanche dernier, M. l'abbé Charles Gervais, de St-Thomas de Joliet, Qué., célébrait la grand-messe. Il est de passage chez ses nombreux parents et amis. Il est accompagné de son père et sa mère, M. et Mme Frédéric Gervais, et de son frère, M. l'abbé Marcel Gervais, de St-Thomas de Joliet, Qué.

Retour

Mme Irène Désilets est de retour d'un séjour à Montréal.

St-Malo

Deces

M. Isidore Forest est décédé à l'hôpital St-Pierre le samedi 14 juillet, à l'âge de 70 ans.

Né à St-Malo, il y géra une ferme pendant 55 ans secondé par son épouse, née Claire Catellier.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Camille, Henri, Paul, Josephat; cinq filles, la Rév. Sr Simonne Forest, S.G.M., Gilberte (Mme A. Cormier), Blanche (Mme Léo Beaupré), Rolande (Mme W. Homeniuk) et Mlle Eveline Forest; une soeur, la Rév. Sr Blanche Forest, S.G.M.; deux frères, Alphonse et Napoléon; 18 petits-enfants.

La messe de Requiem fut célébrée en l'église paroissiale le lundi 16 juillet et l'inhumation se fit au cimetière local. Le salon mortuaire Desjardins étaient en charge des arrangements funèbres.

Ste-Anne-des-Chênes

Décès

M. Delphis St-Mars, de 687, rue Beverley, est décédé à l'hôpital général de St-Boniface le vendredi 13 juillet. Il était âgé de 88 ans.

Né à St-Paul, Minn., il vint au Manitoba dès l'âge de 5 ans. Habitant le district de Ste-Anne-des-Chênes, il y fut cultivateur durant de longues années et prit sa retraite en 1942.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; six fils, Arthur, Julien, William, Alexandre, Joseph et Roger; trois filles, Mmes Lucien Pattyn, William Fast et Jack Shaw; deux soeurs, Mmes Joséphine Champagne et Céline Phaneuf.

La messe de Requiem fut chantée à la basilique de St-Boniface le lundi 16 juillet et l'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins s'occupait des arrangements funèbres.

Fisher Branch

Çà et là

M. l'abbé L. Marchand est revenu à sa tâche de curé de la paroisse après trois semaines de vacances dans l'Est.

M. et Mme Desrosiers, de Ste-Anne, sont en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme Roland Bouchard.

M. et Mme Moïse Meilleur font un séjour de deux semaines chez leurs fils et bru, M. et Mme Hilaire Meilleur.

Bienvenue à M. et Mme Guy Encontre, de Winnipeg, qui sont déménagés au village.

Un shower-surprise en l'honneur de Mlle Annette Meilleur eut lieu chez sa soeur, Mme B. Klus. Plusieurs dames se réunirent et lui offrirent de beaux cadeaux avec leurs meilleurs souhaits de bonheur. Au cours de la veillée, Mme Klus servit un savoureux goûter. Toutes se sont bien amusées. Le mariage de Mlle Meilleur eut lieu le 14 juillet à Winnipeg.

En Saskatchewan

Mariage Perry-Bussière célébré à Vonda

VONDA — Le 30 juin, Mlle Lucille Bussière unissait sa destinée à celle de M. Ronald Perry, de Saskatoon. M. l'abbé O. Lacroix, de Vonda, bénit leur union et célébra la messe nuptiale.

Mme Maurice Haudegand, tante de la mariée, touchait l'orgue, tandis que Mlles Rita Bussière et Lorraine Loiselle, de Vonda, et Mlle Denise Bélanger, de Montréal, toutes trois cousines de la mariée, chantèrent de jolis cantiques. Cette dernière rendit avec âme le "Panis Angelicus". Raymond Bussière et Donald Perry, frères des mariés, servaient la messe.

La marié fit son entrée au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans une longue robe blanche de nylon et de dentelle garnie de perles. Son voile bouffant et court était retenu par une demi-couronne. Son bouquet se composait jolies roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Lilliane Bussière, soeur de la mariée, Margot Fournier et Anne Perry, ainsi que Mlle Léa Bussière, cousine de la mariée, qui remplissait le rôle de dame d'honneur, portaient des robes rose pâle et des bouquets bleu pâle. Les garçons d'honneur étaient MM. John Yashuk, Laurent Bussière, frère de la mariée, et Herald Perry, frère du marié. MM. Maurice Bussière, cousin de la mariée, et Glen Mellan agissaient comme huissiers.

Pour l'occasion, Mme Rosaire Bussière portait une robe en nylon doublé, brodé bleu pâle, chapeau de couleur identique et accessoires blancs. Mme Collin Perry revêtait une robe mauve pâle avec accessoires blancs.

Après la bénédiction du mariage, M. l'abbé Lacroix adressa quelques paroles aux nouveaux époux.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu chez les parents de la mariée pour 200 invités. Le souper fut servi à la salle municipale. M. Donald Préfontaine, de Prud'homme, agissait comme maître de cérémonies.

M. l'abbé Lacroix offrit ses voeux de bonheur et félicitations aux nouveaux mariés. Me Allyre Sirois, de Gravelbourg, exprima lui aussi ses voeux de bonheur et félicitations, et porta un toast aux mariés.

Plusieurs exécutèrent de jolis chants durant le souper, et M. Donald Préfontaine sut entretenir les personnes présentes avec plusieurs histoires.

Les jeunes époux remercièrent sincèrement M. l'abbé Lacroix et leurs parents et amis pour leur présence et leurs magnifiques cadeaux.

Pour le voyage de noces à Banff, Alta, la mariée portait une robe avec manteau trois-quarts blanc, chapeau et gants rose foncé, accessoires noirs et corsage de roses roses. A leur retour, M. et Mme Ronald Perry résideront à Saskatoon.

A cette occasion, on remarquait plusieurs invités venus de l'extérieur: Mlle Denise Bélanger, de Montréal; Mlle Lucille Chalifour, de St-Casimir, Qué.; Mme Louis Boutin et Mlle Yvette Chaput, de Windsor, Ont.; M. et Mme Antonio Dionne, de Montréal; MM. et Mmes Gédéon et Robert Chalifour, de Léoville; M. et Mme Aimé Beaulieu, de Outlook; MM. et Mmes Maurice Bussière et Jos. Baril, de St-Front; M. et Mme Joseph Bussière et Mme Denise Bussière, de Zenon Park; M. Allyre Sirois, de Gravelbourg; M. Paul Sirois et M. et Mme Rosaire Turcotte, de Saskatoon; MM. et Mmes W. Latour et Elphège Blain et leurs enfants, de Peace River; Mme Arthur Lefèvre et sa fille, Yvonne, de Windsor; M. et Mme Lionel Caillouette et leurs fils, de Detroit; M. et Mme Louis Lepage et leurs enfants, de Montmartre; Mme Hélène Beaulieu et ses enfants, Lucille et Raymond, de Saskatoon.

Çà et là

M. et Mme Léon Bussière ont joui durant quelques jours, au début du mois de juillet, de la visite de leurs filles religieuses, les Rév. Srs Léon-Marie et Agnès-Thérèse, Filles de la Providence, et de M. et Mme Steve Dornian (Thérèse) et leurs enfants, de Liberty, qui ont pu visiter tous leurs frères et soeurs, de Vonda, St-Denis, Saskatoon et Prud'homme. Ils ont eu aussi la visite de Mme Louis Boutin, M. et Mme Lionel Caillouette et Mlle Yvette Chaput, de Windsor, M. et Mme Arthur Poulin et leur fille, Jeannine, et M. Jules Chalifour, de Léoville, et Mlles Lucille Chalifour et Denise Bélanger, de Montréal.

M. et Mme Marcel Hudon, de Zenon Park, étaient en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme Julien Haudegand, le 3 juillet.

M. et Mme Raymond Donis, de Montréal, étaient en visite chez leur soeur et belle-soeur, Mme Marie Haudegand ainsi que chez de nombreux neveux et nièces, de Vonda.

M. et Mme Rosaire Bussière et leur fils, Laurent, M. et Mme Julien Haudegand et Mlle Margot Fournier étaient en voyage d'affaires à Winnipeg, la semaine du 8 juillet, et visitèrent M. et Mme Louis Lepage, à Montmartre, en revenant.

La grande gloire de l'Eglise, c'est d'être sainte avec des membres pécheurs.

Jacques MARITAIN.

* * *

Les peuples passent, les trônes s'écroulent, l'Eglise demeure.

NAPOLEON.

Pèlerinage diocésain

de la

Bonne Sainte-Anne

— heure solaire —

Neuvaine préparatoire du 20 au 29 juillet:

Prière à Ste-Anne et messe tous les soirs à 9 h.

Triduum, les 26, 27 et 28 juillet:

8 h. 30 — Prière. Prédication par le R. P. L. Bouret, C.Ss.R. Messe

La fête, le dimanche 29 juillet:

Messes: 7 h. 30, 9 h., 11 h. a.m.

Messe du pèlerinage: 4 h. p.m.

Célébrant et prédicateur, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux.

INVITATION A TOUS

Venez prier la Bonne Sainte Anne à Ste-Anne-des-Chênes

Discours vibrants et résolutions concrètes au congrès du Jubilé d'Or de l'A.C.F.C.

PRINCE-ALBERT — Quelques instants avant neuf heures, le lundi 9 juillet, les premiers délégués commencent à arriver à l'Académie des Soeurs de la Présentation, tout près de la cathédrale de Prince-Albert, dont le clocher, visible de très loin, servira, pendant les trois prochains jours, de point de ralliement aux congressistes.

L'inscription faite, on parle, évidemment de Duck Lake, des cérémonies de la veille, dont le souvenir n'est pas prêt de s'effacer. Ceux qui y étaient — ils sont les plus nombreux — racontent avec force détails ce qui s'est passé. Le technicien du poste CFNS de Saskatoon installe son micro — presque tous les discours seront diffusés plus tard dans la semaine. Le reporter de **La Liberté et le Patriote** s'installe dans une des petites salles de musique, proche de la scène. Les Soeurs de la Présentation ont, très gentiment, mis une machine à écrire à sa disposition.

La salle est magnifique, toute neuve, et l'acoustique excellente. Il est dix heures maintenant. Les deux présidents ont pris place sur la scène: Me Maurice Denis, président général de l'Association Catholique Franco-Canadienne, et M. Rolland Pinsonneault, président de l'Association des Commissaires d'Ecole Franco-Canadiens, le premier de Carrot River, le second de Gravelbourg. Ils vont faire tous les deux un excellent travail, respectueux de l'horaire sans jamais rien sacrifier cependant au programme chargé.

Me Maurice Denis demande à l'archevêque de St-Boniface, Mgr Maurice Baudoux, d'appeler les bénédictions du Ciel sur les participants. Ils sont deux cent environ à ce moment-là. Le Congrès commence par le chant de "O Canada" sous la direction de M. de Margerie; au piano, Soeur Gertrude-Marie, de Gravelbourg.

Son Exc. Mgr Laurent Morin, de Prince-Albert, prononce alors une courte allocution de bienvenue. Bienvenue dans le diocèse et dans la ville épiscopale, une jolie ville que les congressistes, espérons-le, auront le temps de visiter, en dépit du programme chargé, déclare le dignitaire ecclésiastique. Ce congrès, poursuit Mgr Morin, suscitera sûrement des discussions, des réflexions. Je ne veux que souligner un seul point. Vous connaissez la situation actuelle, vous savez que nous sommes aux prises avec toutes sortes de problèmes: commissaires d'écoles, jeunesse, etc. Vivant dans un milieu anglo-saxon, nous sommes portés à les envisager, ces problèmes, "as a matter of fact". Il ne le faut pas. Nous devons nous rappeler notre culture française et latine, nous devons remonter aux sources de la doctrine sociale de l'Eglise. Nous devons faire, de ces problèmes, une étude aussi objective que possible.

Je vous souhaite un fructueux congres et vous demande de bien comprendre que pour resoudre des problèmes, il importe de bien y réfléchir, que leurs solutions doivent être concrètes et pratiques. "Demandons au bon Dieu de nous bénir. Nous avons besoin de ses lumières et de sa force pour reussir".

☆ ☆ ☆

Saluts fraternels

Le maire de Prince-Albert, M. J. Cuelenaere, devait prendre la parole après Mgr Morin. S'il n'est pas là, déclare Me Denis, c'est à cause d'un malencontreux malentendu.

Plusieurs visiteurs apportent maintenant les saluts fraternels des Associations qu'ils représentent. Le R. P. B. Paris, O.M.I., tout d'abord, vice-président du Mouvement catholique des "Parents et maîtres" de langue française du Canada. Rappelant que le président de l'Association est à l'heure actuelle au Maroc, où il participe à un congrès international, le Père Paris déclare que de l'Atlantique au Pacifique, toutes les associations françaises se joignent pour souhaiter plein succès à l'ACFC, la féliciter à l'occasion de son cinquantenaire, pour lui souhaiter, aussi, de voler avec une jeunesse nouvelle, vers de nouvelles victoires.

Le problème majeur auquel l'Eglise doit faire face dans l'Ouest est double: familial et éducationnel. Aux quatre coins de la province nous luttons pour nous-mêmes, pour la défense des valeurs chrétiennes pour en garantir la perpétuité et en assurer le plein épanouissement.

C'est au tour du Manitoba, maintenant; M. René Rottiers, secrétaire de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, est présenté par le président du congrès. Excusant le président de l'Association manitobaine-soeur, M. Léo Rémillard, empêché pour des raisons professionnelles, M. Rottiers exprime la joie qu'il a d'être celui qui apporte les salutations fraternelles de l'Association manitobaine et le message de M. Georges Laberge, président de l'Association de Parents et Maîtres.

"Les leçons que j'ai puisées aux fêtes d'hier m'ont vraiment émotionné. Je ne voudrais pas que mon message n'en soit un que de salutations, mais un vibrant hommage à l'effort gigantesque accompli par l'ACFC."

M. Rottiers poursuit en disant qu'il avait cru, jusqu'à présent, que l'Association manitobaine était la plus ancienne de tout l'Ouest, mais qu'il voyait maintenant que l'ACFC méritait un hommage tout spécial, parce que la première organisée. Après 50 années de lutte, d'épreuves, d'efforts, continue l'orateur, il est normal de s'arrêter et de regarder en arrière, mais pas pour trop longtemps. Il faut que ces cinquante années ne soient qu'une étape, il faut regarder vers l'avant.

Rappelant que les buts de toutes les associations similaires de l'Ouest sont identiques, M. Rottiers dit qu'il emportera comme une leçon pour le Manitoba, l'importance donnée, en Saskatchewan, aux Cercles paroissiaux. Leur puissance et leur dynamisme garantissent la vitalité de l'ACFC.

Le secrétaire de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba lance alors une invitation aux congressistes: "Nous vous invitons dès maintenant aux fêtes du cinquantenaire de l'AECFM" et poursuit en leur souhaitant des journées d'études très fructueuses qui servent de base à une autre épopée glorieuse dans l'histoire de la Saskatchewan. M. Rottiers rend alors hommage à M. Raymond Denis: "Avec des hommes de cette trempe, il n'y a pas à désespérer". Il ajoute que la relève est aussi bonne: "Mgr Baudoux a puisé son dynamisme en Saskatchewan. Il faut rendre hommage aux Canadiens français de cette province d'avoir su produire de telles chevilles ouvrières de la survivance". C'est alors la péroraison: "Nous sommes d'une race qui ne sait pas mourir".

Me Maurice Denis remercie le Manitoba, rappelant que si la Saskatchewan a donné Mgr Baudoux à sa voisine, elle a reçu d'elle Mgr Blais et Mgr Decosse. "Merci aussi à la France et à la Belgique de nous avoir donné de grandes âmes. Merci enfin de l'invitation que nous lance l'AECFM et que nous acceptons avec joie".

Les Oblats

Le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., de Lebret, apporte maintenant les salutations des Pères Oblats et rend hommage au travail accompli pour la conservation de l'héritage catholique et canadien-français. Rappelant la contribution des Pères Oblats à cette oeuvre, il déclare que ceux-ci continueront dans la même voie, dans un climat de compréhension et de collaboration mutuelle. M. Pinsonneault, qui a remplacé Me Denis à la présidence, invite le Père H. Gagné à transmettre au R. P. A. Lizé, O.M.I., provincial, les remerciements de l'ACFC à la province oblate.

Le R. P. Joseph Forget adresse ensuite quelques mots au nom de l'Association des visiteurs d'écoles du Canada. Il déclare qu'il espère que l'Association nationale des Inspecteurs de langue française pourra se pencher, non seulement sur le problème de l'enseignement du français dans nos écoles, mais aussi sur le problème de la relève. La question qui revient le plus souvent sur les lèvres est celle-ci: "Que fera la nouvelle génération?".

M. Raymond Caron, porte-parole des instituteurs de langue française, soulignant sa jeunesse, regrette de ne pas avoir de souvenirs et, regardant vers l'avenir, souhaite que le succès marque les années qui viennent. Un télégramme signé du R. F. Philippe-John, président de l'AFCIS, est d'ailleurs lu aux délégués: "Félicitations, occasion Noces d'or ACFC. Avec vous de coeur, d'esprit. Coopération mutuelle pour cause commune. Hommage à leurs excellences — Salutations à tous".

Un autre télégramme est lu par M. Dumont Lepage: félicitations, hommages et souhaits d'avenir de l'ACELF. Rappel aussi du thème de la formation économique en éducation. Pour marquer l'intérêt qu'elle porte à l'ACFC, l'Association nationale a joint un chèque à son télégramme.

☆ ☆ ☆

Rapports des visiteurs d'écoles

La formation des comités: résolutions, nominations, s'effectuent en un temps record et l'on passe aux rapports des visiteurs d'écoles, celui des écoles du sud de la Saskatchewan d'abord. M. l'abbé Roger Ducharme, dont voici les passages les plus marquants.

En dix ans

"En dix ans de visite (janvier 1952-juillet 1962), j'ai constaté ceci: . . . maintenant je constate:

La même chaude hospitalité dans les presbytères; une connaissance de plus en plus rudimentaire, hélas, de la langue française; chez certains curés une certaine indifférence, aussi, de la part de quelques autres, pour la culture française, la langue française, les causes et les oeuvres de l'ACFC, par manque de formation, ou d'information, données aux écoles, collèges ou séminaires, peut-être aussi, par peur des qu'en dira-t-on . . .

Pourtant, dans l'ordre naturel des choses, l'enfant naît d'abord de parents d'une nationalité plutôt que d'une autre, avant de naître à la grâce, à la vie surnaturelle, à la foi. Il semblerait que cela indique quelque chose et qu'il n'y a pas de honte à vouloir vivre et grandir, ainsi que la nature et Dieu l'ont voulu, avec les particularités linguistiques et les signes caractéristiques de sa race.

Je vois encore une belle ardeur chez bon nombre de professeurs, les religieux et les religieuses surtout. Quelques-unes, quelques-uns, produits de nos écoles publiques, faiblissent malheureusement, mais l'ensemble tient le coup.

Les laïques n'ont pas — à quelques exceptions près — une connaissance suffisante de leur langue maternelle. Ils parlent français incorrectement et l'enseignent boiteusement. Comment peuvent-ils le faire aimer?

Le mélange des races, des religions, des sexes, aggravé par la fermeture des écoles rurales et l'opération des grandes écoles



A l'occasion du congrès jubilaire de l'ACFC, MM. les abbés R. Ducharme et A. Marchildon ont complété respectivement dix et huit années de service comme visiteurs des écoles. Leurs rapports révèlent par conséquent un intérêt exceptionnel.

☆ ☆ ☆

modernes, complique énormément la tâche, déjà difficile, de l'instituteur. Reconnaissons aussi que nous vivons un âge d'émotion-choc, de science, de grande liberté, de "sportifs à tout prix", de "moindre effort" érigé en système. Certains instituteurs, constamment cernés par ces théories matérialistes, harassés par la besogne et sans cesse sous pression, finissent par ne plus vibrer à la beauté esthétique de la langue française . . . et leurs élèves, malheureusement encore moins.

Voilà pourquoi certains se permettent de rogner la période de français par les deux bouts, la bâclent ou, même, la suppriment.

Beaucoup d'instituteurs conversent en anglais entre eux, sans raison . . . et leurs élèves donc . . . les jeunes, si impressionnables, n'ont pas le bon exemple qu'il leur faudrait. Je vois des parents qui démissionnent: scène qui crève le coeur.

Cours plus facile?

D'aucuns s'exclament que le cours de français de l'ACFC est trop difficile pour les enfants. On peut se poser une question: ne seraient-ce pas les instituteurs et les parents qui ne sont pas à la hauteur, qui manquent d'idéal et de vitamine-volonté. Trois alternatives sont à envisager: rendre le cours plus facile pour le mettre au niveau de l'enfant et de l'instituteur — préparer un cours spécial adapté au calibre des maîtres et des élèves que le cours régulier dépasse ou décourage — ou conserver le cours tel qu'il existe (parce qu'il est maintenant reconnu par le ministère de l'Instruction publique de Regina et louangé par l'Université de la Saskatchewan) en l'élaguant un peu, sans affecter toutefois, ni sa consistance, ni sa valeur de fond. Ceci est l'essentiel des discussions qui se poursuivent entre l'ACFC et l'AFCIS depuis quelques années. Connaissant les deux partis, je crois en un dénouement heureux.

Je constate un intérêt croissant des parents à l'éducation de leurs enfants. Mais certains ont encore une peur morbide que leurs rejetons ne sachent pas l'anglais. D'autres se laissent mener par leurs enfants qui décident, d'eux-mêmes, s'ils apprendront, ou non, le français de l'ACFC.

Les Cercles paroissiaux ont besoin d'être conseillés, encouragés et suivis d'avantage, car ils ne manquent pas de bonne volonté.

Enfin, je constate une ferveur toujours plus grande pour le français, de la part du ministère de l'Instruction publique et des anglophones. Profitons-en.

Ce qui compte c'est notre détermination de tenir, c'est notre volonté d'accepter les adaptations imposées par les temps nouveaux. C'est notre exploitation au maximum des moyens modernes de communications: radio, télévision, livres, magazines français, relations publiques, etc. C'est notre union ferme, la main dans la main, la charité au coeur. Tous les Franco-canadiens de la Saskatchewan vers un but commun, riche, exaltant: la conservation et l'épanouissement de l'esprit français chez nos jeunes, dans nos écoles, dans nos foyers, dans nos paroisses, dans notre province. Allons-y parents, commissaires, instituteurs, compatriotes. Allons-y, Dieu le veut.

Le bilan scolaire

Chacun des délégués a d'autre part pu trouver dans la serviette de documents qui lui a été remise lors de l'inscription, un relevé des écoles du sud de la Saskatchewan où le français de l'ACFC est enseigné. Ces écoles comptaient en janvier 1962: 3,945 élèves dont 2,221 Canadiens français; 134 des 167 professeurs étaient français. Dans ces chiffres ne figurent pas le Collège Mathieu de Gravelbourg, non plus que l'école industrielle et le Scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret et les écoles de Regina.

☆ ☆ ☆

Principale adaptation

L'exposé de M. l'abbé Roger Ducharme fut suivi avec beaucoup d'attention; il en a été de même de celui de M. l'abbé Arthur Marchildon, visiteur des écoles du nord de la province, qui lui a fait suite et dont voici, également les passages les plus importants.

". . . Je complète huit ans de service . . . J'ai appris à connaître et à apprécier les talents, l'ardeur et le dévouement des différents chefs de file qui ont dirigé l'ACFC et son association-soeur, l'ACEFC. J'ai pu constater la générosité des collaborateurs à tous les niveaux, celle en particulier des instituteurs tant religieux que laïcs . . . Ma position m'a permis de mesurer l'oeuvre accomplie par l'ACFC, dans la province, depuis 50 ans . . . A titre d'organisateur général, je puis vous dire que je reste convaincu que nous valons comme groupe ce que valent nos organisations et nos institutions. Cela, au double point de vue spirituel et temporel. Je veux dire, par là, que nos capacités de survie, dépendent, en grande partie, de l'union fraternelle que nos associations et nos institutions doivent déclencher chez nous.

"Nos institutions essentielles ont été dans le passé et seront encore à l'avenir, avec certaines adaptations: la famille, la paroisse, l'école, nos communautés religieuses, notre clergé canadien-français et nos associations nationales. La principale adaptation à apporter est dans le rôle du laïcat canadien-français. Dans le passé celui-ci s'est souvent contenté de suivre les directives du clergé, dans un domaine qui, pourtant, lui est propre. Il faut qu'à l'avenir, ils acceptent les devoirs et la responsabilité des chefs dans les domaines culturels et économiques.

On demande une élite

"Comme peuple, c'est ce qui nous manque le plus: une élite plus nombreuse, profondément chrétienne, professionnellement compétente et patriotiquement convaincue. Pendant les premiers 40 ans de son existence, l'ACFC a oeuvré dans à peu près tous les domaines de la vie nationale des Canadiens français en Saskatchewan . . . Il ne fait pas de doute qu'il y a maintenant des adaptations à apporter dans l'organisation et le comportement de l'Association-mère.

"A l'avenir, je verrais l'ACFC s'occuper de la formation de l'élite laïque dont nous avons besoin. Je la verrais jouant le rôle de l'organisation-mère en établissant, en coordonnant un plan d'action vers le but commun: le salut du peuple canadien-français. Pour illustrer ma pensée, je prends le domaine économique comme exemple. En nous servant d'un organisme déjà en existence, un conseil d'orientation économique, on grouperait nos meilleurs cerveaux dans ce domaine. Ce conseil devrait pourvoir à son propre financement et, en plus, contribuer au support de l'ACFC qui lui accorderait une représentation sur son exécutif.

Les Cercles paroissiaux

"Comme organisateur, j'ai entretenu des contacts avec les Cercles paroissiaux. Je crois que ces contacts sont absolument nécessaires. Il faudrait qu'ils soient plus longs et plus fréquents à l'avenir. Il faudrait avoir un organisateur à plein temps, indépendemment du visiteur d'écoles . . . Au dernier congrès de l'Association des instituteurs, en octobre dernier, on a affiché la devise: 'L'avenir est aux jeunes' . . . J'ai constaté que les jeunes avaient entrepris certains projets dans leurs écoles pour y améliorer l'atmosphère française. Nous avons là la preuve que notre jeunesse a encore des ressources qui ne demandent qu'à être exploitées. Les statistiques des cinq dernières années indiquent que les participants aux examens de l'ACFC ont augmenté d'une centaine, environ, par année. Est-ce à dire que le français est en plein essort? Que tout va pour le mieux? Sur 3,591 enfants d'origine française dans les écoles du territoire que je visite, 3,074 prennent le français de l'ACFC, 517 ne le prennent pas, 410 ne parlent pas français. En plus de cela, il y a plus de 1,000 élèves qui fréquentent des écoles où le français de l'ACFC n'est pas enseigné, et ceux-ci sont anglicisés dans une proportion d'au moins 90 pour cent.

"Aussi, d'une manière générale, la mentalité française est à la baisse dans nos écoles. Je puis compter sur les doigts d'une main le nombre d'écoles où les enfants parlent habituellement le français en récréation. La mentalité française est à la baisse dans les foyers de ville, et dans certains foyers en campagne où des parents canadiens-français ne se soucient même pas de montrer le français à leurs enfants, où d'autres tolèrent la langue anglaise dans la famille. J'attribue cette baisse de mentalité principalement à trois facteurs: l'éducation des parents, ils n'ont pas eu de français à l'école ou n'ont eu que l'heure réglementaire — l'influence des grands médiums de communication: presse, radio, télévision, etc. — les limitations imposées à l'enseignement du français à l'école: une heure seulement, l'enseignement précoce de l'anglais, les déficiences pédagogiques de notre enseignement, le mélange grandissant des élèves à la suite de la centralisation.

"Malgré tout, je suis certain que si nous consultions les parents canadiens-français, 95 pour cent d'entre eux nous diraient qu'ils veulent que leurs enfants connaissent le français ou sachent les deux langues . . . Les parents, voire même les instituteurs nés dans l'Ouest, ne réalisent pas qu'il n'est pas seulement question de langue, mais bien de culture et de mentalité. Il y a un travail d'éducation des adultes qui s'impose. Le secteur foyer-école-commissaire d'école est tout désigné pour l'entreprendre. C'est encore ici que l'on constate la nécessité d'envoyer nos éducateurs se former au Québec . . .

"A l'école même, il nous faut sans tarder réclamer l'enseignement des 1ère et 2e années en français . . . Il serait même souhaitable que ces deux années soient précédées d'une année de jardin d'enfance en français . . . Je crois qu'à l'avenir l'ACFC a deux grandes tâches à entreprendre: la formation d'une élite laïque et l'éducation de la masse par des contacts plus fréquents et plus intimes entre la direction et le peuple. Je suggère une répartition du travail par secteurs: éducation, économie, culture populaire, etc.

"Dans les conditions présentes, il nous faut obtenir plus d'enseignement français à l'école, surtout pour les petits. Il faut faire reconnaître que nous avons droit, non seulement à notre langue, mais surtout à notre culture, c'est-à-dire à nos traditions, à nos usages et coutumes, bref à notre mentalité propre. Je vous quitte en vous répétant les paroles que prononçait récemment Son Exc. Mgr Carter, évêque-coadjuteur de London en Ontario: Canadien français, cessez donc de mourir, vivez."

Le Père Paris

Il s'agissait là des derniers rapports présentés, en temps que visiteurs des écoles par MM. les abbés Ducharme et Marchildon. Ils seront remplacés à la rentrée de septembre par le Père Paris. Ainsi s'achève la première matinée du congrès général, non seulement de l'ACFC, mais aussi de l'Association des Commissaires d'Ecoles, l'ACEFC, et c'est pour cette raison que la présidence est assumée, à tour de rôle, par les présidents des deux organismes.

Les discours présidentiels

Après le repas de midi, que les délégués ont pris par petit groupe, au hasard des rencontres, on se retrouve, plus nombreux que le matin, dans l'auditorium des Soeurs de la Présentation, pour les discours présidentiels. Le président de l'ACFC, Me Maurice Denis, et celui de l'ACEFC, M. Rolland Pinsonneault, se présentent mutuellement. Voici de larges extraits de leurs allocutions:

☆ ☆ ☆

Me Denis

Nous sommes très heureux de nous retrouver encore une fois à Prince-Albert à ce 24e congrès de notre association nationale, l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, qui célèbre cette année son jubilé d'or.

Son Exc. Mgr Laurent Morin, nous vous remercions de nous accueillir dans votre ville épiscopale. Nous sommes honorés de votre présence et de celle de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg. Nous avons l'honneur d'avoir parmi nous Son Exc Mgr Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard. Excellence, les Canadiens français de la Saskatchewan vous connaissent déjà depuis plusieurs années, car vous êtes venu souvent nous voir à l'oeuvre. Nous savons également l'intérêt que vous portez à la cause catholique et française dans votre province de l'Alberta. Votre présence ici est très appréciée.

Nous avons le plaisir et l'honneur d'avoir parmi nous un digne représentant de la France, dans la personne, jeune et dynamique, du Consul de France pour le Manitoba et la Saskatchewan, M. Damien Giordani. Nous sommes honorés de votre présence, M. le Consul, et nous voulons par votre entremise, transmettre à cette belle France qui nous est si chère, et qui nous a fourni tant de nos ouvriers des premières heures, missionnaires, pionniers, colonisateurs, nos sentiments de reconnaissance les plus sincères.

Nous soulignons aussi avec joie la présence d'un représentant de la province de Québec, le président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, M. le Dr Marcel Frénette. Nous vous souhaitons une cordiale bienvenue à notre congrès.

Merci à Québec

Veuillez bien dire à la province de Québec, nos sentiments de reconnaissance pour le renfort qu'elle nous a donné, tant en aide financière très appréciée, que par les nombreux chefs qu'elle nous a fournis: prêtres, religieux, religieuses et laïcs.

Il y en a un autre qu'il me fait grand plaisir de saluer en votre nom. Ce n'est pas un évêque celui-là. Mais c'est bien mon père, votre ancien président général, M. Raymond Denis, qui, malgré les directives contraires des médecins du Québec, malgré le risque qu'il prenait d'être obligé de se passer de médecin en Saskatchewan, est venu quand même, comme représentant du Conseil de la Vie française en Amérique. A la suite de cette belle fête à Duck Lake hier, il nous dit que, malgré les médecins (ce ne sont pas eux qui le font vivre), il reviendra bien encore à nos prochains congrès. Nous tenons à vous dire combien nous apprécions votre présence parmi nous, car nous n'avons pas oublié le rôle que vous avez joué pour la survivance des minorités françaises et catholiques de la Saskatchewan.

Discours de Me Denis

Voici des extraits du discours présidentiel de Me Maurice Denis au 24e congrès général de l'ACFC:

La plus cordiale bienvenue aux délégués de l'ACFC et de l'ACEFC, ainsi qu'aux nombreux visiteurs. Soyez chez vous, chez nous. Espérons que ces assises seront profitables à tous, surtout pour la cause qui nous est si chère et que nous voulons continuer à défendre, pour le bonheur de nos paroisses, de nos foyers et de nos écoles.

Félicitations et merci sincère de la part de votre Exécutif, au comité de Duck Lake, chargé de l'organisation de la Journée d'hier, et à tous ceux qui ont participé à la préparation de cette célébration du jubilé d'or de l'ACFC. Merci également au comité de Prince-Albert qui s'est occupé de recevoir et de loger les délégués et les visiteurs à ce congrès, et de préparer le programme du banquet. Recevez toutes nos félicitations pour un travail bien fait, et toute notre reconnaissance.

Le rapport du président, tout en étant bref, doit cependant repasser, autant que possible, les événements, les activités de l'ACFC depuis son dernier congrès général en octobre 1959.

Reconnaissance officielle

Je suis fier de vous dire qu'au printemps de 1960, le ministère de l'Instruction publique reconnaissait officiellement notre programme de français de l'ACFC et accordait un crédit à chaque élève des 11e et 12e années qui écrivait avec succès les examens de français de l'ACFC. Ces crédits furent accordés pour la première fois en juin 1961. Cependant nous n'étions pas satisfaits, car un crédit n'était pas suffisant pour reconnaître la supériorité du français de l'ACFC sur le "High School French" du département. Cela explique un peu pourquoi nous n'avons pas crié victoire dans les journaux. Cependant la reconnaissance officielle de notre programme de français nous donnait raison de nous réjouir. Nous conservions la direction du programme tout entier, notre Comité permanent de l'enseignement du français continuait à être responsable de la préparation et de la correction des examens.

Nos démarches auprès du ministère se sont continuées. Il y eut plusieurs entrevues à Regina entre M. de Margerie, moi-même, et le directeur du curriculum de la province, M. H. Janzen.

Le vendredi 29 juin dernier, M. Rolland Pinsonneault, le R. P. Benoît Paris, O.M.I., et moi-même avions une autre entrevue avec M. Janzen, ainsi que M. le Dr Collins, directeur des Ecoles normales. Nous pouvons maintenant vous dire que le ministère de l'Instruction publique, à la suite de l'expérience des deux dernières années, reconnait la supériorité du français de l'ACFC à l'école, et il y a tout lieu d'espérer que d'ici peu, nous obtiendrons un crédit supplémentaire pour les 11e et 12e années, soit deux crédits pour chaque année.

Bourses d'études

A la suite de notre entrevue à Regina le 29 juin dernier, nous avons été réassurés par le ministère de l'Instruction publique que les diplômes de nos instituteurs et institutrices obtenus dans les écoles normales du Québec seront reconnus à l'avenir comme dans le passé. On nous laisse entendre qu'il n'y aura pas de difficultés à ce sujet malgré les changements possibles dans les systèmes d'écoles normales, soit en Saskatchewan, soit dans le Québec.

Engagement d'un propagandiste

Au dernier congrès de l'ACFC à Gravelbourg, votre Exécutif a été chargé d'embaucher le plus tôt possible un organisateur propagandiste, dont les fonctions seraient déterminées par l'Exécutif, ayant égard spécialement à l'organisation et au maintien des cercles paroissiaux, et que l'emploi de cette personne soit à titre d'essai pour une période de six mois. Si les résultats étaient satisfaisants, financièrement et autrement, l'Exécutif était autorisé à continuer le travail sur une base permanente. C'est en décembre 1959 que nous en sommes venus à une entente avec M. Rolland Pinsonneault qui, après beaucoup d'hésitation, a fini par accepter.

Je tiens ici à le féliciter et à lui dire mon admiration personnelle du beau travail qu'il a fait. Depuis une douzaine d'années qu'il est président de notre Association de Commissaires d'Ecoles franco-canadienne, il n'a jamais manqué de conviction et il s'est toujours dépensé à la cause française, même aux dépens de sa santé. Il commençait son travail dès le début de janvier 1960. En janvier 1961, l'Exécutif demanda à M. Pinsonneault de continuer jusqu'au prochain congrès. Nous sommes d'avis que son travail est fructueux et qu'un bon nombre de cercles paroissiaux lui sont reconnaissants pour l'aide qu'il leur a donnée.

Démission de M. de Margerie et engagement de M. Descoteaux

M. Antonio de Margerie nous avertissait au congrès de Gravelbourg qu'il regrettait beaucoup de ne pouvoir continuer bien longtemps comme chef du secrétariat, à cause de sa santé. A la réunion des Exécutifs à Saskatoon les 14 et 15 janvier 1961, il fut décidé d'engager un nouveau chef de secrétariat dans le plus bref délai possible, et un comité fut nommé et chargé de mener à bien cette importante affaire. La démission de M. de Margerie fut acceptée avec grand regret, à partir du 1er juillet 1961.

La tâche de trouver un successeur ne fut pas facile. Après bien des pourparlers avec les représentants de l'Assurance-Vie Desjardins et certains candidats, après plusieurs annonces dans différents journaux, nous pensions avoir trouvé dans la personne de M. Jean-Paul Descoteaux l'homme qu'il nous fallait pour remplir cette importante fonction. C'est ainsi que M. Descoteaux fut engagé comme chef du secrétariat à partir du 15 juillet 1961. Il demeura avec nous jusqu'en juin cette année, à laquelle date il nous donnait sa démission pour accepter de nouvelles fonctions comme organisateur général d'une association nationale dans l'Est du pays.



M. A. de Margerie, dont la vie s'identifie presque avec celle de l'ACFC, a été ovationné d'une façon spéciale au banquet jubilaire de cette association. Le vétéran que l'on voit sur cette photo s'est dit prêt à continuer à aider la cause en autant que sa santé lui permet de le faire.

☆ ☆ ☆

Déménagement du secrétariat permanent à Saskatoon

Pendant les 32 ans que M. de Margerie fut chef du secrétariat, le bureau était à sa résidence de Vonda. Avec l'engagement d'un nouveau chef du secrétariat, il fut nécessaire de déménager les bureaux. Après bien des discussions, des pourparlers et des échanges de vues, il fut décidé de louer le sous-sol du poste CFNS à Saskatoon, là où est rendu le secrétariat permanent de votre Association depuis juillet 1961.

Visiteur des écoles et directeur du français de l'ACFC

Au mois d'avril dernier, nous apprenions la fondation d'une paroisse nationale à North Battleford, et la nomination de M. l'abbé Arthur Marchildon comme curé de cette paroisse. Nous regrettons son départ tout en étant heureux de le voir prendre charge de la première paroisse nationale dans le diocèse de Prince-Albert. Ceci nous amena un autre problème, celui de lui trouver un successeur comme visiteur des écoles du nord. Nous savions aussi que notre visiteur des écoles du sud ne serait pas avec nous éternellement. Nos visiteurs d'écoles sont les organisateurs généraux de l'ACFC. Vous savez qu'ils sont nommés par les évêques de Prince-Albert et de Gravelbourg. Leur travail est indispensable et inappréciable, surtout que nos évêques assument en partie leurs dépenses. L'ACFC exprime sa reconnaissance à LL EE. NN. SS. Laurent Morin et Aimé Decosse pour leur générosité.

Après étude faite de la situation en Saskatchewan au point de vue scolaire, du manque de prêtres dans nos diocèses, votre Exécutif, lors d'une récente réunion à Saskatoon, décida d'engager un seul visiteur d'écoles pour toute la province, qui serait en même temps directeur de l'enseignement du français. L'ACFC remercie sincèrement MM. les abbés Roger Ducharme et Arthur Marchildon, pour le grand dévouement et le savoir-faire éclairé qu'ils ont mis dans leur tâche pendant les nombreuses années au service de l'ACFC comme visiteurs d'écoles et organisateurs généraux.

Il me fait plaisir de saluer notre nouveau visiteur des écoles et directeur de l'enseignement du français, en la personne du R. P. Benoît Paris, O.M.I., qui a bien voulu accepter cette fonction importante. Nous voulons aussi témoigner notre reconnaissance au supérieur du Collège de Gravelbourg, le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., et au Père provincial des Oblats de Marie Immaculée, le R. P. Aimé Lizée, de nous avoir prêté le Père Paris. Le Père Paris est entré en fonction le 1er juillet.

Congrès régionaux

Vous avez remarqué sans doute que depuis notre dernier congrès à Gravelbourg, nous avons tenu plusieurs congrès régionaux en différents endroits de la province.

Cours d'été pour nos professeurs et cours de français aux écoles normales

Le ministère de l'Instruction publique vient de nous apprendre par la voix de M. le Dr Collins, directeur du "Teachers' Training", qu'il est à organiser des cours d'été à l'université pour nos professeurs qui sont intéressés à l'enseignement du français de l'ACFC. Avec la collaboration de l'AFCIS, nous espérons que cela deviendra possible dès l'été de 1963. Le ministère envisage également la possibilité d'avoir des professeurs qualifiés parmi le personnel des Ecoles normales de la province, pour mieux préparer les étudiants à faire l'enseignement du français.

Les cercles paroissiaux

Comme disait M. Dumont Lepage au dernier congrès, le cercle paroissial est la cheville ouvrière de toutes les activités françaises dans la paroisse. Mes chers amis, il faut absolument que nos cercles paroissiaux soient réorganisés où ils n'existent plus, ou n'existent que sur du papier. Il faut à tout prix les raviver et les stimuler afin qu'ils assument leur pleine responsabilité dans le domaine qui leur est propre.

Assurance-vie Desjardins

Vous entendrez parler, sans doute, durant le congrès, d'un plan de sécurité familiale proposé par l'Assurance-vie Desjardins. Au mois de mai dernier, votre Exécutif prenait connaissance de ce plan lors d'une réunion à Saskatoon avec un représentant de cette compagnie. Un comité fut nommé pour faire une étude plus approfondie de ce plan. Il est très possible qu'on puisse en venir à une entente avec l'Assurance-vie Desjardins.

La Fédération de l'Ouest

La Fédération canadienne-française de l'Ouest a été fondée le 13 mai 1961, à Saskatoon, dans le but d'aider les associations nationales provinciales à étudier et à solutionner leurs problèmes communs.

A l'assemblée des membres de la Fédération tenue à St-Boniface le 17 mars 1962, un mémoire fut adopté pour être présenté au ministère des Affaires culturelles du Québec. Toute cette activité, centrée vers un même but prouve que, malgré les assertions des pessimistes ou des visiteurs superficiels, les Canadiens français de l'Ouest ont la ferme volonté de vivre une vie française de plus en plus épanouie.

Association Franco-catholique des Instituteurs de la Saskatchewan

Nous avons suivi de près les activités de cette association, et il nous fait plaisir de répéter que l'ACFC veut coopérer avec elle dans tous les mouvements qui touchent l'enseignement du français à l'école. Nous félicitons l'Exécutif provincial d'avoir obtenu de la Saskatchewan Teachers' Federation, la publication du bulletin en français appelé "Espoir" dont le premier numéro a été publié en juin. Merci à l'AFCIS pour ses voeux publiés dans ce même bulletin à l'occasion du jubilé d'or de l'ACFC. Nous leur transmettons les voeux de l'ACFC dans l'accomplissement de leur mission éducatrice auprès de notre jeunesse canadienne-française.

Le Conseil de la Vie française en Amérique

Comme on l'a déjà dit, nous sommes redevables dans une très grande mesure au Conseil de la Vie française en Amérique pour la construction de nos postes de radio française en Saskatchewan. Nous avons une dette de reconnaissance envers cet organisme national qui continue d'alimenter les oeuvres françaises de cette province.

Raisons d'espérer

Excellences, Mesdames et Messieurs, l'ACFC vient de terminer son premier "50 ans" d'existence et commence son deuxième. Les anciens combattants savent combien de courage et de ténacité il a fallu pour traverser les crises, et confronter les problèmes qui se multipliaient, et malgré les trahisons et les abandons, ils sont toujours sortis vainqueurs.

C'est à eux, ces pionniers, ces chefs des premières heures, c'est à l'ACFC qu'ils ont fondée, soutenue et dirigée que nous devons dire "merci" si nous avons du français à l'école. Ils avaient compris qu'une langue qui ne s'enseigne pas à l'école, ou qui s'y enseigne mal, est en péril. C'est pour cela qu'ils ont livré des luttes magnifiques et coûteuses pour garder le contrôle de leurs écoles. Les fils de ceux qui se sont battus n'accepteront pas de capituler.

Nous regardons l'avenir avec confiance, et je dis que nous avons raison d'espérer. Continuons l'oeuvre de l'ACFC; continuons nos congrès régionaux à travers la province; continuez, vous, instituteurs et institutrices, religieux et laïques, dans votre vocation d'éducateurs catholiques et français; continuez, vous les postes de radio française, CFRG et CFNS, à répandre sur les ondes cette belle langue française; continuons à encourager notre journal **La Liberté et le Patriote** par nos abonnements; continuons dans nos écoles ces concours d'éloquence en français, et les festivals de la "Bonne chanson"; encourageons nos collèges classiques de la province; toutes ces choses sont constamment une présence française aux yeux de nos concitoyens de langue anglaise qui seraient tentés de l'oublier. Nous avons raison d'espérer aussi parce que déjà le ministère de l'Instruction publique reconnait notre programme de français à l'école et semble disposé à nous aider de plus en plus. Nous avons confiance en la Divine Providence qui n'abandonne pas ceux qui veulent s'aider.

Continuons à unir nos efforts pour le plus grand bien de **"notre foi et de notre langue"**. Devise de l'ACFC.

M. Pinsonneault

Succédant à Me Maurice Denis, très applaudi, M. Pinsonneault s'adresse aux délégués, en sa qualité de président de l'Association des Commissaires d'Ecole Franco-Canadiens. Après les salutations d'usage et quelques rappels historiques, M. Pinsonneault entre dans le vif du sujet: le rapport des activités de l'Association depuis le dernier congrès à Gravelbourg.

". . . Des situations difficiles, des problèmes nouveaux ont surgi à Meadow Lake, St-Denis, Bellegarde, Ferland, Lisieux, etc. Tous, dans la mesure du possible, ont été étudiés attentivement. Les démarches qui s'imposaient furent faites. Certains problèmes furent résolus de manière satisfaisante, d'autres, plus complexes, attendent encore une solution permanente. Nous espérons, avec l'étude et la grâce de Dieu, trouver les solutions qui sauront satisfaire les consciences de tous. Nous avons toujours donné notre appui à la section catholique de la 'Saskatchewan School Trustees Association'. Nous secondons leurs revendications au point de vue catholique et eux ne s'opposent pas habituellement à nos réclamations au point de vue français.

". . . Nous participons aussi activement, chaque année, au congrès de la 'S.S.T.A.' et nous avons un des nôtres, Me Maurice Denis, le président général de l'ACFC, siégeant aux assemblées de l'Exécutif provincial. Je tiens ici à remercier publiquement, Me Denis, du magnifique travail qu'il fait, à ce titre, pour le groupe français de la Saskatchewan, avec de grands sacrifices, mais toujours avec coeur . . .

"Sur le plan national, l'Association des commissaires catholiques de langue française du Canada s'affermit et prend de plus en plus de prestige sous la dynamique impulsion de M. Paul Desrochers, son président. Elle nous a déjà beaucoup aidés, surtout à l'occasion d'une certaine controverse entre votre président provincial et l'ancien premier ministre de la Saskatchewan. L'Association nationale fit immédiatement sienne la cause d'un de ses vice-présidents. Une commission fut formée pour venir, en Saskatchewan, vérifier les faits . . . M. Gaston Dugas (l'un des membres) publia son rapport dans **La Presse** de Montréal, lequel fut aussi reproduit dans **La Liberté et le Patriote.** M. Noël Bazinet (un autre membre) fit aussi rapport aux commissaires et aux journaux quelque temps après. La position ferme de notre président national souligna une solidarité que personne, sinon nous-mêmes, ne s'attendait de voir.

"Cela fit forte impression, fit poser bien des questions, permit d'élucider des points obscurs, fit à la situation de notre groupe une heureuse publicité. J'en profite pour remercier officiellement M. Desrochers, président de l'Association des Commissaires d'Ecoles Catholiques de langue française du Canada, pour ce touchant geste de solidarité . . . Me Denis et moi-même, nous vous avons représenté à la 'Conférence Canadienne sur l'Education', du 4 au 8 mars dernier, à Montréal et nous avons constaté combien le Canada français s'affirme de plus en plus et s'impose à l'attention du Canada tout entier.

". . . Jetons maintenant un regard sur l'avenir. Quels sont nos projets? Une de nos premières préoccupations est l'état précaire de nos finances, amené par l'avènement des Grandes Unités scolaires et la centralisation qui nous ont enlevé l'administration et le contrôle de nos taxes scolaires et, par le fait même, la possibilité pour chaque arrondissement scolaire de payer ses dûs à l'ACEFC. Qu'allons-nous faire? Quels moyens prendre pour convaincre les commissions scolaires . . . qu'il est urgent pour elles de s'ingénier à trouver des fonds.

". . . Avec la centralisation qui va toujours de l'avant, quelle sera notre position à l'avenir? Comment opérer dans ce nouveau contexte des grands comtés ou de comtés modifiés tels qu'on nous les propose. Notre association, telle que nous la connaissons, si les commissions scolaires disparaissent, sera-t-elle appelée à disparaître elle aussi? Notre association aura-t-elle sa raison d'être dans cette nouvelle législation? Si oui, comment alors, la tenir en vie? . . . Nos droits sont inaliénables, on le sait, aucune structure nouvelle donc ne devra les affecter. Mais nos devoirs et nos responsabilités aussi, envers les enfants et les parents que nous représentons, restent toujours graves et pressants . . .

"Plus que jamais, il nous faut être les vrais apôtres de la foi catholique dans notre milieu, les vrais défenseurs des valeurs de la culture française dans nos écoles et dans nos foyers. Plus que jamais, il nous faut être sur la brèche. Plus que jamais, il nous faut garder l'école et dans l'école une vie religieuse et française sérieuse, car c'est de là que fleurira la relève qui continuera l'oeuvre léguée par nos pionniers, parents et instituteurs. Formons donc avec l'Eglise, le foyer, l'école, un front commun pour bâtir cette relève qui sera heureuse et fière de prendre notre place et de faire mieux que nous encore . . . Sauvons l'école, car 'C'est à l'école que se forme l'âme d'un peuple'."

Commissions

"Période de questions", dit le programme. Elles sont peu nombreuses et l'on passe tout de suite à la formation des commissions. Celles-ci sont au nombre de cinq: les Cercles paroissiaux, sous la direction de M. Rolland Pinsonneault, de Gravelbourg; Enseignement français, présidence, Soeur Claire-de-Ste-Marie, P.M., de Duck Lake; Education des adultes, Mme Alfred Chabot, de Ferland; La jeunesse, M. Alfred Champagne, de Saskatoon; Les commissaires d'écoles, M. Valmore Couture, de Ferland.

Après quelques instants de détente et la dégustation du café offert par le poste CFNS, de Saskatoon, presque tous les délégués vont, dans les salles mises à la disposition des congressistes par les Soeurs de la Présentation, participer aux travaux des commissions: trouver réponse à un questionnaire précis. Les travaux sont ajournés à 5 h. 30. On se dépêche pour ne pas arriver en retard au banquet du jubilé d'or qui aura lieu dans le sous-sol de la cathédrale, à 7 h. précises. En passant, un coup d'oeil au registre des inscriptions: 160 délégués de l'ACFC, 25 délégués de l'ACEFC, 150 visiteurs.



Une parade des chars allégoriques à Duck Lake a donné le ton des célébrations jubilaires à cet endroit. On y voyait des représentations de la première réunion de l'ACFC, de la rédaction du Patriote de l'Ouest, de l'enseignement à l'école, des évêques missionnaires. Sur cette photo l'on voit l'évocation des explorateurs de l'Ouest.

☆ ☆ ☆

Hommages à M. de Margerie

La salle est pleine, trois cent personnes environ. On n'en attendait que deux cents, me dit-on, pourtant le repas excellent est très copieux. A la table d'honneur, Mme Dumont Lepage, M. Antonio de Margerie, Mme Doiron, M. Marcel Frénette, Mme Maurice Denis, M. le Consul de France, Mgr Morin, M. Raymond Denis, Mgr Decosse, Mme Raymond Denis, M. Dumont Lepage, Mme Frénette, M. le juge Adrien Doiron, Me Maurice Denis, Me J. Simonot et M. l'abbé Ducharme. Et voici l'heure des discours, les chaises sont poussées en arrière, on s'installe, confortablement, pour bien écouter.

"Voici, tout d'abord, un numéro surprise, annonce Me Denis, en passant la parole à M. Dumont Lepage, gérant du poste de radio de Gravelbourg. Celui-ci enchaîne: ". . . Le personnage, en question a conquis l'admiration de tous les Canadiens français du pays et plus particulièrement de sa province. Vous le devinez sans doute, cet homme, ce patriote, c'est M. Antonio de Margerie . . . Sa persistance a permis à des milliers de petits Canadiens et de petites Canadiennes françaises de la Saskatchewan d'apprendre le français à l'école". M. D. Lepage rappelle les grandes étapes de la vie de M. de Margerie: sa naissance à Ste-Anne-des-Chênes au Manitoba, son mariage en 1924, son apparition au secrétariat de l'ACFC en 1929. Il parle de ses neuf enfants. Il parle du grand vide créé par le départ de M. Denis du secrétariat: "Permettez-nous d'exprimer, à vous et à Mme de Margerie, nos hommages et nos voeux de santé, afin que vous puissiez jouir d'un repos bien mérité. Nous n'aurions pu trouver de plus belle occasion que cette année jubilaire pour vous témoigner la reconnaissance de tous vos compatriotes canadiens-français de la Saskatchewan et vous remercier publiquement du don de 33 ans de votre vie à la cause française dans la Saskatchewan et dans l'Ouest canadien".

En gage de remerciement une bourse est alors offerte à M. de Margerie; . . . "le montant est bien modeste, poursuit M. Lepage, mais elle est grande de toute la grandeur des sentiments de ceux que vous avez servis . . . Pour en faire la présentation, il me fait plaisir de faire appel à un vieil ami de M. de Margerie, un collaborateur de toujours . . . M. Clotaire Denis, père . . ."

Alors que les deux hommes, très émus, échangent une poignée de mains, la salle debout entonne: "Il a gagné ses épaulettes . . ." M. de Margerie remercie alors, en des mots très simples, ce n'est pas un tribun, mais chacun de ses mots va droit au coeur. Il dit combien le geste le touche, parce qu'expression de reconnaissance envers un vieux serviteur. Il le touche d'autant plus que dans l'assistance il voit tant de personnes qui ont apporté leur pierre à l'édifice de la survivance française en Saskatchewan, tant de ceux qui ont eu la patience de l'endurer pendant 25 ans. Il m'est arrivé de vous faire de la peine, de désappointer, poursuit-il, ce n'était pas par malice, mais par soucis d'honnêteté professionnelle. Lorsque j'entrai au secrétariat, le 1er juillet 1930, j'ai reçu pour mission de m'occuper, tout particulièrement de l'enseignement du français, je me suis donc attaché à doter l'association d'un plan d'enseignement méthodique, progressif, mais à la mesure de nos capacités. J'ai voulu un système qui cherche le bien général avant le bien particulier.

. . . Education avant tout, si certains autres secteurs n'ont pas reçu le développement qu'ils étaient peut-être en droit d'attendre, c'est peut-être dû à mes directives, reflétant mes dispositions particulières.

J'ai été heureux au service de l'Association, heureux de travailler avec tous "surtout les soeurs . . . que petit à petit, je me suis mis à appeler mes chères soeurs, au lieu de mes révérendes soeurs". J'ai pensé à la prêtrise, j'ai opté pour le monde, poursuit l'ancien secrétaire général de l'ACFC. Mais mon rêve, me donner à une cause, je l'ai réalisé au sein de l'ACFC. La vraie valeur pour un laïque, c'est de servir Dieu, sa famille et les hommes. Je ne suis plus secrétaire, mais je continuerai à servir, dans le rang.

Me Maurice Denis remercie ensuite l'organisateur du congrès à Prince-Albert, Me Simonot, et toutes les dames à qui les congressistes sont redevables de l'excellent souper; puis il demande à l'aumônier général de présenter cet orateur que chacun attend avec impatience, M. Raymond Denis.

☆ ☆ ☆

M. Raymond Denis

Ayant demandé, très galamment aux dames, la permission d'enlever son veston, le lutteur de tous les instants prouve, d'emblée, qu'il est demeuré très jeune. Voici, aussi fidèlement que possible, un condensé de son discours. "Je suis parti de la Saskatchewan, il y a 28 ans, mais j'y ai laissé mon coeur. Lorsqu'au cours d'une conférence dans l'Est, je parle de l'Ouest, je dis encore: chez nous. Merci de votre invitation au congrès du cinquantième anniversaire. Depuis que je l'ai reçue, je demande à Dieu de me conserver vivant. Ceux qui partent ne vous oublient pas. Ceux qui sont loin ne vous oublient pas, je veux parler du Conseil de la Vie française, je veux parler de M. Adrien Pouliot, de la Faculté des Sciences de l'Université Laval.

La radio

"Un des artisans avec les chefs locaux qui ont accompli un très grand travail de la radio française dans l'Ouest — ici se place une anectode que faute d'espace, il est malheureusement impossible de reproduire. Vous avez la radio française, la lutte pour la radio n'est cependant pas finie, ces postes il faut les faire vivre, il faut des commanditaires, il faut que chacun mentionne le nom du poste lorsqu'il achète chez ces commanditaires. Il faut maintenant s'attaquer à la télévision française. C'est audacieux parce que vous êtes éparpillés, mais il faut le faire dès maintenant. Il a fallu vingt ans pour obtenir la radio, il ne faudra pas si longtemps pour la télévision. Criez, gu . . ., faites du train, pour se débarrasser de vous, on finira par vous donner satisfaction.

Le journal

"Au nom de la vieille garde je remercie les Pères Oblats pour le magnifique fait au point de vue canadien-français. C'est en grande partie aux Oblats que nous devons **Le Patriote.** J'ai éprouvé du regret à le voir partir pour les rives de la Rivière Rouge. Ce n'est plus le journal de la province, comme il l'était dans l'ancien temps, alors que le gouvernement de la Saskatchewan se faisait traduire **Le Patriote** pour connaître les sentiments de la population canadienne-française. Le fait qu'il soit imprimé à Winnipeg est une grosse perte au point de vue influence provinciale.

"Avant on parlait de l'ACFC, on fouettait l'opinion (à dessein peut-être), maintenant qu'est-ce qui se passe? Pourquoi n'y aurait-il pas dans **La Liberté et le Patriote,** quatre pages qui seraient les pages de la Saskatchewan, et dans lesquelles on imprimerait, non pas des potins, mais des articles signés des chefs de file, des mots d'ordre. Pourquoi ne pas tenter d'obtenir cela de la direction? Et plus tard, si les finances le permettent, pourquoi ne pas ramener **Le Patriote** en Saskatchewan. On a prêté un nom, on peut bien le reprendre. Mais en attendant, il faut lire **La Liberté et le Patriote.** 2,500 d'entre vous seulement y sont abonnés, 5,000 devraient l'être. Il devrait y avoir des comités d'abonnement dans les Cercles paroissiaux. Il y aurait tant à gagner pour l'épanouissement du sentiment national.

Le foyer

"Je ne veux pas donner de conseils, des chefs compétents peuvent le faire. Mais il faut bien veiller à sauvegarder la langue de vos pères dans vos foyers. Dès que les enfants balbutient, il faut les obliger à le faire en français. Si l'âme française est façonnée dans la famille, le résultat sera grand même si l'école n'est pas parfaite. En défendant votre langue, vous défendez votre foi. Bien sûr nous savons qu'il n'est pas nécessaire de parler français pour aller au Ciel, mais en perdant la langue, les jeunes sont exposés aux mariages mixtes.

Arguments nouveaux

"Il y a maintenant une série d'arguments nouveaux en faveur de la langue française. Son influence est grandissante, non seulement au Canada, mais dans le monde. La moitié de l'Afrique parle français, aussi bien et quelquefois mieux que nous. Le français se répand de plus en plus. On demande au Canada, des ingénieurs, des médecins, etc., mais on y met une condition: qu'ils parlent français. Le blé, on peut le faire pousser aussi bien en anglais qu'en français. Si l'on veut monter dans l'échelle sociale, il faut, de plus en plus, parler français.

"Il n'y a pas si longtemps qu'on ne gouvernait qu'en anglais à Ottawa. M. Diefenbaker est le troisième premier ministre qui vient de Prince-Albert, il est le premier qui a reconnu l'importance du français. Qu'à soixante ans, il fasse l'effort d'apprendre notre langue, ne serait-ce que dans un but politique, n'est-ce pas magnifique? Plusieurs ministres suivent des cours d'été pour apprendre le français. M. Pearson apprend le français. M. Douglas lui-même, qui n'a jamais beaucoup donné de preuves d'amour aux Canadiens français, a dit que les hauts fonctionnaires bilingues devraient gagner un salaire supérieur. Même dans l'Ontario on cherche à améliorer l'enseignement du français. D'ici 15 à 20 ans, il faudra nécessairement parler les deux langues, pour accéder aux positions supérieures."

Et ainsi s'achève ce discours dont il est impossible de rendre la chaleur et le mordant, l'extraordinaire jeunesse. La salle s'est levée et l'on chante: "Nous irons jusqu'au bout du monde, Raymond Denis ne périra pas". On entoure l'orateur, on lui serre les mains, on le félicite. Les deux autres orateurs n'auront pas, après ce tribun, la tâche bien facile.

☆ ☆ ☆

M. le Dr Marcel Frénette

Voici, tout d'abord, le représentant de la province de Québec, M. le Dr Marcel Frénette, de Drummondville, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, et voici quelques extraits de son allocution:

"La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec — et cela vous le savez — ne vient pas tout juste de découvrir la présence dans cette province d'un groupe français intéressant. Il y a longtemps que nous nous préoccupons de votre vie française, de vos soucis quotidiens, entourés que vous êtes d'une masse géante d'anglo-saxons, que nous savons vos problèmes scolaires, en particulier ceux que vous causent la centralisation scolaire et la constitution des grandes unités pédagogiques.

"Plusieurs grandes occasions ont attiré sur votre groupe l'attention de la province de Québec.

"J'irai plus loin en affirmant que vos activités, vos prises de positions, vos revendications, l'exemple que vous nous avez donné, ne sont pas étrangers à la décision prise par le gouvernement provincial de créer un ministère des Affaires culturelles et d'y greffer un service du Canada français d'outre frontière. Nous pouvons dire, sans crainte d'exagération, qu'en ce domaine, nous avons fait oeuvre d'agent inspirateur et provocateur.

"C'est notre intention dans un autre domaine, de travailler dans la mesure de nos forces et de nos moyens, pour faire du Québec, la province la plus agressive et la plus dynamique du Canada. En créant un ministère des Affaires culturelles, notre province a donné l'exemple au reste du pays. En créant une Société générale de financement, le Québec fait oeuvre de pionnier et s'avère plus audacieux, plus dynamique que toutes les autres provinces, plus même que le fédéral. Nous voulons que le Québec soit à l'avant-garde sur tous les fronts et nous y travaillons de toutes nos forces.

"Nous savons que souvent, en dehors du Québec, on a été géné de se dire Canadien français parce que la province-mère passait pour arriérée, retardataire et tout ce que vous voudrez. Vous n'aurez plus à rougir puisque le Québec sera à l'avant-garde du progrès. Ce sera pour vous un juste stimulant.

"Avant de me retirer, et en gage de l'esprit d'initiative, de l'esprit d'entreprise dont nous voulons faire preuve au Québec, aussi bien qu'en témoignage d'amitié, d'admiration, de confiance, à l'endroit de votre association, permettez-moi, monsieur le président, de vous offrir ce fleurdelisé, symbole de la fidélité française au Canada."

La présentation du drapeau de la province de Québec est saluée par de très vifs applaudissements, et le président de l'ACFC déclare au docteur Frénette que cet emblème passera de génération en génération comme un gage de l'amitié du Québec.

☆ ☆ ☆

Le Consul de France

Me Maurice Denis présente ensuite celui à qui revient le difficile honneur de clôturer la période des discours: M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg, dont voici l'allocution en abrégé:

"Il est difficile de trouver la profondeur et les mots si bien choisis par M. Raymond Denis pour dépeindre l'avenir que vous représentez. Il est difficile de faire cela, quand on a vibré comme je viens de le faire ce soir, quand demeure au fond de mon coeur, la joie ramenée de Duck Lake, l'impression profonde du pèlerinage le matin.

"Après avoir entendu MM. de Margerie et Denis, tout ce que je peux vous dire paraîtra si terne, que la meilleure façon de vous rendre hommage, à tous, serait de me taire et de méditer avec vous.

"Tout ce que j'ai vu a renforcé ma confiance. J'étais venu apporter des paroles de confiance et d'espoir, vous m'avez donné une leçon. J'ai compris ce que vous êtes, comment vous avez créé tout ça, comment vous avez survécu. Dans cette immensité de la Prairie canadienne qui frappe, étonne, émeut, que l'on puisse trouver des îlots où des enfants comme des vieillards s'expriment dans une langue qui m'est chère, je le comprends maintenant.

"Sachant ce que vous représentez, je comprends le sens des paroles du général de Gaulle, recevant l'honorable Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, avec les honneurs dûs aux chefs d'Etat. Cet hommage, le président de la République française ne le rendait pas seulement au chef de la province de Québec, mais à tous les Canadiens français qui se sont maintenus et qui sont en train de s'épanouir. Je vous suis reconnaissant au nom de mon pays.

"Vous êtes d'une race qui se redresse toujours. Regardez la place de la France dans le monde: elle se redresse, parce qu'elle est toujours la fille aînée de l'Eglise.

"Tous ceux qui n'ont pas eu confiance en la France, tous ceux qui n'ont pas confiance en vous, il faut les ignorer, ce sont des membres inutiles. En voyant des Noirs — la moitié de l'Afrique — exiger que la langue française soit employée dans les grandes rencontres mondiales, en voyant que de vieux fonctionnaires doivent pour cela apprendre le français, en voyant ce qui se passe à l'échelle mondiale, comment ne pouvez-vous pas être fiers? Nous, la France, exprimons notre reconnaissance à ce monde français qui se crée.

"Partout on a compris qu'une culture française est indispensable: M. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, ne vient-il pas de proclamer, à Québec, devant la statue de Champlain que le français sera enseigné, au Manitoba, à partir de la première année.

"Je connais l'étendue de vos problèmes, mais je n'ai pas d'inquiétude. Victor Hugo a dit: 'Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent'. Et bien moi je suis heureux ce soir d'avoir vécu et vibré avec vous."

Avec la même spontanéité qu'ils l'avaient fait pour M. Raymond Denis, tous les assistants, debout, chantent: "Nous irons jusqu'au bout du monde, Giordani ne périra pas". Instant particulièrement émouvant, parce qu'au-delà de la personne du Consul, les Franco-canadiens de la Saskatchewan affirment leur foi inébranlable envers cette France, fille aînée de l'Eglise qui se redresse ainsi toujours. Le premier jour du congrès du cinquantième anniversaire de l'ACFC ne pouvait avoir une meilleure conclusion.

☆ ☆ ☆

Deuxième journée

Après la messe pour les congressistes célébrée en la cathédrale, la journée commence par la présentation du rapport financier, qui soulève peu de commentaires. De la masse des chiffres nous n'en extrairons que quelques-uns: recettes, $16,017 ($17,-507 en 1960); dépenses, $16,712 ($15,397 en 1960).

Au cours de la discussion qui suit le rapport financier, il est question de l'attribution d'une pension à M. Antonio de Margerie, ainsi que des moyens propres à améliorer les perceptions dans les Cercles paroissiaux. Cette journée est une journée de travail, travail des commissions qui présentent leurs rapports dans l'après-midi. La lecture de ces rapports déclenche assez souvent de longues et fructueuses discussions.

Les rapports des commissions

(Nous publierons un rapport spécial sur les délibérations de ces commissions dans un prochain numéro.)

Soirée récréative

Cette deuxième journée, journée de travail se termine par une soirée récréative, la soirée du jubilé d'or, animée par le Dr Gaudet, de Prince-Albert, et mettant en vedette les talents locaux. Voici le programme de cette soirée très réussie, très appréciée et très applaudie:

Prélude de la première Suite Moderne d'Edward MacDowell, au piano, Mlle Sylvia Neider.

Mlle Hélène Morin, de Ferland, étudiante au couvent de Val Marie, gagnante du Concours oratoire du sud de la province.

Mlle Andrée Audette, d'Assiniboia, gagnante de la semi-finale de la "Saskatchewan Radio Audition".

Mlle Liliane Laliberté, de Duck Lake, gagnante du Concours oratoire du nord.

Malaguena, suite andalouse d'Ernest Lecuana, au piano, Mlle Sylvia Neider.

M. Antonio de Margerie, enfin, chante et fait chanter quelques vieilles chansons françaises.

Résolutions et élections

Quelques résolutions ont été adoptées mardi, en fin d'après-midi. Les autres sont discutées mardi matin, discutées très chaudement parfois. Il est particulièrement réconfortant de voir l'intérêt manifesté par tous les délégués, aussi bien laïques que religieux. Voici les plus importantes des résolutions adoptées.

Résolutions

Etant donné que les Canadiens français de la **Saskatchewan** ont construit, de leurs propres deniers deux postes de radio française.

Etant donné que la minorité anglaise du Québec dispose de postes de télévision de la Société Radio-Canada.

Etant donné que, dans d'autres provinces, la minorité canadienne-française bénéficie de la télévision française grâce à la Société **Radio-Canada.**

Les Canadiens français de la **Saskatchewan,** réunis au congrès de l'ACFC, **demandent à la Société** Radio-Canada l'établissement de postes de télévision française en Saskatchewan, immédiatement.

Que l'ACFEC, conjointement, s'efforce de persuader le ministère de l'instruction publique de la Saskatchewan que la meilleure manière d'aider au développemen de la culture française dans la province serait d'appuyer nos demandes pour des postes de télévision française en Saskachewan.

Que l'ACEFC fasse une démarche auprès du ministère de l'Instrucion publique pour que les classes de première et deuxième années soient faites exclusivement en français dans les écoles où les commissaires en font la demande.

Etant donné la nécessité de pourvoir à l'établissement de nos jeunes.

Etant donné les difficultés financières rencontrées par ces jeunes pour acheter des terres, d'une superficie assez grande pour leur permettre de vivre, d'élever une famille.

Il est recommandé à l'exécutif de l'ACFC de promouvoir, sans délai, la gestation de l'Association coopérative d'établissement déjà incorporée afin que cette dernière puisse obtenir les fonds qui lui sont nécessaires et répondre à un besoin urgent dans le domaine de l'établissement rural.

Etant donné que la jeunesse canadienne-française de la Saskatchewan s'inquiète peu ou point de l'avenir de sa race.

Etant donné qu'elle manque substantiellement d'éducation nationale, tant au foyer qu'à l'école.

Etant donné qu'elle ne réalise pas le danger des mariages de nationalités mixtes.

Il est résolu que l'ACFC patronne l'organisation et le lancement du mouvement de la Relève afin de remédier à cette situation et afin de former une élite capable d'agir sur le milieu par des moyens appropriés.

Etant donné que les ressources financières de l'ACFC sont toujours précaires et présentent toujours un problème fondamental.

On demande que les parents fassent pression sur le gouvernement par le canal des diverses organisations auxquelles ils appartiennent pour obtenir des subsides gouvernementaux.

Etant donné que le gouvernement accorde déjà des primes de spécialisation.

Il faut obtenir de ce même gouvernement que les instituteurs, possédant le diplôme de l'ACFC bénéficient d'un supplément de traitement reconnaissant leur qualification spéciale.

Etant donné que le 24 juin, la fête nationale des Canadiens français n'est pas célébrée par les postes de radio et de télévision de langue anglaise.

Etant donné que si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre que l'ACFC se charge de suggérer à ces postes de radio et de télévision de célébrer la fête nationale des Canadiens français par une émission spéciale, qu'elle leur fournisse, si possible, des disques ou ruban magnétoscopique de chansonnettes françaises pour cette occasion.

Etant donné qu'il est important que les enfants se familiarisent avec la langue française avant même d'entrer en première année.

Que l'ACFC encourage et aide l'organisation, là ou c'est possible, et dans la mesure où les parents s'y intéressent, d'écoles maternelles de langue française.

Etant donné que les Canadiens français de l'Alberta ont pris l'initiative d'ouvrir une école normale bilingue à Edmonton, pour les instituteurs de l'Ouest.

Etant donné que le ministère de l'Education refuse de collaborer à l'entreprise.

Etant donné que la Saskatchewan pourrait bénéficier de cette école normale si les élèves y obtenaient un certificat provincial d'enseignement.

Il est résolu que l'ACFC continue d'encourager et d'appuyer le groupe de l'Alberta dans ses démarches et ses efforts.

Autres allocutions

Avant de passer aux élections, les délégués écoutent deux autres allocutions, celle du maire de la ville de Prince-Albert, M. J. Cuelenaere, et celle de Mgr Morin.

Après avoir exprimé le plaisir qu'il avait de voir que l'ACFC avait choisi la ville de Prince-Albert pour tenir son congrès du cinquantième anniversaire, M. Cuelenaere a ajouté: "Nous, de langue française, et nous, catholiques, sommes reconnaissants de vos efforts pour la cause. Si nous jouissons de certains avantages maintenant dans la province, c'est à vous que nous le devons".

On trouvera ailleurs la liste complète des nouveaux exécutifs de l'ACFC et de l'ACEFC.

Ce sont les paroles de Mgr Morin qui serviront de conclusion à ce reportage. Conseils dûment pesés dont voici le résumé: "Il importe énormément que nous travaillions à la base même, c'est-à-dire sur le plan paroissial. C'est là que se trouvent les futurs chefs. Dans un congrès, les discours donnent l'élan. Mais si cet élan n'atteint pas la masse, le but n'est pas atteint. Il faut faire un travail de porte en porte, dont le succès dépend de l'enthousiasme et du dynamisme des chefs paroissiaux.

"Dans le but de leur insuffler cet enthousiasme et ce dynamisme, des rencontres à l'échelle provinciale seraient sans doute souhaitables.

"Il faut se rappeler que les jeunes ont une mentalité de jeunes de 1962, mais qu'ils ont des ressources extraordinaires. Dans notre monde de matérialisme et de liberté extrême, il faut les approcher, ces jeunes, avec des méthodes différentes de celles employées il y a trente et quarante ans.

"La jeunesse d'aujourd'hui est aussi vibrante que celle d'autrefois, mais on ne peut pas toucher sa fibre nationale, de culture française avec le même archet qu'il y a trente ans.

"Il faut réfléchir profondément sur la formation des jeunes, parce que ce sont eux qui nous succéderont. Prions pour que notre jeunesse nous remplace très heureusement. Prions pour que notre jeunesse puisse continuer l'oeuvre merveilleuse. Je suis excessivement optimiste en ce qui concerne les jeunes. Je sais que la partie sera gagnée."

☆ ☆ ☆

Elections

Nouvel exécutif de l'Association Catholique des Franco-Canadiens de la Saskatchewan

Président: Me Maurice Denis, de Carrot River
Vice-président, Nord-est, M. Philippe Rivard, de Vonda
Vice-président, Nord-ouest, Me M. Préfontaine, de Saskatoon
Vice-président, Sud-est, M. Jean Carrière, de Storthoaks
Vice-président, Sud-ouest, M. Alfred Chabot, de Ferland
Secrétaire: M. Raymond Marcotte, de Saskatoon

Nouvel exécutif de l'Association des Commissaires d'Ecoles Franco-Canadiens de la Saskatchewan

Président: M. Rolland Pinsonneault, de Gravelbourg
Vice-président: M. Pierre Gareau, de Bellevue
Vice-président: Me Maurice Denis, de Carrot River
Vice-président: M. Fernand Denis, de Vonda
Vice-président: M. Jean Carrière, de Storthoaks
Vice-président: M. Valmore Couture

Willow-Bunch

Va-et-vient

Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., d'Ottawa, est en promenade pour quelque temps chez sa soeur, Mme Alice Bonneau, chez laquelle son père, M. Philippe Légaré, demeure actuellement.

Mme Jos. Ryan (Doris Bonneau), de Sarnia, Ont., est également en promenade chez sa mère, Mme Alice Bonneau, pour quelque temps.

M. et Mme G. Dumonceau et leurs fils, ainsi que Mme A. Tougas, sont arrivés à la fin de juin pour demeurer dans leurs maisons à Willow-Bunch pour les mois de vacances. Mme Dumonceau enseignait à Ponteix l'année dernière. Sa mère, Mme Tougas, gardait son fils durant la classe.

M. le Dr et Mme Cardew et leurs fils sont partis dernièrement pour un mois de vacances.

M. Maurice Laberge, de Moose Jaw, est venu passer une semaine chez ses grands-parents, M. et Mme L. Couture.

M. et Mme Paul Fournier et leur famille, de Moose Jaw, ainsi que M. et Mme Guy Boulianne, de St-Boniface, et M. Jude Boulianne, de Regina, sont venus visiter la famille Boulianne, dernièrement.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, ainsi que M. et Mme René Fauchon, de Ferland, sont venus visiter les familles Rodrigue et Champigny.

M. et Mme Rice et leur fillette, de Glasgow, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme D. Drouin, récemment.

M. Dale Duperreault, de Regina, est venu visiter ses parents, M. et Mme Gérard Duperreault, pendant la fin de semaine.

M. et Mme Albert Lemieux et leurs enfants, Suzanne, Colette et Robert, sont partis le mardi 3 juillet passer leurs vacances à Moose Jaw, Saskatoon et d'autres endroits de la Saskatchewan.

M. et Mme G. Verhelst et leur famille sont partis également pour une quinzaine de jours, visiter des parents et amis.

Mlle Colette Bonneau, de Regina, est en promenade chez ses parents, M. et Mme Jean Bonneau, pour quelque temps.

M. et Mme L. Sylvestre sont allés passer leurs vacances à Carlyle; leur petit-fils, Richard, est allé avec eux.

M. et Mme Tom Fitzpatrick, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs enfants, récemment.

M. et Mme Léo Fitzpatrick et leur famille sont allés à Fife Lake, dernièrement, pour rencontrer leurs amis, M. et Mme Johnny Fritz, de Calgary.

Mlle Berthe Lapointe, garde-malade à Assiniboia, est venue visiter sa mère, Mme Aurèle Lapointe, dernièrement.

Décès

Mme Virgina Poirier est décédée le 20 juin à l'âge de 77 ans, dans la province de Québec. C'est la soeur de M. Jean Bourdages, de Willow-Bunch. Les paroissiens de Willow-Bunch offrent leurs sincères condoléances à la famille éprouvée.



"Le Coin des jeunes"



Allô vacances: Aurevoir "cousins"!

Chers cousins et cousines,

Juste quelques lignes pour vous saluer cette semaine puisque je pars en vacances. D'ailleurs, je sais que plusieurs jeunes seront partis eux aussi et n'auront peut-être pas l'occasion de lire "leur" coin.

Alors, aurevoir jusqu'au 3 août et amusez-vous bien. J'en ferai autant, soyez-en sûrs!

COUSINE JOSETTE.

Pour éviter le mal des transports

Ne vous laissez pas abattre par le mal des transports. Que vous partiez en voiture, en avion ou en bateau, observez d'abord quelques règles générales avant le départ pour éviter ce malaise:

Prenez un repas substantiel mais léger et ne buvez pas.

Ne partez pas aussitôt après le repas.

Ne mettez pas de vêtements trop serrés (cols, ceintures).

Prenez, une demi-heure avant votre départ, un comprimé de nautamine ou de dramamine, puis ensuite un comprimé toutes les deux heures sans dépasser cette dose.

Evitez de penser que vous allez être malade.

Protégez vos yeux du soleil.

Suivez ensuite quelques conseils adaptés à chaque mode de transport:

Voiture

Habillez-vous chaudement et faites un léger courant d'air à l'intérieur de la voiture pour éviter l'odeur d'essence.

Demandez au conducteur d'éviter les coups de frein brusques et les accélérations subites.

Evitez de consulter le guide ou la carte.

Mastiquez du chewing-gum.

Intéressez-vous à la route et bavardez pendant le voyage.

Avion

Fixez votre tête par des coussins.

Ne tournez pas la tête sans raison. Les mouvements de la tête et des yeux provoquent souvent le mal de l'air.

Ne vous appuyez pas aux parois en vibration.

Suivez les mouvements de l'avion avec votre corps et votre respiration; expirez quand l'avion s'enfonce et inspirez lentement quand il s'élève.

Utilisez la sangle de fixation quand le temps est mauvais, mais sans gêner vos mouvements respiratoires.

Bateau

Choisissez une cabine proche du centre de gravité et bien aérée.

Ne fumez pas.

Evitez de respirer les odeurs fortes, tabac, cuisine, mazout.

Buvez de l'eau minérale alcaline et gazeuse.

Evitez les plats riches en graisse, les plats cuisinés.

Occupez-vous à une besogne quelconque.

Lorsqu'il y a du tangage, expirez pendant tout le temps où le navire s'enfonce et inspirez lentement pendant la remontée.

Ne regardez pas les malades.

Bonne tenue

Dans le fin fond d'une forêt tropicale, un missionnaire courait, poursuivi par un lion affamé. A bout de souffle, le missionnaire tombe à genoux, joint les mains et se met à prier. Stupeur! le lion s'assied et, joignant les pattes de devant, lève les yeux au ciel en priant lui aussi.

— Ciel, s'écrie le missionnaire émerveillé par ce miracle, je vois, frère lion, que tu pries le Seigneur, toi aussi?

— Oh! répond le lion, je dis seulement: Seigneur, bénissez le repas que je vais prendre.

• • •

Une dame kangourou en larmes entre dans un commissariat de police.

— Monsieur le commissaire, je vous en supplie, venez à mon secours. Un pickpocket vient de voler mon enfant . . .

Problème?

Mme Machin a un double menton qui lui donne des complexes. Un jour, elle lit dans une revue une recette miracle pour cette anomalie. Immédiatement elle prend la plume, écrit à l'adresse indiquée et, craignant le ridicule, signe la lettre du nom de son mari.

Quinze jours plus tard, elle reçoit cette réponse:

"Monsieur, nous avons bien reçu votre lettre mais, malheureusement, votre cas est désespéré. Nous vous conseillons de vous laisser pousser la barbe."

Etes-vous romantique?

On l'a dit et redit: notre siècle est celui du progrès, de la technique, de la matière. C'est un lieu très commun qui a le don de mettre en effervescence certains d'entre vous, ceux qui se révoltent contre la civilisation du confort tout comme se révoltèrent autrefois les romantiques contre les règles trop strictes du classicisme et de l'académisme. Etes-vous comme eux atteints du "mal du siècle"?

1. Etes-vous facilement mélancolique?
2. Vous reproche-t-on souvent d'être dans la lune, de vous réfugier dans le rêve plutôt que d'affronter les réalités quotidiennes?
3. Portez-vous volontiers les cheveux longs et (artistement) défaits, des tenues anticonformistes?
4. Avez-vous la larme facile? Etes-vous de ceux que les larmes soulagent?
5. Etes-vous un fervent admirateur de James Dean et de Gérard Philipe?
6. Lisez-vous beaucoup de romans?
7. Les oeuvres d'imagination et de pure fantaisie vous satisfont-elles?
8. Chopin est-il pour vous le plus grand, le plus génial des musiciens?
9. D'une manière générale, croyez-vous au génie?
10. Etes-vous passionné dans vos amitiés, exclusif et même un peu jaloux?
11. Jugez-vous les gens sur leurs qualités de coeur plutôt que sur leur intelligence?
12. Aimez-vous la nature d'un sentiment vif et profond?
13. Par goût, iriez-vous de préférence visiter les ruines d'une abbaye ou d'un château plutôt qu'un ouvrage remarquable par sa technique: un pont ou un barrage, par exemple?
14. Aimez-vous la solitude?
15. Trouvez-vous exaspérantes les "happy ends" des films américains?
16. Tenez-vous un journal intime?
17. Faites-vous des vers, même si vous ne les montrez à personne?
18. Préférez-vous une allée envahie par les herbes folles à une allée bien ratissée?
19. Gardez-vous dans votre porte-feuille les photos de ceux que vous aimez?
20. Préférez-vous la bohème au confort?
21. Aimez-vous les couchers de soleil, les clairs de lune, le crépuscule, les paysages tristes et tourmentés?
22. Gardez-vous indéfiniment les lettres que vous recevez?
23. Trouvez-vous la lumière des bougies plus agréable que la lumière électrique?
24. Auriez-vous préféré vivre à l'époque romantique plutôt qu'à notre époque moderne?
25. Delly est-elle à votre avis un très grand écrivain?

REPONSES

Si vous avez répondu plus de 20 fois oui à ces questions, vous êtes certainement romantique. Disons même que vous cultivez sciemment et volontairement une certaine forme de romantisme. N'oubliez pas cependant qu'il faut vivre avec votre temps si vous ne voulez pas être, votre vie durant, un déraciné et un inadapté.

De 10 à 20 oui, la mesure est bonne: vous n'êtes ni blasé ni trop passionné.

De 5 à 10 oui, vous êtes l'ennemi de tout excès et les grands sentiments, les manifestations excessives, les attendrissements et les retours sur soi ne sont pas votre fort.

Moins de 5 oui, vous êtes évidemment dépourvu de toute sensibilité mais pas nécessairement de tout sentiment, heureusement!

Noces d'or de M. et Mme L. Le Strat célébrées à St-Front le 1er juillet

ST-FRONT — Une fête mémorable avait lieu le dimanche 1er juillet dans la paroisse lorsque deux vaillants pionniers célébraient leurs noces d'or en assistant d'abord à une messe d'Action de grâces, puis à un banquet donné en leur honneur et le reste de la journée à des réjouissances familiales. M. et Mme Louis Le Strat (Jeanne Le Bris), tous deux de Morbihan en Bretagne, France, sont venus à St-Claude, Man., vers 1905 et vinrent ensuite fonder un jeune foyer dans la nouvelle colonie de St-Front en 1911. C'est là que, sur un homestead, ils ont élevé 11 enfants.

M. L. Le Strat, durant ces cinquante années, fut longtemps conseiller municipal de la division de St-Front, commissaire de l'école Brightside et syndic de la paroisse.

La messe, célébrée par le R. P. G. Massé, P.S.M., curé, et servie par le jeune Raymond Plamondon, fils de Germaine Le Strat, réunissait en plus des paroissiens, la plupart des membres de la famille. Durant la messe, de beaux cantiques furent exécutés par les petits-enfants des jubilaires.

Le banquet, servi par les Dames de Ste-Anne dans le soubassement de l'église, réunissait autour de la table d'honneur 67 descendants, dont 11 enfants, 34 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants ainsi que les époux et épouses des deuxième et troisième génération. Le R. P. Gérard LeStrat, O.M.I., fils de M. André LeStrat, et sa cousine, Emma (Mme G. Chiasson) et ses quatre enfants, en Belgique, étaient absents.

Voici la liste des enfants et petits-enfants: André, fils des jubilaires, et ses enfants, Andréa (Mme Roger Quessy), mère de quatre enfants, le R. P. G. Le Strat, O.M.I., Henriette (la Rév. Sr Marie-André, F.D.L.P.), Yvette, Julien, Aline et Alain; Aline (Mme Joffre Thévenot), fille des jubilaires, et ses enfants, Emma (Mme G. Chiasson), mère de quatre enfants, Priscille (Mme Robert Bussière), mère de quatre enfants, Normand, Roger, Léo et Philippe; Marie (Mme Justin Bourbonnière) et ses enfants, Sylvia, Albert et Lucien; Adrienne (Mme Albert Nivon) et sa fille, Francis; Ludovic Le Strat; Germaine (Mme Paul Fortin) et ses enfants, Yvette, Raymond, Céline, Odile et Phillis; Annette (Mme Marius Syrenne) et ses quatre enfants; Joseph et ses cinq enfants; Alice (la Rév. Mère Marie-Aline, F.D.L.P.); Irène Le Strat; Estelle (Mme R. Goovaert) et ses trois enfants.

Après le dîner, une touchante adresse fut lue par Mlle Yvette Plamondon, et plusieurs cadeaux furent offerts aux jubilaires. Par quelques mots fort émus, M. Le Strat y répondit, puis Mme Le Strat chanta un vieux cantique breton. Parmi la vingtaine d'invités on voyait les Rév. Mères Ste-Agnès, St-Alain, St-Léon et Marie-Madeleine, Filles de la Providence.

L'après-midi et la soirée se passèrent très agréablement en chansons folkloriques, historiettes et jeux divers.

Tous souhaitent que cette fête inoubliable ne soit pas le terme d'une vie pleine de sacrifices et de charité mais qu'ils vivent encore parmi les leurs, semant à profusion la bonté et le bon exemple. Ad Multos Annos! et "Ma Doué Benicet", comme on dit en Bretagne.

Laflèche

Décès

Le 25 juin avaient lieu les funérailles de Mme Albert Jacques (née Laura Désilets), âgée de 52 ans. M. l'abbé A. Moquin chantait le service funèbre. Les porteurs étaient les cinq fils de la défunte, Maurice, Philippe, Paul, Léon et René, et MM. Julien DeWulf, Maurice Andries et M. Bouvier.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux et ses cinq fils, cinq filles, Lilianne (Mme M. Bouvier), Pauline (Mme L. Boiselle), de Gravelbourg, Laurianne (Mme W. Peterson), de Fir Mountain, Mme Georges Forest, de Gravelbourg, et Mme Ernest Cantin, de Vancouver.

Mme Jacques naquit à Willow City, D.-N., et vint à Laflèche avec ses parents, qui s'établirent sur une ferme au nord-ouest du village. En 1928, elle épousait M. A. Jacques. Depuis quelques années ils étaient retirés au village.

Autre décès

Le 26 juin avaient lieu en l'église de Laflèche les funérailles de Mme Amédée Piché (née Jeanne Morissette), du Foyer Youville. Elle était âgée de 83 ans.

M. l'abbé A. Moquin, curé, chantait le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Clément Périgny, Arthur Rivard, Jules Minne, Robert Piché, W. Devrome et Raoul Palmier. Les Dames de Ste-Anne formaient un cortège et firent la quête.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Henri et Edgar, de Laflèche, Alphonse, de Kennedy, et Léger, de Fir Mountain; six filles, Hénédine, de South Makwa, Germaine et Thérèse, de Regina, Adrienne, de Kirkland Lake, Ont., la Rév. Sr Madeleine Piché, S.G.M., de St-Boniface, et Simone, de Gravelbourg. Son époux la précéda dans la tombe en 1944.

Mme Piché naquit à St-Sylvestre, Qué. En 1895 elle épousait M. Amédée Piché et en 1910 ils vinrent s'établir dans l'Ouest, à Gravelbourg pour quelques années, puis à Laflèche. Depuis l'an dernier elle était au Foyer Youville. Mme Piché était une femme au grand coeur. Sa charité était toujours aux aguets et se fit remarquer en particulier pour recevoir les premiers prêtres et religieuses de la paroisse. Présidente des Dames de Ste-Anne pendant plusieurs années, elle s'y était beaucoup dévouée.

Remerciements

Les familles Jacques et Piché désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur épreuve.

Çà et là

Mmes Louis Dumaines et Jules Minne, des Dames de Ste-Anne de Laflèche, se rendirent à une réunion de l'exécutif diocésain à Gravelbourg.

Mme Jeannette Bergeron et sa fille, Mary Anne, de Chicago, ainsi que Mlle Monique Forget, de St-Lambert, Qué., passèrent des vacances au presbytère.

M. l'abbé A. Moquin, curé, conduisit Mme T. Moquin à Regina, où celle-ci prit le train pour Montréal, où elle passera ses vacances.

M. et Mme Emile Belcourt et leurs enfants sont à visiter leurs parents.

Mme Berthe Spronken, de St-Hyacinthe, est à visiter des amis.

M. et Mme Maurice Bachelu se rendirent, récemment, à Lac Marguerite, à Montmartre et Kendall, visiter des parents.

M. et Mme Gilbert Dumélie se rendirent à Tuscon, Arizona, pour la collation du diplôme de leur fils, Larry.

Mlles Léona Perrey et Martha Watteyne, étudiantes gardes-malades, de Moose Jaw, passèrent leurs vacances dans leur famille.

M. François Bourassa, D.D.S., de Montréal, a passé une fin de semaine avec ses parents, M. et Mme T.-H. Bourassa.

Mme Fortunat Poliquin se rendait à Edmonton visiter des parents.

M. Louis Beaudoin a accepté un emploi à Trail, C.-B.

M. et Mme Jules Minne allèrent visiter leur fille, Thérèse, à Radville.

Un nouveau magasin Marshall Wells et un poste à essence tenus respectivement par MM. Woodcock et Maurice Jacques, viennent d'ouvrir leurs portes au public.

Depuis le 5 juillet, le téléphone à cadran est installé à Laflèche, et on est à poser les conduits pour gas naturel dans les rues.

Val Marie

Va-et-vient

Mme Jos. Nadeau et ses deux filles, Lilianne et Yvonne, de Lethbridge, visitent leurs parents et amis.

Mme S. T. Gunderson (Jeanne Denniel), d'Edmonton, passe quelques jours chez son père, M. J.-Louis Denniel.

Déluge

Le vendredi 13 juillet, on a subi un vrai déluge. En deux heures il est tombé de 3 à 4 pouces d'eau, et la pluie a continué assez intense toute la journée de samedi. Tous les barrages sont remplis. Au sud de Masefield, un lac, sec depuis nombre d'années et tout en culture est rempli à capacité. La voie ferrée est coupée à plusieurs endroits. Cependant, cette pluie arrive à point pour les récoltes, surtout les dernières semées.

Jackfish

Va-et-vient

M. et Mme Emile Day et leur fille, de Kimberley, C.-B., étaient en visite chez M. Jos. L'Heureux, récemment, accompagnés de Mme Allenby et sa fillette, Brenda, de North Battleford.

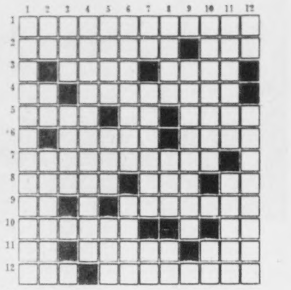
M. et Mme Louis Brenier, de la Californie, étaient également chez M. Jos. L'Heureux.

M. et Mme Louis Blanchette et Mme St-Amant sont allés à Prince-Albert pour le congrès de l'ACFC.

M. et Mme Armand Duhaime et leurs trois fils, de Montréal, étaient en visite chez leurs parents et amis.

Nos Mots Croisés

— No 338 —



HORIZONTALEMENT

1—Présomptueux.
2—Véritablement. — Ancienne monnaie.
3—Esclave de Mahomet. — Successeur d'Abou Bekr.
4—Fleuve d'Italie. — Qui a l'habitude de gémir en travaillant.
5—Préfixe signifiant huit. — Zéro doublé. — Viscère double.
6—D'avoir. — Foyer de la cheminée.
7—Prenions un ton ironique.
8—Soignée. — Levant. — En cet endroit.
9—Fin d'un cep. — Grandes voies de communication.
10—Plaie des arbres. — De la gamme.
11—D'un verbe gai. — Ville de Yougoslavie. — Ville des Pays-Bas.
12—Manche au tennis. — Celle qui se fait le défenseur d'une idée (plur).

VERTICALEMENT

1—Organe à l'aide duquel les insectes déposent leurs oeufs (plur).
2—Ville de Chaldée. — Particule du dialecte provençal. — Courbe.
3—Amas. — Genre d'insectes diptères.
4—Général et patriote espagnol.
5—Emiette. — Personne sotte. — Rongeur.
6—Laissions. — Poète chanteur grec.
7—Chiffre. — Partie inférieure du cou. — Douze mois.
8—Rivière de France. — Camp. — Coup de baguettes.
9—Plante d'Amérique (plur).
10—Petite plante dite "oreille d'homme" (plur). — Conj.
11—Tourner au vent (nord). — On a donné ce nom, à l'époque mérovingienne, à un homme libre qui avait prêté au roi serment de fidélité.
12—Pronom. — Fatals, funestes.

SOLUTION DU PROBLEME No 337

■ **Horizontalement:** 1. Assemblement; 2. Réitérative; 3. Rumen — Guéera; 4. Elite — Oisive; 5. Lérot — Let; 6. Taire — Ha — Lui; 7. Eus — Néri — Est; 8. Triturée; 9. Eden — Ecria; 10. Ni — Us — Hé — Os; 11. Traitresses; 12. Sensées — Unes.

■ **Verticalement:** 1. Arrentements; 2. Seul — Au — Dire; 3. Similiste — An; 4. Etêter — Nuis; 5. Menèrent — Ste; 6. Br — Ere — Ré; 7. Lagothriches; 8. Etui — Aitres; 9. Mies — Ui — Su; 10. Eveillera — En; 11. Nerveuse — Ose; 12. Aétite.

Radville

Çà et là

Le 1er juillet, M. Théobald Martin, ainsi que sa fille, Georgette, et Mlle Marguerite Backland, de St-Boniface, accompagnés de Mme Louis Colbe, de Dunrea, sont venus à Radville pour affaires et ont visité des parents et anciens amis.

Le 8 juillet, M. et Mme J.-C. Porte sont allés, en automobile, à Duck Lake assister au 50e anniversaire de l'ACFC. A leur retour, ils visitèrent leurs fille et gendre, M. et Mme Pyle, ainsi que M. et Mme Henri Rivière, à Regina.

A une grande réunion familiale, le 8 juillet, chez M. Charles Bourassa, sont venus M. et Mme Dieudonné Gratton (Blanche), M. et Mme Réal Montbeau (Marie-Emma), M. et Mme Georges-Albert Desroches (Solange), tous de Montréal, Qué., M. et Mme Maurice Bourassa, de Saskatoon, M. et Mme Eloi Proulx (Céline), de Legal, Alta, ainsi qu'un grand ami, M. Lucien Longpré, et sa famille, de St-Albert, Alta. Etaient aussi présents de Radville même, M. et Mme Horace Bourassa (Yvonne), M. et Mme Emile Jalbert (Thérèse), Henri, Roger et Paul Bourassa et leurs familles, M. et Mme Emilien Dedora (Jeannette), de Frobisher, Sask. Une seule famille manquait: celle de Jean Bourassa, de Camp River, C.-B.

A l'occasion de cette réunion familiale, le 14 juillet, une surprise fut organisée chez M. Emile Jalbert pour célébrer le 25e anniversaire de mariage (la date fut avancée de quelques mois) de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Horace Bourassa. Une adresse en français en l'honneur des jubilaires a été lue par leur nièce, Mlle Ginette Gratton, et une bourse bien garnie leur a été offerte par la famille. En mots émus, M. et Mme Horace Bourassa remercièrent leurs père, frères et soeurs de leur bonne pensée et de leur amitié.

M. et Mme Euclide Bourassa et leurs enfants, de Saskatoon, sont venus à Radville visiter leur mère, Mme Emile Bourassa, ainsi que leurs frère et belle-soeur, sans oublier leurs anciens amis.

La Caisse de St-Brieux dans un nouvel édifice

ST-BRIEUX — Le samedi 7 juillet avait lieu l'ouverture officielle du nouvel édifice de la Caisse Populaire de St-Brieux, d'une valeur d'environ $14,000. Vu la température inclémente, les cérémonies débutèrent à 2 h. p.m. à la salle paroissiale, sous l'habile direction de M. Théodore Préfontaine, du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan.

Il présenta à tour de rôle les orateurs invités: M. Paul Kernaleguen, président de la Caisse Populaire de St-Brieux; M. Wilfrid Dubé, député et maire du village; M. Reynold Rapp, membre du parlement à Ottawa; M. George Willis, ministre de la voirie en Saskatchewan; M. Arthur Thibault, membre de l'Assemblée législative de Regina; M. Jack Archibald, comptable, de Saskatoon; M. Walter Schmidt, président de la Ligue des Caisses Populaires de Carrot River et Tisdale; M. Archie Kipling, président de la Caisse Populaire de Melfort; M. G.-A. Charbonneau, directeur-gérant de la Ligue des Caisses Populaires de la Saskatchewan.

Tous offrirent leurs félicitations et voeux de succès. M. Kernaléguem présenta les directeurs, MM. Arsène Gallays, Maurice Boulanger, Joshua Bédard, Edwin Folden, Robert Mumby, François Gaillard, Rodney Gaetz, Joseph Verga, Athanase Lavoie, Lucien Levasseur, Alfred Carfantan, Robert Assié et Paul Leray, Mlle Eva Gauthier ainsi que M. Armand Pinel, gérant, et M. Bill Bourgeault, assistant-gérant. Etaient aussi présents, M. A. Madinski, gérant de la Ligue des Caisses Populaires de Regina, et MM. Monteith et Reynolds, de la Caisse Populaire de Melfort, et une soixantaine de membres du district.

Une plaque fut présentée à M. Bernard Tétreault par M. Arsène Gallays, au nom des directeurs, pour son dévouement pendant cinq ans et demi comme premier gérant de la Caisse Populaire de St-Brieux. Malheureusement, M. Tétreault ne put être présent, étant parti en vacances avec sa famille. Il envoya un télégramme de félicitations, de Spokane, Washington, le jour même.

L'assemblée se rendit à la Caisse Populaire, où M. Wilfrid Dubé coupa le ruban, assisté de M. E. Quaroni, délégué de la municipalité rurale. Les clefs furent remises à M. Armand Pinel par M. Kernaleguen. Puis, le R. P. J.-A. Rivard, curé, assisté de M. Arsène Gallays, bénit l'édifice. Une tournée d'inspection suivit et la foule retourna à la salle paroissiale pour le goûter qui fut servi par les épouses de messieurs les directeurs.

On peut répéter avec M. Charbonneau les dernières paroles de son discours: "Que Dieu bénisse cet édifice, vous tous qui êtes assemblés ici et tous les membres des Caisses Populaires maintenant et pour toujours".

Décès

Une fois encore, l'ange de la mort est venu chercher une bonne pionnière en la personne de Mme Léonie Lemaire, native de Côte d'Or, France. Mme Lemaire est décédée subitement le dimanche 1er juillet chez sa fille, Mme L. Migadel, à l'âge de 84 ans.

Le service funèbre et l'inhumation eurent lieu dans cette paroisse le mercredi 4 juillet, au milieu de nombreux parents et amis. Le R. P. J.-A. Rivard, curé, fit la levée du corps et officia à la messe de Requiem. Jean-Paul Olivier et Edouard Hamonic servaient la messe. Les porteurs étaient MM. Yves Perrot, Jean Laurans, Joseph Leborgne, William Aubin, Daniel Carfantan et Maurice Boulanger.

M. et Mme Lemaire vinrent habiter à St-Brieux en 1905 et allèrent demeurer à Beauchamp, Sask., l'année suivante. M. Lemaire précéda son épouse dans la tombe en 1935, et Mme Lemaire revint à St-Brieux en 1950.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mme Louise Migadel, de St-Brieux, et Mme Marie Byman, de Wadena, Sask.; trois fils, Charles, de la Colombie-Britannique, Louis, de Prairie River, Sask., et Joseph, de Marion Lake, Sask.; 10 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.

Parmi les nombreuses personnes venues de l'extérieur pour la circonstance, on remarquait M. et Mme Alex. Byman et leur fille, de Wadena; M. Joseph Lemaire, de Marion Lake; M. Louis Lemaire, de Prairie River; Mme Lloyd Tasker et ses enfants, de Regina; M. et Mme Henry Berscheid et leurs enfants, de Mayfair; MM. et Mmes R. Calder et J. Booker et leurs deux fils, de Nipawin; M. et Mme Louis Laurans et leurs deux enfants, de Pleasantdale.

Remerciements

Mme Louise Migadel et sa famille désirent remercier cordialement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur deuil récent.

Va-et-vient

Se sont rendus au congrès de l'ACFC à Prince-Albert, le 9 juillet, M. et Mme Jules Hamonic, Mlles Joyce Hamonic, Jeannine Carfantan, Christine Rocher et Lorraine Ferré; le 10 juillet, M. et Mme Emile Leray, Mme Léon Sénécal, Mlles Marie Sénécal et Marguerite Leray; le 11 juillet, M. et Mme Eugène Perault, Mme Emeril Robert et Mlle Eva Gauthier.

Mme A. Legars, de Saskatoon, était en visite, dernièrement, chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme François Bergot.

Redvers

Cours de catéchisme

Quatorze enfants firent leur première communion le dimanche 15 juillet dans l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Fatima. Ce grand jour fut le couronnement de deux semaines de catéchisme dans la paroisse.

Pendant ces deux semaines, 85 enfants prirent part aux cours d'instruction religieuse, messes spéciales, films et amusements variés.

Sincères remerciements à M. l'abbé F. Marcotte, curé, aux RR. FF. A. Gervais et O. Poirier, O.M.I., et à Mlles C. Russill, L. Perreaux, M. Barlow et J. De-Pape pour leurs efforts et leur dévouement.

Baptême

Le 8 juillet: Diane-Lucille-Marie, fille de Pierre Buisse et Marie-Rose Perreaux, née le 2 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Perreaux, grands-parents de l'enfant.

Visiteur

M. Edouard Parent, de Toronto, a passé la fin de semaine chez la famille Roland Martel, au retour d'un voyage à Gravelbourg et Edmonton.

L'Eglise reçoit les coups et ne les rend pas: mais prenez garde: c'est une enclume qui a usé bien des marteaux. — BERRYER.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

PIERREFLEUR

par LISE BLANCHET

NUMERO 11

— N'est-ce pas qu'on est bien, ici? redit-elle. On n'a pas du tout la sensation d'être enfermées. Pour un peu, si on le voulait, si on le voulait bien, on prendrait la clef des champs . . . Oh! Je ne partirai jamais, du moins pas de cette manière clandestine. Mais j'aime faire des projets d'évasion et c'est réconfortant de songer qu'on pourrait si facilement s'en aller . . . Je crois que c'est cela qui permet aux prisionniers de ne pas mourir d'ennui . . .

Elle s'assoit près de moi, sur une caisse, et nous demeurons un instant silencieuses.

— A quoi rêviez-vous? me dit-elle enfin.

— A une tortue.

Elle rit doucement.

— C'est cela qui vous a causé tant de frayeur? Mais c'est très gentil une tortue . . . Ainsi, il ne me déplairait pas d'en avoir une. Un être vivant qui peut rester tout l'hiver sans bouger, en veilleuse . . .

— Je rêvais aussi à des femmes qui marchaient en procession . . . Puis, à un jeune homme.

— Quel jeune homme?

— Un jeune homme que je connais et que j'épouserai dans trois ans . . . Mais je vous demande de garder pour vous ce secret.

— C'est donc un secret? Mais, trois ans, c'est une éternité!

— Je le sais bien. Hélas! Il nous faut gagner notre bonheur.

— Moi, je me marierai quand maman sera guérie, et avec un homme qui consentira à ce qu'elle vive toujours avec nous . . . Je ne la quitterai pas une minute quand elle me sera rendue.

Il me semble la voir secouant sa tête brune (il me semble, dis-je, car elle a éteint la lampe de poche et quelque nuage a dû voiler la lune; il fait sombre soudain dans cette cave); puis elle a son doux rire.

— D'ailleurs, je n'ai pas encore rencontré l'amour . . . J'ai tout le temps d'y songer . . .

Un animal rampe près de nous et je retiens un cri en serrant fort la main de Fabienne.

— Y a-t-il des souris, ici?

— Quelques-unes, avoue-t-elle. Elles sont très petites et si gracieuses! Mais Commodore leur fait une chasse impitoyable.

J'apprends que Commodore est un chat de gouttière adopté par madame Barret. Il est l'enfant chéri de toute la maisonnée. C'est à qui le gâtera, lui gardera un morceau de viande ou une friandise.

— On pourrait croire qu'il est dégoûté de nourriture? Eh bien, pas du tout! Il n'en a jamais assez, le goinfre! Et les souris n'ont qu'à bien se tenir.

— Personne ne vient jamais ici?

— Peu de monde, en vérité . . . Je n'y ai jamais rencontré aucune autre pensionnaire. Le jardinier y enferme les plantes qui craignent le gel, pour l'hiver . . . Il ne va pas tarder à le faire. Alors, ça devient très agréable, on se croirait dans un jardin d'hiver: il y a les lauriers-roses, les orangers, les géraniums qui se dessèchent, la tête en bas, les oignons de tulipes et de dahlias. Vous verrez . . . Par exemple, tant que durera ce déménagement, il faudra nous abstenir d'y paraître . . . Mais nous en aurons, ensuite, pour tout l'hiver à être tranquilles . . .

Je songe que je ne serai certes pas une habituée de cette cave! Qu'y viendrais-je faire, mon Dieu?

— Et vous dites que les autres élèves . . .

Son rire un peu moqueur ne me laisse pas achever.

— Mais non. Elles restent bien sagement dans leurs chambres. Elles n'ont aucun besoin de solitude, ne connaissant que des chagrins très ordinaires . . . Je pense qu'elles ne rêvent pas, la nuit, à des tortues, à des femmes processionnaires, à de beaux jeunes gens . . . Mais, rentrons. Il est temps . . .

CHAPITRE IX

Je crois que Fabienne a raison et que nos compagnes n'ont pas de graves soucis. Pour la plupart, filles de commerçants aisés, elles tuent le temps, ce coriace de temps, en attendant le jour qui leur ouvrira les portes du monde. Elles entrevoient, dans un avenir plus ou moins éloigné, le beau mariage, le voyage de noce en Italie (Pour l'Italie, elles sont toutes d'accord, m'a dit Fabienne); puis la maison confortable et bien nettoyée (on fera les "à fond" une fois par semaine), le salon de thé l'après-midi et le délicieux chocolat bien crémeux . . .

Elles me témoignent une gentillesse sans élan à laquelle il me serait bien difficile de ne pas répondre. Nos relations se borneront, je crois, à cela. Je garderai pour Fabienne ma confiance, mes bavardages, mon affection même. C'est à elle que je dois de m'accoutumer beaucoup mieux que je l'aurais cru à ma nouvelle existence.

— Vos parents viendront-ils demain?

Demain, c'est mercredi, ce qui équivaut pour les écoliers de France à leur jeudi.

— Oui. Avec une amie: elle s'appelle Sophie, elle vous plaira.

— L'aimez-vous?

On dirait qu'un peu de jalousie perce dans sa voix. Est-ce que j'aime vraiment Sophie? Voilà une question que je ne m'étais jamais posée; elle fait partie des gens que nous fréquentons; elle est parmi les rares amis qui viennent à la maison.

— Oui, je l'aime, dis-je.

Ce serait laid de prétendre le contraire, surtout maintenant que je vais avoir tellement besoin d'elle . . .

Comme cette journée se traine! A l'étude du soir, j'ai constamment les yeux fixés sur la pendule. Vingt fois, je suis sur le point d'aller avancer les aiguilles . . .

Ne se sont-elles point immobilisées, lasses d'effectuer toujours le même parcours, sur la même piste? Fabienne ne peut s'empêcher de sourire en voyant mon manège; puis elle fait un geste comme pour modérer mon impatience.

Une fois dans notre chambre, elle me gronde gentiment. Ces heures du soir sont les meilleures de la journée. Il me semble que je redeviens libre, autant que je l'étais chez mes parents. Fabienne lit dans son coin; elle a toujours le nez dans un livre.

— Vous comprenez, lorsque je m'intéresse aux amours, aux aventures, aux peines des autres, je ne pense pas à moi. J'oublie que mon père est mort trop tôt, que maman est en sana, et que je suis ici . . . Ici, à faire quoi? . . . Que faisons-nous à Pierrefleur, ce soir, nous, vivantes d'un jour? Dites, Nancy, que faisons-nous?

Ce soir du mardi, elle prend sur une étagère "Les Gens de Mogador", le beau livre d'Elisabeth Barbier. Et je n'existe plus pour elle.

Machinalement, j'ouvre mon coffre à secrets, je prends mon journal et je gribouille quelques pages. Puis, n'en pouvant plus d'impatience et de solitude, je viens vers Fabienne.

— Laissez votre lecture et parlons, dis-je d'un ton autoritaire.

Elle fait un drôle de salut militaire:

— Bien, mon commandant! A vos ordres.

Puis, comme je me tais, elle ajoute:

— Eh bien, parlons! . . . Mais de quoi? Si vous saviez à quel enchantement vous m'avez arrachée? Puis elle me lit ces phrases si pleines de nostalgie, tirées des Gens de Mogador: "Je voudrais pouvoir vider toutes leurs pauvres cervelles (réflexions des jeunes femmes sur leurs maris qui parlent de politique) de ces absurdités. Dans quarante ans d'ici, s'ils contemplent un clair de lune pareil, par une nuit aussi douce, ils hocheront leurs vieilles têtes en regrettant l'âge où ils pouvaient parler d'amour . . . Ils ne se souviendront plus des noms de messieurs de Lesseps, Bottu ou Baïhaut, mais des nôtres . . . et ils nous appelleront au fond de leur mémoire. Seulement, où serons-nous alors, mes belles? D'autres danseront sous les arbres, avec des visages sans rides et des robes qu'ils ne reconnaitront pas . . ."

— On dirait qu'il s'agit de nous . . . Oh Fabienne, il n'y a personne pour voir notre beauté de ce soir; elle est perdue à jamais . . . Et demain, comment serons-nous?

— Les mêmes, murmure-t-elle, à moins qu'un accident ne nous défigure. Nous pouvons avoir le nez écrasé. Mais la chirurgie esthétique a fait tant de progrès! Je crois que nous serons encore longtemps, telles que ce soir.

— C'est quand même dommage, dis-je.

Oui, c'est dommage que Jacques soit si loin. Il ne verra pas mes cheveux dénoués et les reflets de la lampe qui donne du mystère à mon visage . . . Il ne verra pas mon regard plein d'amour. C'est dommage!

— Je comprends votre impatience, dit Fabienne. Vous attendez des visites pour demain. Moi, je n'attends personne. Avant six mois, maman ne sortira pas. Elle doit rester allongée le plus possible. Priez Dieu qu'il vous conserve la vôtre en bonne santé. Comment est-elle, votre maman?

Je trouve extraordinaire que quelqu'un ne connaisse pas madame Muller! J'essaie d'expliquer l'être complexe, flou, inachevé qu'est maman. Tantôt brune, tantôt blonde, (je lui ai même vu une délicieuse perruque mauve, un soir de fête, il y a bien longtemps), tantôt habillée avec une simplicité de pensionnaire, tantôt en mondaine, elle échappe à toute classification . . .

— Vous ne l'aimez pas beaucoup, dit Fabienne.

Elle ne questionne pas, mais affirme, et je me rebelle contre cette opinion.

— On aime toujours sa mère.

— Certes! Mais vous avez pour elle une tendresse de commande, nuancée de gratitude; c'est un devoir auquel vous ne sauriez faillir, parce que vous avez l'âme droite . . . Mais . . .

Elle secoue sa tête brune; une larme fait soudainement briller ses yeux en amande.

— Il vaut mieux pour vous. Il ne faudrait s'attacher à personne si l'on voulait être heureux: être seul au monde, comme la feuille emportée par le vent, comme le champignon poussé en une seule nuit, dans la mousse, au pied d'un hêtre . . .

D'où lui vient cette amère philosophie?

Mais, sans transition, elle se met à rire; puis:

— Ne prêtez pas trop d'attention à mes paroles. Vous en entendrez souvent de semblables le mardi soir . . . Vous comprenez, demain, nul ne viendra pousser la porte du parloir en prononçant mon nom . . . Je suis jalouse. C'est tout.

— Alors, il vaut mieux que nous lisions, si nous devons nous faire souffrir en échangeant nos idées . . . Avez-vous un livre à me prêter? Je n'ai rien de potable. Je demanderai des romans policiers à Sophie. Je n'en ai jamais lu, et vous?

— Quelques-uns. Cela délasse.

(à suivre)

LA GESTION DES FINANCES FAMILIALES

Lettre de la Banque Royale du Canada

Quel genre de budget?

Personne ne peut organiser votre budget à votre place, et encore moins voir à ce que vous y restiez fidèle. Il n'existe pas de budget-type, capable de répondre exactement à la situation de chaque famille, car il n'y a pas deux familles qui ont exactement les mêmes besoins et les mêmes obligations.

Prenons comme exemple deux familles voisines ayant de jeunes enfants. Le chef de l'un travaille pour une entreprise qui a un régime de retraite, une assurance collective et des programmes de soins médicaux, tandis que le chef de l'autre famille doit lui-même prévoir sa retraite, contracter une assurance et se constituer une réserve pour les frais médicaux.

Les deux familles doivent tenir compte du fait que les dépenses changent à mesure que les enfants grandissent. Les statistiques révèlent que la moyenne des unités de consommation d'une famille moyenne passe d'une unité environ lorsque le chef de famille a de 22 à 24 ans, à un maximum de 3.75 unités lorsqu'il atteint la quarantaine, puis qu'elle s'abaisse à deux unités lorsqu'il arrive à soixante ans. L'"unité de consommation" se compose des dépenses concernant la nourriture, l'habillement, le logement, les soins médicaux, les loisirs, etc.

Tous ceux qui décident d'établir un budget voudraient savoir quelle proportion des revenus leur famille devrait consacrer à chacun de ces éléments? Or, personne ne peut répondre à cette question sans être bien au courant des habitudes, des désirs et des aspirations de la famille en cause, mais le tableau de pourcentages ci-après, extrait de sources très diverses, pourra servir de point de départ:

	Pourcentage des revenus		
Nourriture	25	30	30
Logement	20	20	22
Frais d'entretien	10	15	15
Habillement	15	11	13
Culture	20	14	10
Epargne	10	10	10

La forme de votre budget n'importe guère; ce qui compte ce sont les dispositions d'esprit que vous apportez à le faire. Votre budget doit vous tracer un plan d'action pour l'avenir. Trois qualités fondamentales lui sont essentielles: il doit être simple et précis; il doit être préparé avec intelligence et bonne foi; il doit rallier la confiance et l'appui de toute la famille.

Le genre de budget le plus simple, qui convient aux familles à revenus modiques, est la méthode des enveloppes. Chacune des enveloppes porte une mention particulière: "loyer", "nourriture", "vêtement", "électricité", "gaz", etc. A chaque paye, le chef de famille encaisse son chèque et en répartit le montant entre les enveloppes afin de faire face aux échéances qui se présenteront en attendant le prochain jour de paie. S'il reste de petits montants dans les enveloppes après avoir payé les comptes, ceux-ci sont placés dans une enveloppe réservée aux "épargnes", puis déposés à la banque.

Ne vous permettez jamais de perdre vos ressources de vue. Les revenus inattendus ne doivent pas entrer en ligne de compte dans votre budget. Si rien ne vient vous priver des suppléments, vous disposerez peut-être d'une somme intéressante pour pourvoir à vos objectifs secondaires, ou encore tout juste de quoi vous réjouir du fait que vous avez évité de vous trouver en mauvaise posture financière en ne vendant pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Par où commencer

Il faut, pour commencer, jeter quelques chiffres sur le papier. Certaines dépenses viennent tout de suite à l'idée et sont faciles à évaluer d'une façon assez précise: logement, nourriture, assurances, coiffeur, transport, etc. Le calcul du coût de l'habillement demande un peu plus de temps, parce qu'il s'agit dans bien des cas de petits montants, qui passent plus ou moins inaperçus.

Dans la tenue de votre budget, il importe d'avoir assez de rubriques pour vous faire une idée exacte de ce qui advient de vos revenus, sans toutefois vous perdre dans des détails inutiles.

Pendant la période d'organisation de votre budget, il sera nécessaire de compter toutes vos dépenses. Il n'y a pas moyen d'y échapper, même si c'est fastidieux. Si vous ne disposez pas d'un compte rendu objectif de vos dépenses au cours d'une période caractéristique, vous n'arriverez jamais à mettre de l'ordre dans vos finances. Vous vous casserez la tête à chercher où passe votre argent. Il vous sera impossible d'élaborer des plans.

Beaucoup de gens éprouvent une grande surprise après avoir noté les dix, les vingt-cinq et les cinquante cents qu'ils consacrent au cafés, aux boissons gazeuses, aux revues, au cinéma, et même les sous qu'ils dépensent pour se peser. Ils constatent à quel point ces "petites" dépenses fortuites grèvent leurs revenus. Cela ne veut pas dire que l'on ne doit pas s'acheter de café, de boissons gazeuses ou de revues, mais qu'il faut savoir où va l'argent.

Fiez-vous aux chiffres. Regardez la situation bien en face. Il s'agit pour vous d'avoir les choses bien en main et de faire servir votre argent de la façon la plus profitable.

(A suivre)



Elégance sous la pluie, cet ensemble en coton illustre plusieurs nouvelles tendances de la mode. La mante réversible et hydrofuge est en popeline bleue unie Tex-made à l'endroit et à motif gai, à l'envers, le tout doublé de mousse laminée à la fois légère et confortable. La robe-fourreau unie est garnie d'un ceinturon imprimé assorti.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

La fatigue des pieds est la plus pénible qui soit; elle se reflète sur le visage. Ayez le pied alerte et joyeux pour pouvoir montrer un visage riant.

Songez que tout le poids du corps repose sur un seul point de votre pied. Pour maintenir l'équilibre lorsqu'on n'avance pas, il faut faire une suite de petites crispations continuelles. Lorsque vous savez que vos pieds devront être mis à une rude épreuve, le matin d'une journée de grande marche ou lorsque vous avez des heures de piétinement sur place en perspective, vous frictionnez vos pieds, surtout les doigts, à l'eau de Cologne. Il faut aussi, le matin, leur donner un peu d'agilité. Sautillez une minute sur un tapis, deux pas de chaque pied.

Si vous avez les pieds exceptionnellement fragiles, vous pouvez parfaire le traitement en les saupoudrant avec de la poudre de talc ou une poudre spéciale qui fait éviter la transpiration et que l'on trouve dans les pharmacies.

✦ ✦ ✦

Elle: "Je viens de lire que ce sont les chapeaux qui font perdre aux hommes leurs cheveux."

Lui: "Oui, sans doute; les chapeaux de leur femme."

✦ ✦ ✦

Essuyez les meubles avec un linge trempé dans l'eau chaude et bien tordu avant d'appliquer la crème à meubles et il en résultera un poli très fin, où les marques de doigts prendront peu ou pas!

✦ ✦ ✦

Il ne faut pas faire arracher une dent de lait avant son heure sous prétexte qu'elle est cariée, ou la laisser malade parce qu'elle va tomber. Une dent de lait se soigne comme une dent définitive.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Du fard de dinde.
Ce qu'on doit dire: De la farce de dinde.

✦ ✦ ✦

Trois maris qui venaient de conduire leur épouse à un hôpital de maternité se retrouvent une heure plus tard dans la salle d'attente; une garde-malade survint:

— Monsieur X, dit-elle, vous êtes l'heureux papa de deux filles.

— Enchanté, de répondre celui-ci, je reste à Deux-Montagnes . . .

— Monsieur X, reprit la messagère, vous êtes l'heureux papa de trois garçons . . .

— Magnifique, de répondre ce dernier, moi je reste à Trois-Rivières . . .

Le troisième enjambe le corridor et se dirige vers la sortie.

— Vous êtes malade? de dire la garde-malade inquiète.

— Non, mais je reste aux Sept-Iles, répond le pauvre père.

✦ ✦ ✦

A défaut de ciboulette, on emploie les tiges d'échalottes finement coupées. Du moment qu'on les sépare dans le sens de la longueur avant de les hacher, c'est à s'y méprendre comme apparence et comme goût.

✦ ✦ ✦

Quand il s'agit de laver des légumes qu'adorent les insectes, il est bon de commencer par les faire tremper quelques minutes dans de l'eau salée ou encore de mettre un peu de soda à pâte dans la première eau du lavage.

✦ ✦ ✦

La tempérance et le travail sont les deux vrais médecins de l'homme: le travail aiguise son appétit et la tempérance l'empêche d'en abuser.

J.-J. Rousseau.

✦ ✦ ✦

Un touriste à l'hôtelier:

— Combien les chambres?

Premier étage, $8.00; et au troisième étage, $6.50.

— Merci, l'hôtel n'est pas assez haut pour moi!

✦ ✦ ✦

Trois ou quatre boules à mites jetées dans la poubelle deux fois par semaine tiendront les insectes à l'écart et élimineront la forte odeur qui s'en dégage.

Patron imprimé



977

by Laura Wheeler

Numéro du patron: 977
Prix: 40c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marion Martin Dept.,
La Liberte et le Patriote
60 Front St. West, Toronto Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

La publication du du règlement du Concile est imminente

ROME — La publication du règlement du IIe Concile oecuménique du Vatican est imminente. La Commission centrale préparatoire avait commencé l'élaboration de ce texte au cours de sa session de juin de l'année dernière. A cette occasion, la Commission avait examiné notamment les questions touchant les personnes à inviter au Concile, la constitution des commissions conciliaires, le système de vote, la langue à adopter et l'emploi de sténographes et de magnétophones.

Il semble acquis que les évêques titulaires seront invités au Concile au même titre que les évêques résidentiels. Il semble que seront invités aussi les supérieurs des congrégations religieuses soumis à la juridiction des évêques locaux. Pour ce qui est du système de vote, la majorité des trois-quarts serait requise pour les questions les plus importantes, et celle des deux tiers pour toutes les autres. Il ne fait pas de doute que la langue officielle du Concile sera le latin, la faculté étant accordée aux Pères conciliaires de s'exprimer dans leurs langues respectives en cas de besoin.

Il faut y penser!

Voici un tableau analytique des principaux préparatifs auxquels il faut songer à l'occasion d'un mariage prochain. Nous avons condensé des items qui doivent retenir l'attention de la fiancée, de l'élu de son coeur et des membres de sa famille.

Extrait de baptême

Pour le fiancé et la fiancée. On l'obtient au presbytère de la paroisse où on a été baptisé. Il ne doit pas dater de plus de trois mois.

Visite au presbytère

Prendre rendez-vous par téléphone au préalable. S'y rendre au moins un mois à l'avance et apporter tous les documents nécessaires.

Cérémonies religieuse

Déterminer la date et l'heure. Qui sera le prêtre célébrant? Informer votre curé s'il s'agit d'un prêtre d'une autre paroisse que la vôtre. Retenir les services des chantres: déterminer leur cachet et le choix des pièces à exécuter. Prévoir l'organisation d'une répétition à l'église, si nécessaire.

Photographies

Choisir votre photographe. Photographies à la maison, au studio, à la sortie de l'église, lors de la réception.

Liste des invités et faire-part

Au moins six semaines d'avance, compiler la liste des invités avec les adresses exactes. Adresser les faire-part au moins trois semaines d'avance.

Réception

Choisir l'endroit. Déterminer le nombre approximatif des invités présents. Commander menu et breuvages en quantité suffisante.

Gâteau de noces

Placer votre commande chez le pâtissier. Le charger de la livraison.

Gerbes de noces

Consultez votre fleuriste le plus tôt possible pour votre gerbe, la décoration florale de l'église et de la salle de réception. Vérifier si la commande a été placée pour les boutonnières du marié, des témoins, des placiers, le bouquet de corsage pour chacune des deux mères, et le vôtre pour votre voyage.

Remericements pour cadeaux

Adresser ses remerciements le plus tôt possible après la réception des cadeaux: avant votre mariage, si vous en avez le temps, immédiatement à votre retour de voyage, dans les autres cas.

Placiers et demoiselles d'honneur

En déterminer le nombre et les inviter au moins deux mois d'avance à assurer leur rôle respectif. Commander leurs fleurs et acheter les cadeaux que votre mari et vous-même leur remettrez le jour de votre mariage.

Voyage de noces

Faire les réservations voulues pour le transport et le séjour en voyage, ou confier plutôt ce travail à une agence de voyage. Se procurer des malles, si c'est nécessaire.



Q. — Que pensez-vous des personnes qui, etant hospitalisées, se permettent d'écouter la radio ou la télevision jusqu'à une heure avancée, derangeant ainsi leurs compagnons ou compagnes de chambre?
VETERAN.

R. — Je crois savoir qu'il y a des règlements assez sévères concernant l'usage des appareils de radio et de télévision dans les hôpitaux. Il arrive malheureusement, qu'à cause du manque de personnel il y ait certains abus. Que voulez-vous, les gens sont ainsi faits, ils ne pensent qu'à leurs aises. Ils se croient dans un grand hôtel ou dans leur propre foyer. Ils oublient que s'ils sont presque convalescents, d'autres dans la même chambre ou au même étage sont très malades et que tout bruit ajoute à leurs souffrances. Avis donc aux hospitalisés. Pensez aux autres.

* * *

Q. — Nous irons passer quelques jours a la campagne chez nos parents cultivateurs. Nous aimerions leur offrir un cadeau ou quelques petits cadeaux. Auriez-vous quelques suggestions à nous donner? Merci.
CITADINS.

R. — Je vous félicite de votre bonne pensée. Trop de citadins envahissent les foyers de leurs parents ou amis de la campagne et s'y installent sans façon pour des séjours plus ou moins long, sans même songer à apporter quelque chose ou à offrir à payer pension ou même un repas à la famille dans le village le plus rapproché, etc. Maintenant, quant aux suggestions, de nos jours elles deviennent de plus en plus difficiles, car nos amis de la campagne peuvent facilement se procurer tout ce que nous trouvons à la ville. Si vous connaissez bien les goûts de vos hôtes, vous pourriez leur offrir livres, disques, jeux pour les enfants, un petit accessoire électrique ou quelque autre objet utile ou simplement agréable que votre hôtesse aurait exprimé le désir de se procurer. Encore une fois toutes mes félicitations pour votre délicate pensée.

* * *

Q. — On me dit que j'ai le don de coiffer les dames et que je réussis assez bien ma propre coiffure. Une de mes connaissances me demande souvent de lui faire une mise en pli et je le faisais avec plaisir au début. Voilà que maintenant, elle s'attend à ce que je le fasse chaque semaine et elle devient de plus en plus difficile. Je n'arrive plus à la satisfaire. Etant donné qu'elle ne m'a jamais offert quoique ce soit pour me montrer son appréciation, il me semble qu'elle pourrait être un peu moins exigeante. Mon mari me dit que je suis folle de me plier à ses exigeances. Qu'en pensez-vous? — AMATEUR.

R. — Votre mari a parfaitement raison. Qu'attendez-vous pour mettre cette belle dame à sa place. Elle n'est qu'une mal élevée qui abuse de votre talent et de votre bon caractère.

LOUISE.

La cigarette et son poison

Ne prenez pas l'habitude de fumer: les cigarettes vous feraient mourir plus tôt.

Une enquête menée avec beaucoup de rigueur aux Etats-Unis, où elle a porté sur plus d'un million de personnes, a prouvé que trop fumer revient à avancer l'heure de sa mort.

L'indice de mortalité augmente en fonction de la quantité de tabac consommée et de la fumée avalée. Pour les fumeurs qui n'avalent pas la fumée, cet indice est 33 pour cent plus élevé que chez les non-fumeurs; chez ceux qui avalent la fumée, il est 44 pour cent plus élevé.

La mort des "grands" fumeurs peut être provoquée par accidents cardiaques, cancers du poumon, de la bouche, du larynx ou de l'oesophage.

L'enquête menée par le docteur Cuyler Hammond montre aussi qu'il est moins dangereux de fumer la pipe ou le cigare que la cigarette.

RIONS UN PEU!

Toto se rend pour la première fois au cimetière. Sur toutes les tombes il lit: "A mon époux adoré", "A mon fils chéri", "Regrets éternels", "A mon épouse bien-aimée", etc. Perplexe, il demande à voix basse à sa mère:

— Maman, et les méchants, où les enterre-t-on?

VOCATION CONJUGALE

La grandeur et la beauté de la vocation conjugale furent l'objet de la méditation de M. Albert Lapointe, P.S.S., aux plusieurs centaines de pèlerins qui se rendirent au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap à l'occasion du Dimanche de la Famille canadienne, le 8 juillet dernier. Après avoir rappelé la supériorité de l'état religieux en soi sur l'état du mariage, le directeur-fondateur des Foyers Notre-Dame déjà répandus dans neuf diocèses, affirma la valeur sanctificatrice du mariage chrétien.

Dans la pensée de l'Eglise, en effet, la vocation du mariage est une vocation sainte et sanctifiante à cause de son union, son amour, sa mission. De même que le Christ ne peut se séparer de son Eglise, que son union mystérieuse est indissoluble, ainsi l'époux doit-il rester fidèle à son épouse toute sa vie. De plus, l'amour qui unit l'homme et la femme dans le mariage est le même amour qui unit Jésus-Christ à son Eglise, à chacun d'entre nous. Dans l'amour de Dieu pour l'homme et l'amour des époux dans le mariage, il s'agit de don de soi et non de possession, d'oubli de soi et non de recherche de soi. De même que le Christ s'est donné à nous à Bethléem, au Calvaire, dans l'Eucharistie de la messe, ainsi les époux chrétiens doivent-ils s'aimer l'un et l'autre

Quant à la mission que Dieu confie aux époux, elle est sublime et extraordinaire, la plus belle après celle du prêtre qui célèbre la messe, continua M. Lapointe. C'est que les époux collaborent avec Dieu le Père dans l'oeuvre de la création— celle de pouvoir "procréer" (créer avec). Comme le prêtre à l'autel prête sa bouche, ses mains, son coeur, toute sa personne pour faire descendre le Fils de Dieu dans un modeste morceau de pain, ainsi, vous, époux et parents chrétiens, vous prêtez vos personnes pour qu'à travers vous, Dieu puisse créer.

Et lorsqu'on songe que cet être que vous mettez au monde est un vivant d'éternité, que rien ne peut faire disparaître, pas même la mort, car l'âme est immortelle et le corps ressuscite au dernier jour, vous comprenez comme moi, combien est sublime et sainte une telle mission.

Le mariage, poursuivit-il, est aussi une vocation sanctifiante à condition que les époux sachent découvrir Dieu présent dans l'autre et dans les enfants en les aidant à progresser dans leur montée vers Dieu.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Quelques réflexions pour le temps des vacances

par le Dr Adrien Plouffe

Ceux qui ne vivent que pour manger finissent souvent par une mort prématurée. Mais, entre nous, à qui la faute?

• • •

Quand ça ne va plus aussi bien qu'auparavant, ne vous contentez pas de le remarquer ou de le déplorer, mais allez consulter votre médecin sur-le-champ, c'est la meilleure formule pour prévenir l'aggravation et pour vivre heureux plus longtemps.

• • •

Quand on est trop cruche pour boire d'une façon modérée, on ne doit plus boire que de l'eau.

• • •

Prudence, prévoyance et gros bon sens, trois facteurs pour prévenir les accidents et la maladie dans une multitude de cas.

• • •

On n'a plus le temps de penser et cela explique une foule de gestes qui ne s'harmonisent guère avec le gros bon sens.

• • •

Le médecin l'avait averti du sort qui l'attendait. Mais il abusait toujours des délices de la table. Il vient de mourir après un plantureux repas. Et il n'avait pas encore cinquante ans. Aux autres gourmangeurs de comprendre!

• • •

Si votre enfant souffre de surdité, s'il ne voit pas bien en classe, si sa santé n'est pas en parfait état, profitez des vacances pour remédier à tout cela. Parents, c'est votre devoir des vacances.

• • •

Quand on joue avec sa santé, on joue avec le risque d'une aggravation qui peut nous conduire à la mort.

• • •

Les cochons sont excusables de manger tout leur soûl, comme des cochons! Mais les hommes ne devraient-ils pas avoir le bon esprit de ne pas les imiter?

• • •

La plus lourde pierre d'achoppement pour les alcooliques invétérés, c'est de s'imaginer qu'ils ne sont pas alcooliques!

• • •

Il arrive que certains élèves retardataires voient leur paresse s'envoler comme par enchantement, lorsque leurs parents prévoyants leur offrent une paire de lunettes, après un bon examen de leur vue chez un spécialiste!

• • •

Si vous voulez maigrir, commencez tout de suite par supprimer le pain, le beurre, la crème, les fromages, les pâtisseries et tous les aliments gras. Et puis, deux ou trois semaines après ce geste de bonne volonté et de bon sens, voyez votre médecin.



Légende: cerises et fromage . . . en toute harmonie

A n'importe quel jour et n'importe quelle heure, n'importe quelle tarte saura rallier les suffrages, car elles sont le dessert préféré de tous. Mais lorsqu'il s'agit de tarte aux cerises recouverte d'une succulente garniture au fromage, cela devient le dessert par excellence, celui qui est digne d'un roi. N'est-il pas grisant le parfum chaud de cette tarte aux cerises gratinée, prête à servir en un clin d'oeil?

Recette: tarte aux cerises gratinée

une tarte aux cerises de la pâtisserie
¾ de tasse de fromage Cheddar canadien, râpé
Parsemer le Cheddar râpé sur la surface de la tarte. Chauffer à four modéré (350°F.) 10 minutes, ou jusqu'à ce que le fromage soit fondu et commence à dorer.

Petites Annonces

Tarif: 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 16

TISANE CISSEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISSEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

A QUI LA CHANCE? Vendeur sérieux et agressif pour couvrir territoire protégé. Produits connus, garantis, d'usage journalier dans toutes les maisons. Excellente commission, période d'essai. FAMILEX, Dept. 115, 1600, Delorimier, Montréal.

ON DEMANDE — Pour 1er septembre. Dame de 20 à 50 ans pour travail domestique et prendre soin de deux enfants. Samedis et dimanches libres. Emploi pour 10 mois. Signaler: CHapel 7-3809 après 5 h. 15-1225-T.F.

POUR PEINTURE INTERIEURE OU EXTERIEURE par peintre expérimenté. S'adresser à Jean-Paul, 470, rue Cavanaugh, ou signaler: CEdar 3-2847. 9-1054-T.F.

Moiny Upholstery

Sauvez 40% en envoyant vieux sofas ou chaises chromés à Steinbach pour être rembourrés à neuf. S'adresser à V. Moiny, Steinbach. Téléphone: HAzel 6-3228. 14-1236-18C.

ON DEMANDE démonstratrices de beauté. Pourraient gagner jusqu'à $5 de l'heure en exhibant les fameux cosmétiques "Studio Girl". Plein temps ou temps partiel. S'adresser à 1-1311, avenue Portage, Winnipeg 10, Man. 16-1233-16C.

ATTENTION!
Nouveau nouveau!
Territoire disponible, agents, vendez les meilleures presse-fruits domestiques, sécheuses rotatives "Rotomatic", batteries de cuisines inusables, porcelaine fusionnée sur fer massif et refroidisseurs d'air. Pour les meilleures ventes, adressez-vous dès maintenant à: Frestolan Co. Ltd., 628, avenue Victoria, Regina, Sask. Réponses en anglais, si possible. 14-1184-16P.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Venez prendre un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Telephone: WHitehall 2-9076

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER A. SABOURIN, propriétaire

PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Telephone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

ON DEMANDE — Cuisinière d'expérience pour maison dans Winnipeg métropolitain. Cuisine moderne et assistante cuisinière. Bonne résidence et bon salaire, plus vacances payées. Ecrivez à Boite 1232, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 16-1232-16C.

L'HOPITAL STE-ANNE situé à 28 milles à l'est de Winnipeg, sur route Trans-Canada, désire immédiatement les services d'une garde-malade diplômée. Salaire de base: $305 à $345 par mois. Semaine de 40 heures. Vacances payées après un an de service. S'adresser à Gilbert Préfontaine, administrateur, Ste-Anne, Man. Téléphones: GArden 2-5345 ou GArden 2-5383. 16-1242-18C.

FOURNIRAIT CHAMBRES ET PENSION — St-Vital, près église St-Eugène, à 3 couples pensionnés. Ces derniers devront se préparer un repas par jour et faire leurs lits. Les gens de la campagne sont les bienvenus. S'adresser à Boite 1166, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 13-1166-17C.

SI VOUS AVEZ DES SCIES de quelque genre que ce soit, à faire aiguiser, adressez-vous à 267 rue Notre-Dame ou signalez CHapel 7-5072. 49-757-T.F.

A LOUER — Près cathédrale. Beau logis très propre. Salon, cuisine et salle de bain privée. 2 chambres à coucher. Entrée privée. Place de stationnement. Libre: 1er septembre. S'adresser à Mme Bonomo, 501, rue Langevin. 15-1212-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis 3 pièces. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-6718 après 6 h. 16-1255-16C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Libre immédiatement. Place de stationnement. Signaler: CEdar 3-1768. 16-1252-17C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 pièces. Adultes de préférence. Réfrigérateur si désiré. Signaler: CEdar 3-4252. 16-1251-16C.

A LOUER — St-Boniface. Logis 2 pièces. Pour hommes. Entrée et salle de bain privées. Près autobus. Libre 15 août. Signaler: CEdar 3-4345. 16-1247-18C.

A LOUER — St-Boniface est. Magasin général avec logis et bureau de poste. Pas d'opposition. Comptant requis pour marchandise et accessoires. Signaler: CHapel 7-4062. 16-1248-20C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Chambre meublée. Libre: 1er août. Signaler: CEdar 3-4757. 16-1245-17C.

A LOUER — Chambre pour jeune homme ou jeune fille. Entrée privée. Près autobus. S'adresser à 139, Braemar, Norwood. Téléphone: CEdar 3-3651. 15-1244-16C.

A LOUER — Logis: 2 pièces. Meublé. Pour deux personnes âgées tranquilles. S'adresser à 216, rue Notre-Dame, St-Boniface. 16-1240-T.F.

A LOUER — Chambre avec facilités de cuisine. Pour jeune fille. Libre: 1er août. Autre chambre meublée. Avec ou sans pension. Libre. Près autobus. Signaler: CEdar 3-5268. 14-1174-16C.

A LOUER — Lorette, 2e étage magasin coopératif. Logis moderne. 4 pièces. Entrée privée. Près église et écoles élémentaire et secondaire. Pour couple seul ou avec deux enfants. $40 par mois. Pour plus d'informations, s'adresser à M. Carbonneau, gérant, Lorette, Man. 15-1200-16C.

A LOUER — St-Boniface. 977, chemin Elisabeth. Logis: 3 chambres à coucher. Dans duplex neuf, 2e étage. Entièrement privé. Place de stationnement. Libre: 1er août. $105 par mois. Signaler: CEdar 3-5560. 15-1224-16C.

A LOUER — St-Boniface, 442, rue Louis Riel. Chambre à coucher. Près hôpital et autobus. Signaler: CEdar 3-6197. 15-1209-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Complètement meublé. Cuisine moderne. Entrée privée. Signaler: CHapel 7-9133 après 6 h. et en fin de semaine. 15-1201-17C.

A VENDRE OU A LOUER — Somerset, Man. Maison moderne de 5 pièces. Deux lots de 50' x 220' sur la rue Main, en face des écoles. S'adresser à Florence Lemieux, Somerset, Man. 15-1199-16P.

Camp "Lake View"
Boite 8 — MINAKI, ONT.
R.-J. GRELIER
Téléphone: 11
Route 17 jusqu'à Laclu;
596 jusqu'à Minaki.
Cabines complètement équipées chauffage à huile, eau courante, facilités de cuisine, réfrigérateurs, douches, bateaux, etc.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante. JUstice 9-2671. 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau. CEdar 3-5016.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

A VENDRE — St-Boniface. Maison de revenu. Bel emplacement. Revenu mensuel: $160, plus 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $6,000 ou plus. Signaler: CEdar 3-4737. 13-1163-16C.

A VENDRE — Dans village de Lorette, près grand-route. Lots. Appelez: Louis Marcoux, téléphone: 376. 12-1126-T.F.

A VENDRE — Garage en bon état. Dans centre canadien-français. Bonne clientèle. Agence d'automobiles et machines agricoles. Cause de vente: santé. S'adresser à Boite 1205, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 15-1205-18C.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. 3 ans. Lot de rivière. Près école et église catholiques. Idéal pour jeunes enfants. Paiement initial: $1,900. Appeler propriétaire: GLobe 3-0997. 15-1219-16C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison de revenu. Stuc. 12 ans. Revenu mensuel: $160, plus 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: huile, eau chaude. Garage double. Très bon état. A termes. Signaler: CEdar 3-2060 après 6 h. 15-1216-16C.

A VENDRE — Plage Albert. Près magasin. Chalet: 5 pièces. S'adresser à Boite 1208, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 15-1208-16C.

A VENDRE OU A ECHANGER POUR PETITE MAISON — St-Boniface. Maison: 13 pièces. 3 logis. Grand lot. Central. Titre clair. Signaler: CEdar 3-2585 ou s'adresser à 431, rue Louis Riel. 16-1241-T.F.

A VENDRE FRAMBOISES ROUGES à 18c le panier d'une chopine, pour les trois prochaines semaines. Apportez vos contenants, nous ne les fournissons pas. Faites la cueillette vous-mêmes. Pépinières Aubin, 1½ mille à l'est de Carman, grand-route no 3. Appelez pour rendez-vous: SHerwood 5-2141. 16-1249-16C.

A VENDRE
Centre St-Boniface
Jolie maison: 2 étages. Age: 2 ans. Logis: 2½ pièces au soubassement. Terrassement complet. Accessoires dernier style, comprenant poêle et four encastrés, réfrigérateur de couleur, draperies et tapis mur à mur. Salle de bain: accessoires de couleur. Prix: $18,500. $9,500 comptant sur 1ère hypothèque. Pas d'agents. Appelez seulement si vous êtes intéressé: CEdar 3-4797, le jour, ou GLobe 2-6581, le soir. 16-1235-17C.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement tout neuf. 8 logis avec poêle et réfrigérateur. Un grand logis au 1er étage avec 4 chambres à coucher. Très bonne location. Bon revenu. A termes. Signaler: CEdar 3-4148. 16-1254-16C.

A VENDRE — St-Malo. Salle moderne pour réception et danse. Excellent système de chauffage et ventilation. Facilités de sanitation et de cuisine. Conditions avantageuses. Raison de vente: retraite. S'adresser à Ulysse Gadaire, St-Malo. Téléphone: 339-42. 16-1253-18C.

A VENDRE — Ferme de 13 carreaux attenants, 2 de loués. 650 acres en culture, reste en foin ou pâturage. Belle maison. Plusieurs entrepôts à grain. Autres bâtisses. Sur bon chemin. Electricité et téléphone installés. Centre Paradise Hill. Centre canadien-français. S'adresser à Boite 1250, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 16-1250-17P.

A VENDRE — Norwood. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Près écoles de Holy Cross et du Précieux-Sang. Possession: 1er septembre. Pas d'agent, S.V.P. Signaler: CHapel 7-5431. 16-1246-18C.

A VENDRE — St-Norbert, 26, rue Lagrave. Bungalow: 1 an. 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Appelez propriétaire: GRover 4-1154. 16-1231-16C.

A VENDRE — Maison: 28' x 38'. Un étage. 5 pièces. Construite en 1961. Finie en partie. Prix: $4,000. Téléphone: Ste-Anne, GArden 2-5119. 16-1238-16C.

A VENDRE — Bicyclettes complètes ou en parties. A bas prix. Signaler: WHitehall 3-2766. 16-1237-18C.

A LOUER — Gull Lake, chemin no 22. Chalet d'été. 5 pièces. Signaler: CHapel 7-7589 aux heures des repas. 16-1234-17C.

A VENDRE — St-Boniface. Près basilique. Maison: 8 pièces. Grand lot. Partie du ménage pour pensionnaires, inclus. Signaler: CEdar 3-1358. 16-1230-17C.

DESIREZ-VOUS UN LOT POUR MAISON D'ETE? — Avant d'acheter, voyez nos lots à Plage Albert, une des plus belles plages sableuses du Manitoba. Bien boisés et près du lac. Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à B.-J. Trainor, Victoria Beach, Man. 4-887-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Maison de rapport. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $65. $12,500. $3,500 comptant.

St-Boniface — Près école. Duplex: 3 et 4. Chambre supplémentaire au soubassement. Poêle électrique. $15,000. $6,000 comptant.

St-Boniface — Magasin: épicerie et viande. Logis attenant: 5 pièces. Bon chiffre d'affaires. Marchandise: $2,000 ou plus. Prix pour propriété, accessoires et marchandise: $13,000 à termes.

St-Boniface — Rue Ritchot. Duplex moderne. Grand lot. 2 cuisines. 2 salles de bain. Chauffage moderne: huile. $8,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 5 pièces. Taxe: $175. Lot: 50' x 120'. Chauffage: gaz. $10,500 à termes.

Parc Windsor — Bibeau Bay. Maison à niveaux variés. 6 pièces. 3 ans. $4,800 comptant. Balance très avantageuse.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
15-1211-16C.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Maison — 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $8,900. $1,800 comptant.

NORWOOD
Rue Taché — 3 chambres à coucher. Possession immédiate. $11,300. $2,000 comptant. Propriétaire assumerait balance.

DUPLEX
Rue St-Jean-Baptiste — 5 et 5. Double plomberie. Entrée privée. $17,500.

ILE-DE-CHENES
Village — Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,800. $2,000 comptant.

MAGASIN GENERAL
Dans grand district fermier — Logis: 6 pièces pour propriétaire. Complètement moderne. Propriétaire retiré. Echangerait sur propriété de ville.

RUE BERTRAND
Maison — 4 pièces. 2 chambres à coucher. Chauffage: huile, air forcé. Garage. Prix: $8,500. $1,000 comptant.

RUE GRANDIN
St-Boniface — Maison: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement moderne. $10,300, termes faciles.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement — 4 logements. Rapporte 15% sur placement. $27,500. Comptant: $10,000.

RUE BRAEMAR
Norwood — Duplex: 5 et 5. 2 plomberies. Chauffage: gaz. $14,900. Termes faciles.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
14-1181-18C.

ON DEMANDE
Une institutrice pour l'école élémentaire du District scolaire de St-Labre. 24 élèves. Grades: 4 à 8. Salaire d'après l'octroi du gouvernement. S'adresser à Jean Girardy, sec., St-Labre, Man. 15-1226-18C.

ON DEMANDE
Deux instituteurs ou institutrices, dont un instituteur de préférence, pour école élémentaire de quatre classes, située dans le village. Année scolaire 1962-1963. S'adresser au secrétaire-trésorier, District Scolaire Consolidé d'Otterburne no 2400, Otterburne, Manitoba. Téléphone: 320-12. 11-1101-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE GAUTHIER, no 1738, demande
Deux instituteurs ou institutrices bilingues, qualifiés et catholiques. Pour terme '62-'63. Grades: 1 à 4 et 5 à 8. Environ 30 élèves par classe. Ecole moderne avec logis. Salaire selon octroi du gouvernement. S'adresser à H. Jorgensen, sec.-trés., Ross, Man. Téléphone: Ste-Anne, GArden 2-5262. 13-1160-16C.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20
requiert pour l'année 1962-63 deux instituteurs ou institutrices pour l'école secondaire à Elie.
Salaire d'après l'échelle des salaires
Adressez vos demandes, accompagnées de références et mentionnant qualifications et expérience, à Oris-J. Aquin, sec.-trés., boite 88, Elie, Man., ou téléphonez: Central d'Elie No 2. T.F.

ON DEMANDE
Institutrice pour enseigner grade 2 à l'école Richard de Somerset. Salaire selon octroi du gouvernement. S'adresser à L. Lemoing, sec., Somerset, Man. 16-1243-17C.

Le District Scolaire séparé-catholique, no 6, Mathieu, de Laflèche, Sask.
requiert un instituteur pour école secondaire. Grades: XI et XII. Salaire allant de $2,700 à $7,200. S'adresser à R. C. Kirkpatrick, sec.-trés., en donnant tous renseignements se rapportant à l'enseignement. 16-1239-16C.

ON DEMANDE
Pour le district d'école Casavant à St-Denis, Sask., un instituteur ou une institutrice bilingue et catholique pour les grades 1 et 2. Salaire selon échelle établie par l'Unité de Saskatoon Est. S'adresser à Saskatoon East School, Unité 41, 1125, avenue Louise, Saskatoon, Sask. 16-1256-17P.

A VENDRE
ST-NORBERT

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Duplex complètement privé. 4 et 4. Réfrigérateur et poêle inclus dans logis du 2e étage. ½ rue de l'école. Chauffage: gaz, eau chaude. Grand lot. $4,000 comptant. Echanges acceptés.

St-Boniface — Maison: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Cuisine moderne. Salle de bain: 3 morceaux. Beau lot. Près Ste-Famille. Prix: $9,000. $500 comptant ou échange.

Avons besoin urgent de maisons à St-Boniface et Norwood.
On parle français
S'adresser à
Mme Walberg, Loban Realty
Téléphone: CHapel 7-6049
15-1204-16C.

A VENDRE

St-Boniface — Magasin: épicerie et viande. Marchandise et accessoires. Très gros chiffre d'affaires. Grand logis pour propriétaire. Comptant requis substantiel ou échangerait sur propriété de ville.

St-Boniface — Bungalow: 7 ans. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Stuc et plâtre. Comme neuf. Plein prix: $12,500.

St-Vital — Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Grand lot boisé. Près des écoles catholiques. Plein prix: $7,900.

St-Boniface — Immeuble-appartement. Tout neuf. 8 logis, tous loués avec bail. Très bonne location. Rapporte 10% sur placement. Termes faciles. Veuillez le voir pour l'apprécier.

St-Boniface — Rue Aulneau. Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Très belle localité. Maison en bon état. $4,000 comptant. Balance à termes faciles.

St-Vital — Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. 9 ans seulement. Propriétaire transféré. $2,000 comptant. Balance: termes faciles.

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Garage. Gaz. Vendrait ou échangerait sur magasin en ville ou en campagne.

La Salle — Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Grand jardin. Garage. Plus lot vacant: 50' x 125'. Une aubaine à seulement $4,200 avec $1,000 comptant.

Pour plus d'information s'adresser à
PAUL GAGNON
269, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-7603
14-1181-16C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour rachat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 41-812-T.F.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the estate of CLOVIS ST. AMANT, late of the Village of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, retired farmer, deceased.
All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 1-147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 5th day of September, A.D. 1962.
DATED at St. Boniface in Manitoba, this 18th day of July, A.D. 1962.
LOUIS P. ROY,
Solicitor for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of ANTOINETTE ROBERT, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Retired, deceased.
All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 21st day of August, A.D. 1962.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executor
Monseigneur Joseph Zacharie Robert.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of MARIE JEANNE LEMOINE, late of the Village of Otterburne, in Manitoba, Formerly of the City of St. Boniface, in Manitoba, Widow of Felix David Lemoine late of the Village of Ste. Agathe, in Manitoba, Deceased.
All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 20th day of August, A.D. 1962.
DATED at the City of Winnipeg in Manitoba, this 16th day of July, A.D. 1962.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for: Mathieu Lemoine, Executor.

A VENDRE

Norwood — $6,100. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Près écoles. Chauffage: huile. Comptant requis: $500.

Parc Windsor — 43, Burning Bush Bay. Bungalow: 5 ans. Excellent état. Comptant requis: $3,000. Vendeur transféré.

St-Boniface — Lot commercial: 33' x 122'. Prix: $1,500.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
407, rue De la Morénie
ou
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
14-1182-16C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood
A VENDRE

ST-BONIFACE
$5,000 comptant. Duplex: 5 et 5. Soubassement à la grandeur. Lot: 50' x 127'. Vendrait avec tous les meubles.

ST-VITAL
Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Prix: $8,500. $500 comptant. Balance: $82 par mois.

ST-VITAL
Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Lot: 55' x 120'. Prix: $10,900. $1,500 comptant.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 3 logis: complètement loués. Prix: $23,900. $4,500 comptant. Balance: $125 par mois.

ST-CHARLES
Maison: 5 pièces. 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Prix: $9,500. $500 comptant. Balance: $75 par mois.

Pour plus d'informations, appeler
Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
14-1193-16C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface
A VENDRE

St-Vital — Bungalow moderne: 4 pièces. Beau lot. $11,000 à termes. Possession: 15 juillet.

St-Boniface — Triplex. Chauffage: huile. $16,500. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Maison de revenu: 23 pièces. Revenu mensuel: $475. Prix: $35,000.

St-Boniface — Triplex. 18 ans. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces pour propriétaire. Garage double. $18,900. Termes faciles.

St-Boniface centre — Maison ultra moderne: 6 pièces. 2 salles de bain. Poêle et réfrigérateur inclus. En plus, logis moderne: 2 pièces et salle de bain au soubassement. Prix réduit: $19,900 pour vente immédiate.

St-Boniface — Commerce d'épiceries et viandes. Gros chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Logis moderne attenant: 4 pièces. Garage. Prix: $26,000. Prendrait duplex à St-Boniface ou Norwood en échange.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
14-1185-16C.

STUCCO et PLATRE
Travail de qualité. Plus de 10 ans d'expérience à votre service.
O.-J. MILLETTE
107, rue Arden — St-Vital
Téléphone: AL 3-4665

La **"Norwood Jewellers"**
320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



La Chancellerie de St-Boniface a annoncé récemment que **Mme Léon Cancade** recevrait la médaille pontificale "Bene Merenti".



Le Souverain Pontife a bien voulu accorder à **Mme J. Caswell Davis**, la médaille "Bene Merenti".



Mme Patrice Mireault est une de trois paroissiennes de la basilique de St-Boniface à recevoir la médaille "Bene Merenti" du Saint-Siège.